

L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LE CHIFFRE:
50'000

C'EST, EN SUISSE, EN 1993, LE NOMBRE DE PERSONNES QUI ONT SUBI UN ACCIDENT EN JOUANT AU FOOTBALL

Source: INFAS

National: un pas vers l'égalité

En étendant au domaine de l'embauche l'interdiction de discriminer les femmes, le Conseil National a éliminé la principale divergence qui l'opposait au Conseil des Etats concernant la loi sur l'égalité entre femmes et hommes dans le monde du travail.

● Lire ci-dessous notre commentaire

Page 7

ISLAM/ Le mois de jeûne commence en Algérie sous le signe du terrorisme

Sinistre ramadan



LA FOI EN OTAGE - Le ramadan, neuvième mois du calendrier lunaire traditionnellement marqué par les prières et le jeûne, commence aujourd'hui dans tout le monde islamique. En Suisse également, la communauté musulmane, environ 150.000 personnes, pratique le ramadan de manière suivie. Mais en Algérie, ce mois habituellement voué à la piété débute sous le signe de la violence islamiste et de la peur. Le bilan de l'attentat à la voiture piégée perpétré lundi à Alger s'est encore alourdi: il s'élève désormais à 42 morts et 286 blessés. Le président Zéroual, qui a condamné cette «action inhumaine», a réaffirmé sa détermination à lutter contre le terrorisme jusqu'à son éradication. Lire le commentaire de Guy C. Menusier.

Georges Gobet/keycolor/afp

Page 3

L'effet boomerang

Par Raymond Gremaud



Une loi sur l'égalité va de soi. Il s'agit en effet d'appliquer l'article sur l'égalité, inscrit dans la Constitution en

1981, soit dix ans après l'obtention du droit de vote et d'éligibilité par les femmes. Mieux! Chacun a tout à gagner d'un cadre de vie où règnent la liberté et l'égalité pour tous.

Le Conseil fédéral a présenté aux Chambres un projet de loi sur l'égalité entre femmes et hommes qui n'a rien de révolutionnaire par rapport aux législations en vigueur chez tous nos voisins. Pourtant, en première lecture, le Conseil national en a rogné la substance. Par pragmatisme! Moins idéaliste, sa version n'en était pas moins plus applicable dans la vie quotidienne des employeurs et employés.

Examinant à son tour le projet en septembre 1994, le Conseil des Etats lui a redonné du lustre, si bien que le National avait, hier, à éliminer de grosses divergences. Sagement, il est demeuré inflexible sur la question du renversement du fardeau de la preuve, qu'il limite aux seuls cas de plainte pour discriminations salariales.

Par contre, à de très courtes majorités, le plénum a choisi de se rallier au point de vue des sénateurs sur des points essentiels. Ainsi sera-t-il interdit de discriminer en fonction du sexe, et cela dès l'embauche, contrairement à une première décision qui empêchait tout procès à ce stade. Ainsi les organisations disposeront-elles du droit de plainte pour faire constater, en leur propre nom, des discriminations, sans le consentement de la personne intéressée. Cela ne signifie-t-il pas du même coup hésitation à embaucher et problème de respect de la personnalité?

Au total, la loi qui retourne au Conseil des Etats va à l'encontre de la déréglementation souhaitée pour revitaliser l'économie. Et l'on se demande si un certain excès de zèle ne se traduira pas par un effet boomerang contre celles-là même qu'on prétend aider.

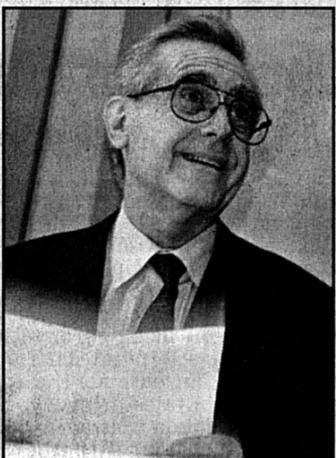
A voir les modèles étrangers, une loi généreuse ne signifie pas forcément concrétisation de l'égalité, tant s'en faut! Si un cadre légal stimulant s'impose, la véritable marche vers l'égalité exige surtout d'autres mesures. Porteurs d'espoir, par exemple, le fait qu'autant de femmes que d'hommes empochent aujourd'hui leur maturité!

L'égalité entre hommes et femmes passe moins par l'inquisition dans les entreprises que par une solide formation et une politique familiale qui permet aux parents d'être disponibles sur le marché du travail. Cela ne saurait bien sûr justifier que la montagne de la loi sur l'égalité n'accouche d'une souris de justice.

◇ R. G.

Page 9

Services financiers à surveiller



JEAN-PAUL CHAPUIS - L'Association suisse des banquiers se penche sur les services parabancaires.

Il n'y a pas de raison que les banques soient les seules à être assujetties à une autorisation d'exercer. L'Association suisse des banquiers (ASB), par son secrétaire général Jean-Paul Chapuis, réclame une loi-cadre sur les services financiers. En effet, gérants de fortune et conseillers en placement peuvent exercer leur activité librement et ne sont pas soumis à une surveillance. Il convient de pallier à cette lacune, juge l'ASB, pour lutter notamment contre le blanchiment d'argent.

EXPO NATIONALE/ Recherche d'un directeur

Le temps presse



JEAN GUINAND - Représentant désigné du canton de Neuchâtel au sein de la future association qui reprendra le témoin de l'actuel comité de candidature pour l'exposition nationale des Trois-Lacs, le conseiller d'Etat responsable de la culture confirme que l'objectif à court terme est de trouver un directeur général du projet «Le temps ou la Suisse en mouvement». Et il existe quelques bonnes pistes. Actuel président du groupe technique du dossier, le chancelier d'Etat Jean-Marie Reber abonde dans le sens selon lequel il devrait s'agir d'un bilingue alémanique car il faudrait «vendre» l'expo en Suisse allemande. Le «Monsieur» ou la «Madame» Expo 2001 ainsi que les nouvelles structures juridiques d'organisation devraient être connus en février encore.

archives

Page 11

CANTON DE NEUCHÂTEL

Opération charme réussie

A peine rentré de la Fespo 95 de Zurich - la grande foire du tourisme -, le groupe de promotion de Neuchâtel s'appête à remonter son stand au Salon de Genève. Entre deux opérations coup de charme, il a dressé un bilan du séjour alémanique. Qui fut plus que réjouissant: Neuchâtel commence à être très bien connu, ses atouts aussi.

Page 11

VAL-DE-RUZ

Aux urnes ce week-end

Dimanche, la population et les autorités de Chézard-Saint-Martin seront fixés sur le sort de deux projets adoptés par le Conseil général le 12 septembre dernier. L'un concerne l'aménagement d'un îlot de modération de trafic au bas de l'allée d'accès du collège, sur la route cantonale, et l'autre suggère l'achat par la commune d'un terrain pour faire une zone mixte. Ultime revue des arguments.

Page 14

DISTRICT DE BOUDRY

Les rêves ont du succès

Ils étaient certainement loin d'imaginer que l'exposition de leurs dessins, à la galerie du Pommier à Neuchâtel, remporterait un immense succès. Pourtant, les élèves de la 4^{me} terminale de Cescole, à Colombier, ont vu leurs créations partir comme des petits pains. A tel point que l'exposition a été renouvelée et prolongée. Rencontre avec les artistes et leur maître.

Page 14

VAL-DE-TRAVERS

Syndicats sans frontière

Les travailleurs frontaliers licenciés par Monk-Dubied à Couvet ne sont pas logés à la même enseigne que leurs collègues domiciliés en Suisse. Afin de permettre aux premiers de toucher tout de suite des allocations de chômage, les syndicats FTMH (Suisse) et CGT (France) vont collaborer. Une première.

Page 15

VOTRE SOMMAIRE

► HORIZONS	
Le débat des idées.....	2
Monde.....	3-5
Suisse.....	5-7
Entreprendre.....	9
► NEUCHÂTEL	
Canton.....	11-12
Ville.....	13
Région.....	14-16
► SPORTS	
Actualité sportive.....	19-25
► EN PLUS	
Les huskies.....	29
Chine.....	30
Cinéma.....	31
Décès, naissances.....	33
Agenda.....	34
Programmes TV.....	35
Météo.....	36
► À VOTRE SERVICE	
Mots croisés.....	4
Bourse.....	9
Mot caché.....	18
Feuilleton.....	22
► L'EXPRESS-PUB	
Marché de l'emploi.....	26,27,32
Annonces Express.....	22
Immobilier.....	6,17,20,24

L'AUTRICHE DANS L'UNION EUROPÉENNE

Vienne renoue avec sa vocation

Après bien des péripéties, l'Autriche est depuis le 1er janvier membre à part entière de l'Union européenne. Le fait décisif fut, on s'en souvient, l'approbation par référendum, le 12 juin dernier, de l'adhésion à l'Europe communautaire – et avec une majorité très nette des deux tiers.

Par Otto de Habsbourg

Cette entrée de l'Autriche dans l'Union européenne est dans la nature des choses. Elle s'inscrit dans une continuité historique, car l'Autriche a de tout temps joué un rôle central en Europe. A l'époque du Saint Empire romain germanique, Vienne était la principale métropole politique du continent. La constitution de l'empire a sauvé Vienne de l'assaut des Turcs. La bataille de Kalenberg a été déterminante pour l'avenir de l'Europe. Ainsi Vienne a reçu la Hongrie et la Croatie, à l'origine de l'espace danubien.

La monarchie austro-hongroise a engendré un Etat diversifié qui a servi de modèle dans plusieurs régions d'Europe. C'est particulièrement net s'agissant de la manière dont on a traité les questions de nationalités et de langues. Soit dit en passant, la Bosnie vivait en paix à l'époque de l'empire; elle connut alors un essor économique et politique. Au-delà des frontières autrichiennes, comme aux environs de Sandjak ou Novi Pazar, Vienne a joué son rôle. Aujourd'hui encore, on y pense avec mélancolie à l'administration austro-hongroise.

L'empire démembre

Mais à la fin de la Première Guerre mondiale, la vieille Autriche fut démembrée par les Alliés. On prétendit à l'époque que cela correspondait à la volonté des peuples. Il n'est pas possible de dire jusqu'à quel point c'est exact. Malgré les promesses du président Wilson, on n'a jamais demandé aux gens dans quel Etat ils voulaient vivre. On a bien parlé du droit à l'autodétermination, mais les Alliés n'y donnèrent pas suite et dictèrent leurs volontés. Ainsi prirent naissance des entités contre nature comme la Yougoslavie.

Une phase particulière dans le développement de l'Autriche fut l'époque de 1933 à 1945 dominée par la politique du Reich hitlérien. On oublie généralement que durant de nombreuses années, de 1933 à 1938, l'Autriche fut la seule à résister à la pression de l'Etat national-socialiste. A cette époque, on a pu entendre de belles paroles, par exemple qu'une véritable aide pourrait venir du côté de l'Italie, en 1934, alors que Rome voulait s'opposer à Berlin. Cependant, ce ne fut pas durable. Une vérité historique: alors que la France tentait loyalement d'aider l'Autriche (mais elle était trop faible), on encourageait, depuis Londres, les nationaux-socialistes d'avant le 11 mars 1938. C'est l'un des chapitres de la Seconde Guerre mondiale commémorée dont on entend à peine parler

de nos jours dans les médias, et pour cause! Il a été facile aux Alliés d'empêcher la divulgation de documents importants et compromettants. Uniquement dans certains procès, par exemple celui de l'ancien ministre autrichien des Affaires étrangères Guido Schmidt, on put apprendre ce qui s'était passé réellement comme l'intervention de l'ambassadeur britannique à Berlin, Henderson, et du duc de Windsor auprès des dignitaires nazis afin qu'ils liquident la question autrichienne.

Ainsi a-t-on voulu oublier la résistance autrichienne au nazisme. C'est pourquoi le rétablis-

sement par son attitude à l'égard des Hongrois au moment de l'insurrection de 1956, et vis-à-vis des Tchèques lors de l'écrasement du Printemps de Prague en 1968. Si une politique analogue, c'est-à-dire claire et nette, avait été menée à l'Ouest, les choses eussent évolué plus favorablement et plus rapidement à l'Est.

De tout ceci, il ressort que l'Autriche ne saurait se confiner dans un rôle étriqué de petite république alpine. Les Autrichiens ont toujours été habitués aux larges visions. Ils l'ont encore prouvé, à l'étonnement général, en rejetant les arguments des adver-



L'EMPIRE AUSTRO-HONGROIS EN 1914 - Un modèle de coexistence nationale et linguistique.

ment de l'indépendance autrichienne s'est heurté à de fortes oppositions chez certains alliés qui voulaient absolument considérer Vienne comme co-responsable de la guerre. Il est permis de voir dans cette attitude alliée un alibi à la lâcheté.

Avec la fin de la guerre, l'indépendance de l'Autriche fut rétablie, du moins sur le papier. Car, en fait, le pays fut partagé en quatre zones d'occupation. Les politiques des Alliés étaient très différentes les unes des autres. Trois de ces zones étaient sous contrôle occidental, la quatrième sous administration soviétique.

Le tournant critique survint en 1953, lorsque le petit Parti communiste autrichien tenta un coup de force avec l'aide des Soviétiques. Cette tentative échoua grâce à la réaction des unions paysannes et syndicales.

Autre chose qu'une petite république alpine

Après le départ des armées d'occupation commença une phase de politique très prudente. Les chanceliers Raab et Figl se signalèrent par une politique couronnée de succès. L'indépendance avançait progressivement, et l'Autriche n'oublia pas sa fonction dans l'espace danubien. Elle le prouva

saires de l'adhésion à l'Union européenne.

C'est un pays solide économiquement, et un pôle de stabilité politique, qui vient d'entrer dans l'Union européenne. L'Autriche est en outre le partenaire logique des peuples d'Europe centrale et orientale. Le nombre des entreprises qui depuis Vienne opèrent dans l'espace danubien est un signe économique qui ne trompe pas. Par-dessus les frontières autrichiennes, la prospérité occidentale gagne progressivement les pays voisins. Il faut noter que le prestige autrichien, grâce à la politique avisée de l'empire austro-hongrois, est resté très grand dans toute la région allant des Balkans à l'Europe centrale.

Ainsi, depuis le 1er janvier, l'Autriche a la possibilité de se créer une position enviable au sein de l'Union européenne. Encore doit-elle y déployer une activité intelligente. Il est nécessaire à cet égard que Vienne délègue ses meilleurs éléments à Bruxelles. Mais pour l'Union européenne également, l'entrée de l'Autriche constitue un enrichissement. C'est particulièrement vrai de la dimension politique de l'Union européenne qui voit son influence s'étendre au centre du continent.

O. H.

Adaptation française de Jean Sax

UN BILAN EN REVUE

La Suisse et ses voisins

La Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande, que diffuse le Centre d'études germaniques de Strasbourg,* a consacré un numéro à la Suisse et à ses relations avec les pays voisins. Un sujet peu exploré jusqu'alors par les spécialistes.

Par Guy C. Menusier

Alémaniques et Romands les uns contre les autres.

En consacrant une livraison à la Suisse, la Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande pouvait opter entre deux approches: soit considérer uniquement la partie alémanique du pays, soit élargir l'investigation à l'ensemble de la Suisse. On comprend ce que la première approche, quoique logique d'un point de vue linguistique et culturel, aurait eu de réducteur. C'est donc de propos délibéré que les textes réunis par le professeur Pierre du Bois transgressent la germanité pour appréhender la Suisse dans sa diversité et préciser la nature non moins complexe de ses relations avec les pays voisins.

Le clivage Romands-Alémaniques

La Suisse n'étant pas un Etat-nation, ces relations ne se comprennent qu'à travers le prisme de ses composantes culturelles et linguistiques. Ainsi en va-t-il de l'incontournable question de l'intégration européenne, qui offre au professeur René Schwok les éléments d'une analyse très fine du clivage existant entre Suisses alémaniques et Suisses romands. Ce clivage, avertit l'auteur, «est indépendant des détails de l'Accord sur l'EEE, des différences de taux de chômage, de l'unification allemande, du rôle des médias romands, de la division des élites alémaniques, de la personnalité de Christoph Blocher, même si ces éléments ont pu parfois renforcer des tendances pré-existantes. Ainsi, les différences entre les principales communautés suisses ont affaire avec des rationalités identitaires qui sont largement indifférentes à la nature réelle de l'EEE».

Choisissant l'angle historique, Pierre du Bois montre à quel point fut toujours sensible cette différence de perception entre Romands et Alémaniques. Si dans le passé elle s'est souvent manifestée à travers les tropismes qui inclinaient les uns vers la France, les autres vers l'Allemagne, ces deux puissances n'opèrent plus comme des pommes de discorde, sauf dans des cercles restreints. En revanche, la votation du 6 décembre 1992 sur l'Espace économique européen montre que c'est toujours «la politique étrangère qui, suivant les circonstances, dresse

Autres sujets de friction entre Confédérés, la question confessionnelle et celle, connexe, des relations entre la Suisse et le Saint-Siège ont certes perdu de leur acuité; néanmoins, elles dictent encore certains comportements. Rappelant les épisodes qui, depuis un siècle et demi, ont marqué une histoire passablement mouvementée, le professeur Francis Python constate que «la paix confessionnelle, au même titre que l'équilibre entre les langues ou l'égalité formelle entre les cantons, a été un élément capital mais extrêmement fragile de l'édifice fédéral issu des transactions de 1848 et de 1874. Les récentes craintes d'y toucher même symboliquement en accréditant un représentant officiel de la Confédération résidant près le Saint-Siège témoignent d'une crispation symptomatique de la mémoire historique du pays».

Si le «voisinage» du Vatican présente une évidente singularité, en revanche la géographie est plus explicite s'agissant de l'Autriche et du Liechtenstein. Une étude est donc logiquement consacrée à chacun de ces pays et à leurs rapports avec la Suisse. Il en va bien évidemment de même avec l'Italie dont les relations avec la Confédération furent de tout temps intenses, sinon simples. Le professeur Ernest Weibel en dégage les lignes de force, les hauts et les bas durant la période contemporaine. Notant que l'émigration n'est pas à sens unique, il souligne la richesse des réseaux associatifs italiens en Suisse. Enfin, Ernest Weibel relève comme une évolution positive l'intensification de la coopération transfrontalière entre le Tessin et la Lombardie.

Nous ne voudrions pas conclure cette recension, non exhaustive, de ce substantiel numéro de la Revue d'Allemagne sans mentionner l'intéressante étude que consacre à la politique d'intégration européenne de la Suisse Philippe Nell, de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures. On y verra que, dans ce domaine, la Suisse joua souvent un rôle essentiel. Du moins jusqu'à la votation du 6 décembre 1992. La suite de l'histoire reste à écrire.

G. C. M.

* Centre d'études germaniques, 8 rue des Ecrivains, F-67081 Strasbourg Cedex.

Chronique d'une fin de siècle

C'est une tentation à laquelle cèdent maints diplomates au sortir de la carrière: revisiter les événements auxquels ils ont été peu ou prou mêlés et livrer le fruit de leur réflexion. Ayant passé trente-cinq ans au service de la diplomatie helvétique, «privilège» qui lui valut en Colombie d'être pris en otage, Jean Bourgeois a lui aussi éprouvé le besoin de faire le point dans un ouvrage qui, curieusement, a été publié aux Etats-Unis et en Allemagne avant de trouver un éditeur suisse.* Il faut dire que ce

Requiem pour une ère est assez déconcertant. Le champ d'investigation, la période allant de 1987 à 1991, embrasse donc les grandes ruptures de cette fin de siècle. L'auteur donne là-dessus quelques appréciations bienvenues. Mais c'est pour ensuite entraîner le lecteur sur les voies problématiques de la spiritualité. Dans le sillage de Lao Tseu.

G. C. M.

* «Requiem pour une ère» de Jean Bourgeois, éd. Belle Rivière, Lausanne.

MÉDIASCOPE

2001: le bon choix

Le Conseil fédéral, en optant pour le projet neuchâtelois d'exposition nationale, a fait le bon choix. On se félicitera aussi qu'il n'ait pas tergiversé plus avant et trouvé un nouveau prétexte pour ajourner encore sa décision. Car le délai, jusqu'à 2001, est très court.

D'emblée, le projet dit des trois lacs a séduit. Il donne à une région souvent négligée, mais qui a des potentialités énormes, l'occasion de

montrer ce dont elle est capable. Il évite une dispersion géographique peu propice à l'idée même de rassemblement. C'est ce défaut, réhibitoire pour une manifestation de ce type, qui a été fatal au projet tessinois. Il évite, à l'inverse, une centralisation trop poussée et se situe à cheval sur des frontières cantonales et linguistiques. C'est déjà, en soi, tout un programme.

Dans ce cadre original, sur des sites d'une inestimable beauté, il y a de quoi peaufiner quelque chose qui soit susceptible de susciter l'élan, l'enthousiasme des Suisses du troisième millénaire. Peut-être le

scepticisme de beaucoup d'Alémaniques, hormis Berne, tient-il à l'image des expositions d'antan, dont on ne perçoit plus d'emblée l'utilité aujourd'hui. Mais l'imagination devrait transfigurer tout cela et provoquer le plus large ralliement. [...]

La chance veut [...] que les Vaudois soient directement concernés. On sent leurs autorités cantonales, aujourd'hui qu'elles peuvent prendre sans risque le train en marche, prêtes à se jeter résolument à l'eau. Et on les poussera s'il le faut!

Michel Perrin

«24 Heures»



Le plus ancien journal de langue française

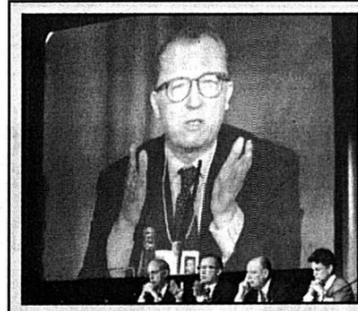
Rédacteur en chef: Stéphane Sieber.
Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.
Suisse / Monde: Guy C. Menusier (éditorialiste), Raymond Gremaud, Françoise Kuenzi.
Canton: Alexandre Bardet (chef de rubrique), Claude-Pierre Chambet, Christian Georges, Sandra Spagnol.
Ville: Jean-Michel Pauchard (chef de rubrique), Laurence Carducci, Isabelle Kottelat.
Régions: Philippe Chopard, Thierry Clémence, Mariano De Cristofano, Patrick Di Lenardo, Philippe Racine, Françoise Tschanz, Henri Vivarelli.
Sports: François Pahud (chef de rubrique), Stéphane Devaux, Alexandre Lachat, Luc Schindelholz.
Magazine: Pascal Hofer (chef de rubrique), Corinne Tschanz.
Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (chef de rubrique), Dominique Bosshard, Léo Bysaeth, Sylvie Jeanbourquin, Michel Merz, Pierre Miranda.
Illustration: Pierre Treuthardt, Olivier Gresset (photographes), Pascal Tissier (infographiste).
Editeur: Fabien Wolfrath.

● Tchétchénie: la guerre coûte cher à l'armée russe

Page 5

● Drogue: réactions au contre-projet du Conseil fédéral

Page 5



Bilan du Forum

DELORS À DAVOS - La 25^{me} édition a été clôturée hier soir par l'ancien président de la Commission européenne.

Page 7

Mexique: aide accordée

Le Mexique a obtenu hier un plan d'aide de plus de 50 milliards de dollars (plus de 63 milliards de francs suisses) sous forme de lignes de crédit. Le dollar, et plus encore le peso mexicain se sont raffermis à l'annonce de ce plan de sauvetage.

Selon le Ministère mexicain des finances, ce paquet financier remplit pleinement l'objectif de stabilisation des marchés financiers. Grâce à cette nouvelle solution, le schéma de garanties proposé par le gouvernement des Etats-Unis ne sera plus nécessaire, et a donc été abandonné.

Les Etats-Unis accordent 20 milliards

Ce schéma, que le Congrès américain peinait à valider, prévoyait que le Mexique dépose pendant dix ans le produit en dollars de ses exportations pétrolières sur un compte ouvert par la banque centrale du Mexique aux Etats-Unis. Un compte auquel aurait eu accès la Réserve fédérale américaine. En échange, les Etats-Unis devaient offrir 40 milliards de dollars de lignes de crédit.

Finalement, les Etats-Unis fourniront 20 milliards de dollars (25,4 milliards de francs), selon le nouveau plan annoncé hier par le président Bill Clinton. Cette somme sera tirée sur le fonds US de stabilisation de change. Plusieurs pays, par le biais de la Banque des règlements internationaux (BRI), offriront dix milliards de dollars (12,7 milliards de francs). Le FMI enfin fournira 17,5 milliards de dollars (22,2 milliards de francs).

Aide record du FMI

Le FMI devait préciser un peu plus tard, par la voix de son directeur général, Michel Camdessus, qu'il accordera en fait à 17,8 milliards de dollars les crédits au Mexique pour résoudre la crise financière que traverse ce pays. Le conseil d'administration du FMI votera aujourd'hui sur un crédit stand-by de 7,8 milliards de dollars immédiatement disponible.

En outre, le FMI tiendra 10 milliards disponibles dans les mêmes termes pour le Mexique. Il s'agira de l'aide la plus importante jamais fournie par le FMI. Bill Clinton a déclaré qu'il avait demandé l'aide de plusieurs pays qu'il n'a pas nommés et qui fourniront des garanties par l'intermédiaire de la BRI, qui regroupe à Bâle les banques centrales des principaux pays industrialisés.

Le président américain n'a pas précisé si ces dix milliards venaient en plus des cinq milliards de lignes de crédit promises début janvier par la BRI ou s'il s'agissait d'un doublement de ces lignes de crédit. A l'issue d'une réunion avec les leaders républicains et démocrates du Congrès, la Maison-Blanche avait annoncé plus tôt que le président Clinton renonçait à présenter au Congrès un plan de garanties de prêts de 40 milliards de dollars en discussion depuis quinze jours et qu'il avait décidé d'agir par décret.

- Nous ne pouvons attendre plus longtemps, la situation au Mexique continue de s'aggraver a-t-il dit pour expliquer sa décision. Le peso s'est redressé nettement face au dollar hier en début d'après-midi, les opérateurs ayant été rassurés par l'annonce du nouveau plan d'aide économique au Mexique. Le dollar cotait 5,75 pesos à 18 h (heures suisses) contre 6,55 pesos avant l'annonce de M. Clinton et 6,30 pesos la veille. /afp

ALGÉRIE/ Indignation et résignation au lendemain de l'attentat

Nouvelle stratégie

Les Algériens exprimaient hier une profonde indignation, mêlée de lassitude et de résignation, au lendemain de l'attentat à la voiture piégée qui a fait 42 morts. Ce dernier attentat renforce les craintes d'un ramadan sanglant, à partir d'aujourd'hui. Il pourrait également marquer le début d'une phase d'attaques suicides.

Le président algérien Liamine Zeroul a condamné cette «action inhumaine». Il a réaffirmé sa détermination à lutter contre le «terrorisme» jusqu'à son «éradication». Le chef de l'Etat a tenu ces propos lors d'une visite aux blessés de l'attentat, qui a fait selon un dernier bilan 42 morts et 286 blessés.

Opération suicide

L'hypothèse d'une opération suicide, établie par la presse à partir de témoignages, semblait de plus en plus probable, mais n'avait pas été confirmée par les autorités. La cible visée était le commissariat central, au cœur d'un quartier commercial. Un quartier qui offrait l'aspect d'un bâtiment bombardé. La voiture piégée était bourrée de plus de 100 kilos de TNT.



LIEU DE L'ATTENTAT- Les habitants d'Alger sont choqués par l'attentat le plus meurtrier jamais commis en Algérie.

La puissance de l'explosion et l'heure de grande affluence lors de l'explosion expliquent le lourd bilan de cet attentat, le plus meurtrier jamais commis en Algérie depuis le début, en 1992, des affrontements entre groupes armés et forces de sécurité.

- On a tellement vu d'horreurs qu'on arrive à ne plus réagir et à courber en-

core l'échine et à laisser passer la tempête, déclare une vieille femme. Maintenant, on n'est en sécurité nulle part, on peut se faire faucher par une bombe au marché, dans un bus, au travail, chez soi, s'indigne un employé de banque.

L'attentat n'a toujours pas été revendiqué, mais les autorités l'ont attribué à un groupe islamiste. Cette opération a coïncidé avec le premier anniversaire de la désignation du président Liamine Zeroul, le 30 janvier 1994, relevaient les observateurs. La veille de l'explosion, environ 10.000 personnes étaient descendues dans les rues d'Alger pour condamner le terrorisme et soutenir le chef de l'Etat.

L'attentat est aussi survenu à moins de quarante-huit heures du mois de jeûne du ramadan, qui doit débuter aujourd'hui. De nombreux Algériens redoutent, comme l'année dernière, un redoublement de violence. Ces craintes sont renforcées par les menaces contenues dans le dernier bulletin clandestin de l'Armée islamique du salut (AIS) qui a demandé aux combattants d'intensifier la lutte armée.

Si l'hypothèse d'une opération suicide devait être vérifiée, elle viendrait confirmer les craintes des spécialistes occidentaux sur une nouvelle phase dans la stratégie des groupes armés les plus radicaux. Tous les spécialistes de la lutte antiterroriste considèrent comme presque imparables des actions suicide.

Les groupes islamistes, qui ont subi de lourdes pertes après l'offensive généralisée engagée depuis quatre mois par les forces de sécurité, pourraient aussi être tentés de réorienter leurs stratégies et multiplier les attentats en ville pour échapper à la pression sur le terrain, estiment certains analystes.

L'attentat de lundi vise aussi, à travers son impact médiatique, à détruire les efforts du gouvernement qui tente depuis plusieurs mois de convaincre l'opinion publique, de même que ses partenaires étrangers, de sa capacité à maîtriser rapidement la situation. /afp-reuter

● Lire ci-contre notre commentaire

Le ramadan en Suisse

La communauté musulmane de Suisse pratique le ramadan de manière très suivie. Ses représentants, environ 153.000, vont respecter le jeûne à partir d'aujourd'hui, selon la tradition à laquelle ils se réfèrent, a indiqué à l'ATS le porte-parole de la Mosquée de Genève, Hafid Ouardere.

Les musulmans pratiquants de Suisse ne se heurtent pas à des difficultés particulières au travail en période de ramadan, a précisé Hafid Ouardere. «Le ramadan ne soustrait pas les croyants à leur tâche habituelle. Si des accords sont toutefois nécessaires avec les employeurs, ces derniers se montrent en général compréhensifs», a-t-il souligné.

Comme dans l'ensemble du monde arabe, une partie des musulmans de

Suisse commence à pratiquer le jeûne conformément à la tradition oculaire, soit dès l'apparition du premier quartier de lune dans le ciel. Durant le ramadan, les fidèles doivent jeûner de l'aube au coucher du soleil. Cette pratique est le quatrième pilier de l'islam. Les quatre autres sont: le témoignage (shahada), soit le fait de croire en Dieu et en la prophétie de Mahomet, les cinq prières quotidiennes, l'aumône légale et le pèlerinage à la Mecque. La communauté musulmane de Suisse est composée de 65 à 70% de Turcs, vivant en majorité en Suisse alémanique. En Suisse romande, les musulmans sont surtout originaires d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. /ats

ISRAËL/ Rapport sévère de René Felber sur les territoires occupés

Des propos très durs

L'ancien conseiller fédéral René Felber estime que l'occupation d'un territoire par une armée étrangère est incompatible avec le respect des droits de l'homme. La commission de l'ONU a discuté hier son deuxième rapport sur les violations des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés.

L'ancien chef du Département fédéral des affaires étrangères tient des propos très durs: «Cessons d'imaginer que l'occupation militaire d'un territoire par une armée étrangère est compatible avec le respect des droits de l'homme tels que nous les concevons aujourd'hui et tels qu'ils ont été définis». Il affirme que, pour l'opinion publique, «la sécurité paraît devoir précéder les droits de l'homme. Chaque attentat terroriste remet ce sentiment en évidence».

René Felber affirme qu'il n'est pas question d'ignorer les pas positifs déjà franchis. Mais il souligne que c'est seulement à la fin du processus engagé que les droits de l'homme auront le plus de chance d'être respectés. Nommé il y a deux ans rapporteur spécial de l'ONU, il s'est rendu en Israël et dans les territoires occupés ainsi qu'à Gaza et Jéricho du 16 au 27 octobre 1994.

Pour René Felber, «seuls les Etats, à travers leurs relations bilatérales ou mul-

tilatérales, sont à même d'influencer le gouvernement israélien ou les négociateurs au processus de paix». Il souligne que ces Etats ont la possibilité de participer à la réussite des projets engagés à travers une aide financière et technique aux régions autonomes. Sans cette aide, «l'espoir suscité se transformera en une déception empreinte de colère et le

cycle attentat-répression renaitra dans tout le pays».

A Gaza, «l'autorité palestinienne croule sous une foule de problèmes et le risque d'affrontements est toujours grand avec l'opposition». Selon René Felber, le taux de chômage est de l'ordre de 60% et un développement n'est envisageable qu'avec l'appui massif de l'étranger.

L'ancien conseiller fédéral souligne la précarité des conditions de détention des prisonniers palestiniens, soit au camp de Ketziot, dans le Neguev, soit à la prison de Dahariya, près d'Hébron. «Le camp militaire de Ketziot est un véritable centre de formation pour la guerre contre les Israéliens», écrit-il.

Le rapporteur spécial de l'ONU dénonce également les entraves à la circulation des personnes en raison du bouclage périodique des territoires ainsi que la multitude des décrets pris par les autorités militaires israéliennes dans les territoires.

Au terme de son rapport, l'ancien conseiller fédéral affirme que «ni l'Assemblée générale ni la Commission n'ont obtenu des succès particuliers dans le domaine du respect des droits de l'homme dans les territoires occupés». /ats

Tombeau fermé aux juifs

Dans la crainte d'effusions de sang pendant le ramadan, l'armée israélienne a interdit hier aux Juifs l'accès du Tombeau des patriarches. La mosquée avait été le théâtre d'un massacre en février 1994.

L'armée impose également de sévères contrôles de sécurité aux fidèles musulmans, dont beaucoup disent avoir toujours peur de venir prier dans la mosquée. Une trentaine de personnes y avaient été massacrées par le colon juif Baruch Goldstein. /reuter

La foi pervertie

Par Guy C. Menusier



Par quelle funeste perversion faut-il que le ramadan, mois de jeûne et de prières, éveille désormais les pires craintes? Sanglant prologue, l'attentat perpétré lundi à Alger ne rappelle que trop la série meurtrière de l'an dernier. Cette fois encore, selon des tracts circulant à Alger, les islamistes promettent un ramadan de terreur: «Cinq mille morts, quatre fois plus que l'année dernière».

Cette angoissante menace est d'autant plus pénible pour la population que le ramadan, s'il invite à la piété, est aussi en temps normal un mois de fêtes nocturnes (on sait que le jeûne, témoignage de gratitude envers le Créateur, n'est obligatoire que de l'aube au coucher du soleil). En intensifiant leurs actions durant cette période, les terroristes s'attaquent donc à l'un des fondements de la vie familiale et sociale.

De la part d'intégristes musulmans, une telle transgression des préceptes religieux, qui appellent expressément au pardon et à la concorde, paraît le comble du paradoxe. Et pourtant! Dans le Coran, comme dans la Bible, on puise ce qu'on veut bien y trouver. Les islamistes, eux, sont convaincus de mener une guerre sainte, le jihad, et ce ne sont pas leurs muftis qui les en détrompent. Alors, puisque c'est pour la «bonne cause», tout est permis. Y compris des attentats «aveugles», comme celui d'avant-hier, qui répandent la mort et la désolation dans la population civile.

Les islamistes algériens connaissent bien les ressorts psychologiques du terrorisme. C'est au moins une chose dont ils sont redevables au FLN. Ils savent que de tels carnages soulèvent d'abord l'indignation, mais que, devant l'impuissance des pouvoirs publics, s'installent ensuite la peur et la résignation. Le désir d'en finir, à n'importe quel prix, avec le cycle infernal génère alors un nouveau ressentiment, dirigé celui-là contre le pouvoir en place.

Ce processus est plus ou moins efficace selon que le terrorisme peut ou non compter sur des complaisances étrangères, des relais habiles à fabriquer des justifications morales à l'innommable. De même, par un procédé de fausses fenêtres, on établit une symétrie abusive entre le terrorisme et la répression qui, pour être souvent brutale, n'en est que la conséquence.

Ainsi l'opinion européenne a-t-elle failli se laisser duper par la déclaration, à Rome, d'un certain nombre de mouvements algériens d'opposition, dont le FIS et le FLN. L'arrêt du terrorisme était l'un des points forts du document final. On voit ce qu'il faut en penser.

Des esprits retors voudront faire une distinction entre les différentes composantes de l'intégrisme algérien, opposer tel groupe armé à tel autre, voire exonérer le FIS de toute responsabilité dans la poursuite du terrorisme. En fait, cette stratégie de la terreur obéit à une logique implacable; elle postule la victoire totale de l'islamisme et par conséquent l'éradication du pluralisme «laïque».

C'est donc une guerre sans merci qui se déroule en Algérie. Elle risque de durer longtemps.

◇ G. C. M.

Nous avons le plaisir d'informer notre aimable clientèle que

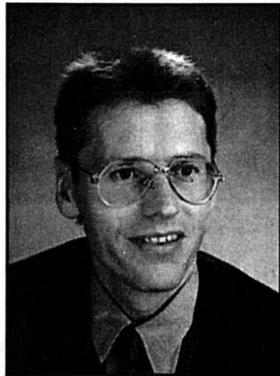
MONSIEUR

André-Marc LEDERMANN

agent général de La Bâloise à Neuchâtel, a été appelé à prendre une importante fonction auprès de notre Direction générale à Bâle.

Nous félicitons M. André-Marc Ledermann pour cette brillante nomination, qui consacre tant ses qualités humaines et professionnelles que le grand engagement dont il a fait preuve durant ces 13 années d'activité à la tête de notre agence générale, permettant ainsi à notre compagnie d'occuper une place de choix.

Afin de maintenir l'excellence des relations que nous entretenons avec notre clientèle, nous avons nommé, avec effet au 1^{er} janvier 1995, au titre d'agent général de Neuchâtel, englobant le Jura bernois et la clientèle francophone de Bienne,



Erwin Dornbierer

MONSIEUR

Erwin DORNBIERER

Agé de 39 ans, professionnel confirmé de l'assurance, M. Erwin Dornbierer a fait toute sa carrière à La Bâloise, franchissant avec succès les étapes qui l'ont conduit à assumer, depuis 10 ans, la responsabilité de notre agence principale de Tavannes.

Nous félicitons notre nouvel agent général de sa nomination et remercions d'ores et déjà notre clientèle de lui accorder la même confiance que celle qu'elle manifestait à l'égard de M. André-Marc Ledermann.

177846-110



Voilà comment tirer le bon numéro.

La SWISS TELECOM CARD vous permet de téléphoner dans le monde entier sans monnaie. Ceci à des tarifs extrêmement avantageux.

Veillez m'envoyer, sans aucun frais, toutes les informations sur la SWISS TELECOM CARD gratuite. Ajoutez-y un bulletin de commande. Je désire une carte privée, une carte d'entreprise.

Prénom: _____
 Nom: _____
 Entreprise: _____
 N°/Rue: _____
 NPA/Localité: _____ 62
SWISS TELECOM CARD
 Case postale, 8021 Zurich
 Fax gratuit 155 99 41
 Tél. gratuit 155 77 41

TELECOM PTT
Le bon contact

05-180284/ROC

GASTRONOMIE

ROUSSEAU
HOSTELLERIE

Direction: J.-P. Tschäppät
La Neuveville - Tél. 038/51 36 51

RÉOUVERTURE AUJOURD'HUI

Menu de la semaine: Fr. 16.50
 Menu «week-end»: Fr. 22.-

L'hôtel est ouvert toute la semaine. Le restaurant est fermé le dimanche soir à partir de 18 h et le lundi toute la journée.

Restaurant, Bar-Dancing, Minigolf
Tél. (032) 53 19 44

Florida Studen-Biel

Visitez maintenant notre **SHOW D'ORCHIDÉES** traditionnel.

Au dancing: DANSE SOUS LES PALMIERS
 Au restaurant: FESTIVAL DE RÖSTI

COMMERCE AUTOS - 2 ROUES

Yverdon centre ville à remettre

CRÊPERIE
terrace.
Tél. 024/22 36 90.

Achète au plus haut prix
VOITURES
BUS
CAMIONNETTES
kilométrage, état sans importance. Paiement comptant.
Tél. 194495-142
077 / 47 61 89.

BMW 325 i Touring

Break, avril 1993, blanche, 18.000 km, boîte mécanique, climatiseur, etc.
Tél. 031 / 339 72 04, Daniel Diddi.

Mercedes Benz 250 T

Diesel, break, 04.93, argent cendré, 43.300 km, ASD, boîte mécanique, climatiseur.
Tél. 031 / 339 72 04, Daniel Diddi.

BMW 740 i

Juin 1992, noire, cuir, 92.720 km, boîte automatique 5 vitesses, climatiseur. Fr. 48.950.-.
Tél. 031 / 339 72 04, Daniel Diddi.

BIENVENUE A BORD DE L'UNIVERS BMW POUR FR. 297.- PAR MOIS.

BMW 316i compact en leasing. Motorisation 1,6 l, quatre cylindres, 102 ch, airbags conducteur et passager avant, ABS, direction assistée, boîte à 5 rapports, Fr. 28 800.- TVA incluse.

Exemples de leasing préférentiel BMW:
 Berline BMW 316i Fr. 351.-
 Coupé BMW 316i Fr. 363.-
 Berline BMW 318tds Fr. 371.-

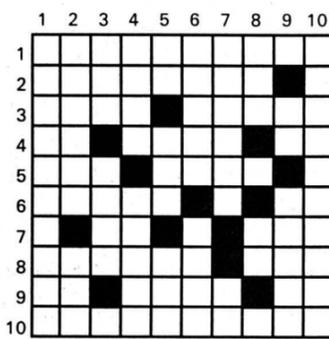


Leasing BMW à des conditions préférentielles. Avec un acompte exceptionnel unique de 15 % du prix catalogue, mensualités de Fr. 297.- sur une période de 60 mois, 10 000 km par année et casco complète non incluse. Nos conditions s'entendent TVA comprise. Des informations précises et détaillées vous seront fournies par votre agent BMW.



PLAISIR DE CONDUIRE.

MOTS CROISÉS



Horizontalement: 1. Une qui fait toutes les combines... 2. Préparation culinaire. 3. On peut parfois en discuter. Chut! 4. Conjonction. Chef arabe. Drame asiatique. 5. La mer à l'envers. Prince légendaire. 6. On la laisse sur ses pas. Dans un mic-mac. 7. Cœur de lion. Ça fait mal! 8. Mettre en garantie. Mesure d'accélération. 9. Symbole métallique. Fromage en boule. Bouts d'oreille. 10. Une machine à miel.

Verticalement: 1. On s'en donne parfois pour un rien... 2. Raconter. Article contracté. 3. Une affaire de préférences. Liasse de papier. 4. Bagarre. Numéroter. 5. Vues au loin. Appel moutonnier. Prénom féminin. 6. Jeune gosse. Costard de cérémonie. 7. On ne peut plus aimée. Fragments de mètre. 8. Parfaitement clair. Sigle alémanique. 9. Juste après zéro. Langage de matou. 10. Séduire.

Solution demain.

Solution d'hier - Horizontalement. - 1. Mirabolant. - 2. Orageuse. - 3. Dé. Ins. - 4. Ire. Aviser. - 5. Sélénite. - 6. Vit. Etes. - 7. Il. Fée. - 8. Se. Inviter. - 9. Touée. Se. - 10. Entrepôts.

Verticalement. - 1. Médiéviste. - 2. Er. Iléon. - 3. Ro. Est. Ut. - 4. Ore. Fier. - 5. BA. Allénée. - 6. Ogive. Ev. - 7. Lénine. Iso. - 8. Aussitôt. - 9. NS. Eté. Est. - 10. Terrestres.

Evacuations massives aux Pays-Bas

De nombreuses régions européennes subissent toujours les effets des intempéries. Les autorités néerlandaises ont lancé hier un appel à l'évacuation pour près de 140.000 habitants supplémentaires. Le Rhin a amorcé une légère décrue après avoir atteint son plus haut niveau depuis 1929, soit la cote de 10,69 mètres.

Les autorités néerlandaises ont décrété les inondations «catastrophe nationale», en ouvrant un fonds d'indemnités prévues pour les victimes de calamités naturelles. Le premier ministre Wim Kok a de son côté annoncé un nouveau plan de protection contre l'eau des rivières.

Le nouvel ordre d'évacuation, concernant 140.000 personnes supplémentaires, deviendra obligatoire à partir de demain, 8 h locales. «Nous prenons cette décision très à l'avance», ont déclaré les autorités, «afin de permettre aux gens de ne pas partir précipitamment».

La décrue du Rhin est très lente, un demi-centimètre par heure. Elle devrait se poursuivre, la météorologie ayant annoncé un répit dans les précipitations jusqu'à mardi soir. Une importante partie de la vieille ville de Cologne demeure toutefois submergée. Un peu plus en amont, à Coblenche, la décrue est également constatée au confluent du Rhin et de la Moselle.

A Francfort, capitale financière de l'Allemagne, les autorités ne cachent pas leur soulagement, après avoir déclaré l'état d'urgence lundi soir face à la montée du Main. Auparavant, quelque 1000 ouvriers avaient rempli 20.000 sacs de sable dans l'espoir de protéger le centre historique de la ville.

En Belgique, la situation reste critique dans l'est du pays. La plupart des rivières ont atteint leur plus haut niveau dans la nuit de lundi à mardi. Toutefois un temps sec ayant fait place depuis la veille aux pluies incessantes, la plupart des rivières ont amorcé une lente décrue.

La situation en France était toujours particulièrement difficile dans les Ardennes, près de la frontière belge. Le premier ministre Edouard Balladur a survolé la région pour constater l'ampleur des dégâts. Le premier bilan officiel publié en France après dix jours d'intempéries, fait état de 15 décès, 5 disparitions et 40.000 foyers sinistrés. /afp-reuter

TCHÉTCHÉNIE/ Les Russes tentent toujours de mater la rébellion

Un bilan très lourd

L'armée russe a intensifié hier ses tirs contre les positions rebelles de Grozny pour tenter d'enlever la capitale tchétchène. Des combats ont éclaté en d'autres points de la région sécessionniste. La guerre coûte cher aux Russes, qui ont perdu plus de 700 hommes depuis le début de leur intervention en Tchétchénie.

Les forces de Moscou, qui s'efforcent depuis sept semaines de mater la rébellion dirigée par Djokhar Doudaïev, ont soumis la capitale tchétchène à un déluge d'obus. Des combats ont par ailleurs éclaté autour d'Argoun, à une quinzaine de kilomètres à l'est de Grozny, et au village de Samachki, à 60 km à l'ouest de la capitale, sur la seule route ouverte aux réfugiés en fuite vers l'Ingouchie.

Le pilonnage quotidien de Grozny et les bombardements aériens lancés sur la ville l'ont détruite en grande partie, en confinant les derniers civils présents dans des caves. Mais les tirs incessants des forces russes n'en ont pas chassés les défenseurs tchétchènes. «Moralement, nous avons déjà gagné cette guerre. Mieux vaut mourir ici avec dignité qu'être esclave», dit Hussein Gabazov, un Tchétchène de 33 ans.

Le service de presse gouvernemental a fait savoir que des mesures étaient prises pour le dernier volet de l'opération militaire russe, mais la résistance tchétchène

reste obstinée. La guerre coûte cher aux Russes, dont les pertes en hommes sont élevées.

Au moins 735 Russes ont été tués et environ 2500 blessés dans les rangs des forces engagées depuis le début de l'intervention militaire en Tchétchénie le 11 décembre, selon des sources au ministère russe de la Défense citées hier par l'agence Interfax. Ces chiffres n'incluent que les militaires dont l'identité a été établie, sans tenir compte des corps qui attendent à la morgue d'être identifiés. Le dernier bilan, datant du 20 janvier, faisait

état de 553 Russes tués et de 279 autres portés disparus.

L'Organisation internationale des migrations (OIM) a pu évacuer un total de 203 femmes et enfants de Grozny, depuis le 18 janvier, a annoncé la porte-parole de cette organisation à Genève. Le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) estime pour sa part à 160.000 personnes au moins le nombre des Tchétchènes chassés par le conflit hors de leur république, dont 90.000 en Ingouchie, 65.000 au Daghestan et 5000 en Ossétie du Nord. /afp-reuter

L'esclandre de Jirinovski

Le leader ultranationaliste russe, Vladimir Jirinovski, a provoqué lundi soir à Strasbourg un esclandre au Conseil de l'Europe. Il a insulté le conseiller russe pour les droits de l'homme, Sergueï Kovalev, alors que ce dernier s'exprimait sur le conflit tchétchène devant des commissions de l'Assemblée parlementaire.

Vladimir Jirinovski a traité de «menteur» Sergueï Kovalev qui condamnait l'intervention de l'armée russe en Tchétchénie. La présidente de séance, la socialiste néerlandaise Elisabeth

Baaveld-Schlaman, a ordonné de couper le micro du dirigeant du Parti libéral-démocrate de Russie (PLDR).

Par ailleurs, dans une interview à paraître dans le magazine américain «Playboy», le dirigeant nationaliste russe Vladimir Jirinovski, connu pour ses positions extrémistes, avoue ses préférences pour le sexe en groupe et déclare adorer «regarder les autres faire».

Jirinovski a fait ses révélations en août dernier au cours d'une croisière de six jours sur la Volga, alors qu'il était interrogé par une journaliste. /afp-ap

FRANCE/ Le Parti socialiste emprunte 63 millions de francs français

Trois ans pour se retourner

Le Parti socialiste français a annoncé hier avoir contracté un emprunt de 63 millions de FF (15,5 millions de francs suisses) sur trois ans pour faire face à ses difficultés financières. L'emprunt a été garanti par l'immeuble de son siège parisien, rue de Solferino.

«Ce prêt nous permettra de remettre les compteurs à zéro. Le Parti socialiste est en état de marche et il vit bien avec ses 110.000 adhérents et leurs cotisations», a déclaré le trésorier du parti, Alain Cleys.

«La situation était difficile mais pas aussi catastrophique que certains ont voulu la décrire. Le PS n'est pas un champ de ruines. Cette durée de trois ans va nous permettre de trouver les meilleures solutions pour équilibrer nos comptes», a-t-il souligné.

Le PS fait état d'un déficit de 60 millions de FF, soit la moitié de son budget annuel. L'emprunt contracté est garanti par l'immeuble de la rue de Solferino. Dans un premier temps la direction avait envisagé la vente de cet immeuble.

Outre cet emprunt, le PS sera contraint de réaliser des économies, notamment sur les frais de fonctionnement. Les fédérations locales devront se séparer de certains de leurs permanents et les crédits alloués à «Vendredi», l'hebdomadaire du parti, passeront cette année de 18 à huit millions de francs français.

Enfin, alors que le PS ne connaît pas encore le nom de son candidat à la présidentielle, il sait déjà que les frais de campagne seront limités aux 45 millions de FF remboursés par l'Etat. /ats-reuter

SUISSE

Mariette Paschoud: victoire juridique partielle

Le Tribunal de district de Zurich a rendu un verdict nuancé dans le procès intenté par Mariette Paschoud contre un journaliste du «Blick». Il a rejeté l'accusation de calomnie, mais a retenu la diffamation. La cour l'a condamné à une amende de 300 francs. Le «Blick» devra en outre publier le verdict en première page.

Mariette Paschoud avait porté plainte contre deux articles parus en novembre 1991 dans le quotidien allemand. Le journaliste, qui s'opposait à la promotion de Mariette Paschoud au grade de major dans le Service féminin de l'armée suisse, la qualifiait de sympathisante du nazisme.

Le journaliste affirmait qu'elle soutenait les thèses du national-socialisme, lesquelles doutent de l'existence des chambres à gaz pendant la Seconde Guerre mondiale. Il écrivait encore que Mariette Paschoud propageait elle-même des thèses qui faisaient douter que des millions de personnes aient été gazées.

Il est établi que la plaignante défend ces points de vue, explique la Cour dans son verdict publié hier. La qualification de «sympathisante du nazisme» est donc «objectivement justifiable». Mais rien ne prouve en revanche que Mariette Paschoud soutienne des thèses doutant de l'existence des camps de concentration ou qu'elle doute elle-même de la mort de millions de gens dans ces camps.

Ces affirmations «sans consistance» ne pèsent toutefois pas lourd en regard des affirmations révisionnistes de la Vaudoise. Le journaliste ne devra donc pas payer la somme de 5000 fr. demandée en réparation par la plaignante. Cette dernière devra en outre payer 1200 fr. au journaliste pour le dédommager du procès. Les frais de procédure sont partagés en deux tiers pour Mariette Paschoud et un tiers pour le journaliste. /ats

DROGUE/ Réactions au contre-projet du Conseil fédéral

Les partis font la moue

Le contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative «Pour une jeunesse sans drogue» a été bien accueilli par les milieux spécialisés et les cantons. PDC excepté, les partis sont plus critiques: PS et PRD craignent qu'il retarde la nécessaire révision de la loi sur les stupéfiants. L'UDC juge le texte peu clair.

Le Parti socialiste (PS) et le Parti radical-démocratique (PRD) s'opposent clairement à la politique essentiellement répressive prônée par l'initiative. Le contre-projet, qui vise à ancrer dans la Constitution la politique fédérale en la matière, ne les satisfait pas non plus: c'est une perte de temps inutile. En prévision de la fermeture du Letten, il faut en priorité réviser la loi fédérale sur les stupéfiants, écrit le PS en réponse à la procédure de consultation.

Les socialistes plaident à cet égard pour la dépénalisation de la consommation de drogue, une large distribution de drogue sous contrôle médical et la liberté de commerce et de consommation pour les dérivés du chanvre. Les radicaux sont aussi d'avis qu'il faut agir au niveau de la loi. L'initiative doit donc être rejetée sans contre-projet.

Tout en l'approuvant sur le fond, l'Union démocratique du centre (UDC) renvoie sa copie au Conseil fédéral. Elle juge le contre-projet insuffisant, notamment parce qu'il ne se prononce pas clairement sur la légalité de la consommation de drogue, des locaux d'injection ou de la distribution d'héroïne.

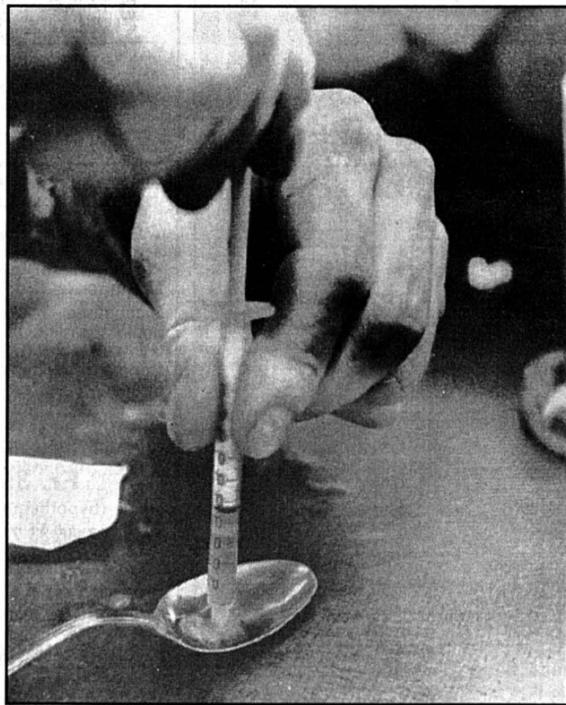
Le Parti démocrate-chrétien (PDC) approuve pleinement la philosophie du contre-projet, centrée à la fois sur la prévention, la répression, la thérapie et la réinsertion sociale. Mais il précise qu'une extension de la distribution de drogue ne devra être envisagée qu'après que le bilan des essais se révèle positif. Le PDC rejette en

outre toute dépénalisation de la consommation de drogue.

Les Verts approuvent en particulier la mise en place de structures d'aide à la survie et les efforts en matière de prévention. Ils critiquent en revanche le fait que le Conseil fédéral poursuive parallèlement sa «politique de prohibition». Le parti plaide pour la décriminalisation de la consommation.

Ce point de vue est dans l'ensemble partagé par l'Association suisse des intervenants en toxicomanie. Celle-ci note avec satisfaction que le texte laisse de nombreuses portes ouvertes en matière de politique de drogue. La Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales relève que le contre-projet permet un large consensus. La Ligue suisse des femmes catholiques est elle aussi satisfaite.

L'écho est également positif auprès des cantons. Ils estiment que le texte règle à satisfaction la question de la répartition des tâches entre eux et la Confédération. Ils saluent en particulier les compétences dévolues à cette dernière dans la lutte contre le crime organisé. Certains can-



TOXICOMANIE - Le contre-projet est centré à la fois sur la prévention, la répression, la thérapie et la réinsertion sociale.

tons, comme Berne et Lucerne, réclament toutefois un meilleur soutien financier de la Confédération.

Le Parti de la Liberté (PdL) est le seul à soutenir l'initiative «Pour une jeunesse sans drogue». Il prône une politique axée sur l'abstinence. Le PdL estime que le contre-projet offre une trop grande marge de manœuvre aux autorités, en particulier en ce qui concerne la distribution contrôlée de drogue. /ats

GLOBE

■ NÉGOCIATIONS - Une rencontre destinée à régler le différend entre belgicants péruviens et équatoriens s'est ouverte hier à Rio sous les auspices des quatre pays garants du Protocole de Rio (Argentine, Brésil, Chili, Etats-Unis). Le vice-ministre péruvien des Affaires étrangères, Eduardo Ponce, a assuré avant le début de la réunion qu'il «existait de bonnes perspectives d'arriver à un accord pacifique» sur le conflit frontalier qui a ressurgi depuis jeudi entre Quito et Lima. /afp

■ TOMBE D'ALEXANDRE - La tombe d'Alexandre le Grand a été retrouvée près de l'oasis de Siwa, dans le désert occidental de l'Egypte, a affirmé hier le secrétaire général du Conseil supérieur des antiquités égyptiennes. Des archéologues ont émis des doutes sur le bien-fondé de ces affirmations. /afp

■ CASQUES BLEUS - Le président croate Franjo Tudjman n'a donné aucune indication qu'il était prêt à changer d'attitude, selon le co-président de la conférence sur l'ex-Yougoslavie David Owen. Le président croate refuse de renouveler le mandat des casques bleus stationnés dans son pays après le 31 mars. /ats

■ NOUVELLES TÂCHES - L'ancien juge des enquêtes anti-corruption «Mains propres», Antonio Di Pietro, coordonnera les enquêtes de la Commission parlementaire nationale chargée de faire la lumière sur les épisodes de terrorisme en Italie. /afp

■ GOUVERNEMENT - Le roi Hassan II a reconduit hier Abdellatif Filali à la tête du gouvernement marocain. Abdellatif Filali est également ministre des Affaires étrangères et de la coopération. Le roi nommera les autres membres du gouvernement sur les recommandations de Abdellatif Filali. /reuter

■ ACCORD - Les Etats-Unis et la Chine ont conclu un nouvel accord de sept ans permettant à Pékin de participer au marché international des lancements de satellites commerciaux. Cet arrangement a été annoncé lundi par le représentant américain pour le Commerce, Mickey Kantor. /afp

Tempête: les forêts ont souffert

La tempête de jeudi dernier a fait des ravages dans les forêts suisses: environ 200.000 m³ de bois ont été renversés, et les dégâts sont estimés à au moins dix millions de francs. Le nord-ouest du pays a été le plus touché. Un forestier a péri lors de travaux de déblaiement dans le Melchtal (OW).

Ces dix dernières années, cinq ou six tempêtes de la force de celle de jeudi ont été enregistrées en Suisse, soit en moyenne une tous les deux ans. «La fréquence des ouragans est en forte augmentation, c'est inquiétant», a déclaré mardi à l'ATS Stefan Zeltner, responsable à l'Association suisse d'économie forestière (ASEF) à Soleure.

C'est l'Arc jurassien et le canton de Berne qui ont été les plus touchés par le passage de «Wilma» la semaine dernière: Vaud déplore 50.000 m³ de bois cassés, l'Oberland bernois 30.000, le Jura 19.000 et Bâle-Campagne 15.000, un chiffre très élevé en comparaison avec la surface boisée de ce canton. Ces données ont été fournies à l'ATS par l'ASEF et les différents services cantonaux des forêts.

Les travaux de déblaiement et les différentes mesures de protection et de remise en état des chemins et des forêts devraient coûter au moins dix millions de francs à la Confédération, aux cantons et aux propriétaires concernés. C'est encore peu par rapport aux 350 millions de francs qu'avait coûté le passage de l'ouragan «Vivian» en février 1990: 4,9 millions de m³ de bois avaient alors été jetés bas, soit plus que le volume exploité annuellement en Suisse.

«Wilma» a fait indirectement au moins une victime: un homme de 60 ans a été happé et tué par un tronc d'arbre lundi dans le Melchtal (OW) alors qu'il était occupé à des travaux de déblaiements en forêt. /ats



VENTE D'IMMEUBLES

Le jeudi 9 février 1995, à 14 heures

Salle du Tribunal du district de Boudry, rue Louis-Favre 39, à Boudry, l'administration spéciale de la Masse en faillite Borel S.A. procédera à la vente unique des immeubles suivants.

**gare 4, 8, 9, 10, Corcelles
9 et 11 à Peseux:**

Situation:
art. 1406 - 1407 - 1581 - 1631 - 1632 - 1878 - 2029 - 2753 - 3089 du cadastre de Peseux.

Surface totale:
9273 m² dont 4709 m² de places-jardins.

Bâtiments:
● 2 immeubles locatifs, 418 m², 6 appartements, année de construction 1907.
● 1 villa, 166 m², 3 niveaux, année de construction 1913.
● 1 usine, 4021 m², 41.089 m³, ateliers et locaux administratifs, années de construction 1902, 1957, 1965, 1988.

Estimation cadastrale: Fr. 6.215.000.-

Assurance incendie (1991): Fr. 12.573.800.-

Estimation de l'expert (1992): Fr. 10.300.000.- à 10.700.000.-

Visites: jeudi 2 février 1995 à 14 heures, sur annonce préalable à l'administration spéciale, ou date à convenir (038/30 35 00).

Les conditions de vente ainsi que l'état des charges sont déposés dans les bureaux de l'administration spéciale, Fiduciaire M.E.S Gestion S.A., Port-Roulant 13, 2003 Neuchâtel, ainsi qu'à l'Office des Faillites de Boudry.

Elles resteront à disposition des intéressés jusqu'au jour de la vente. 177663-122



Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds

VENTE D'IMMEUBLES LOCATIFS

Date et lieu de l'enchère: le **vendredi 3 mars 1995**, à 10 h 30, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2^e étage.
Débiteur: M. Coigny Bertrand à Gstaad/BE.

Cadastre Les Eplatures:

Article 945: RUE DE LA PAIX (rue de la Paix 127), bâtiments - places-jardins et trottoirs de 683 m².

Article 946: RUE DE LA PAIX (rue de la Paix 125), bâtiments - places-jardins et trottoir de 572 m².

Estimations: cadastrale (1989 - articles 945 et 946 ensemble): Fr. 1.260.000.-
de l'expert (1994 - articles 945 et 946 ensemble): Fr. 2.070.000.-

Vente requise par la créancière hypothécaire au bénéfice des 1^{er} et 2^e rangs.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 1^{er} février 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la Loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Les immeubles mis en vente pourront être visités sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10. Tél. (039) 28 54 64.

La Chaux-de-Fonds, le 7 décembre 1994.

176327-122

OFFICE DES POURSUITES:
Le Préposé, J.-P. Gailloud



OFFICE DES FAILLITES DE LA CHAUX-DE-FONDS

VENTE D'UN APPARTEMENT EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES

Date et lieu de l'enchère: le **vendredi 3 février 1995** à 15 heures, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2^e étage.

Failli: Mobiwel S.à r.l., rue des Sablons 10 à Neuchâtel. Délégation O.F. Neuchâtel.

Cadastre « Les Eplatures »

Désignation de la part de copropriété à vendre:

Parcelle 4593/N: rue du Succès (rue du Succès 1) à La Chaux-de-Fonds, appartement: 6^e étage, 4 pièces de 98 m² + 1 cave 6 m² + 1 galetas 15 m².

Estimations: cadastrale (1989) Fr. 230.000.-
de l'expert Fr. 255.000.-

Désignation de la parcelle de base:

Parcelle 2864, bâtiments, places-jardins de 1215 m².

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 9 janvier 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la Loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visites: sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des faillites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10. Tél. 039/28 54 64.

La Chaux-de-Fonds, le 14 décembre 1994.

176381-122

OFFICE DES FAILLITES:
Le préposé: J.-P. Gailloud

À VENDRE - À BÔLE

5 1/2 PIÈCES
160 m²



Nécessaire pour traiter: **Fr. 70.000.-**

Coût mensuel: Fr. 1560.-

59710-122

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

**Près des tunnels!
Près de l'autoroute!**



Puits Godet

Vos nouveaux locaux à Neuchâtel

Surfaces à louer ou à vendre dans la 2^e étape, dès 40 m², divisibles selon vos besoins spécifiques:

Etage	surfaces m ²	hauteur en m	charge kg/m ²	loyer Fr./m ²	vente Fr./m ²
rez	2518	4,00	1500	113.-	1850.-
1er	2624	3,02	800	121.-	2000.-
2e	2706	2,73	400	116.-	1900.-
3e	1668	2,73	400	128.-	2100.-

Pour visiter ou recevoir une plaquette descriptive, adressez-vous à M. Francis Godel

Alfred Müller SA

Entrepreneur général
Av. des Champs-Montants 14b
2074 Marin
Téléphone 038 33 12 22



P.S. Ouverture du restaurant «Le Puits» en avril 1995!

195599-122

A vendre

BELLE VILLA MITOYENNE

au Val-de-Ruz. 10 minutes de Neuchâtel, 5 pièces, grande surface habitable, état neuf, tout confort, garage double. Tranquillité. Prix Fr. 530.000.- 59718-122

Ecrire case postale 393, 2001 Neuchâtel.

A VENDRE À MARIN 177157-122

SURFACE COMMERCIALE d'environ 150 m²

Proche de la gare et de Marin-Centre. Prix très intéressants.

Pour visiter et traiter:
Société AZIMUT - Tél. (038) 31 51 09.

Particulier vend

chalet neuf

habitable tout de suite

Mayens-de-Riddes - La Tzoumaz/VS
3 chambres, 2 W.-C., bains, séjour avec poêle scandinave, cuisine agencée avec lave-vaisselle.

Construction traditionnelle très soignée, intérieur + extérieur bois massif. A 50 m des pistes + baby-lift. Domaine skiable relié à Verbier.

Terrain et toutes taxes comprises

Fr. 350.000.-

(hypothèque à disposition).

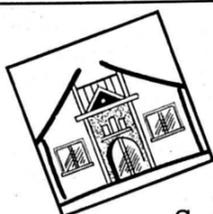
Tél. 027/86 33 73, heures de bureau, (027) 86 26 72, le soir. 177812-122

A vendre, centre du Landeron

Immeuble moderne

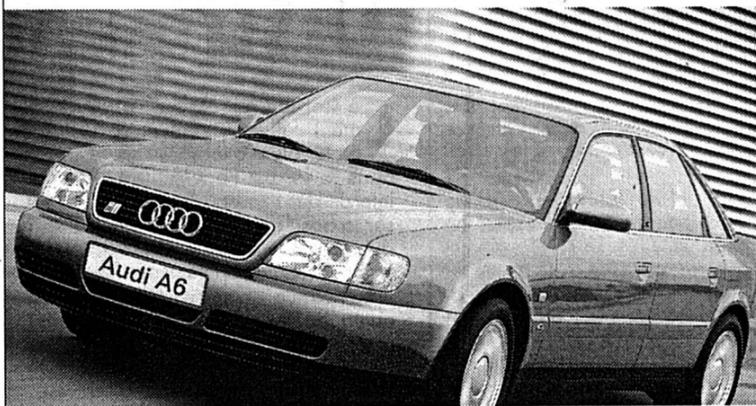
1984, 4 appartements, divers locaux, garage. Rendement intéressant.

PROFIMMOB - 038 / 25 25 46. 177771-122



Suite page 17

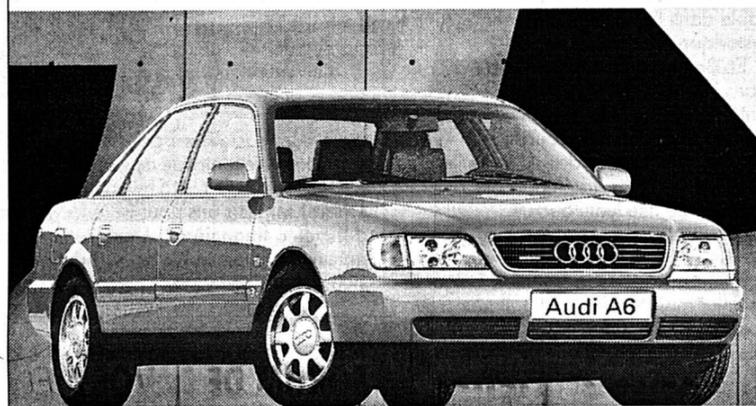
L'Audi A6.



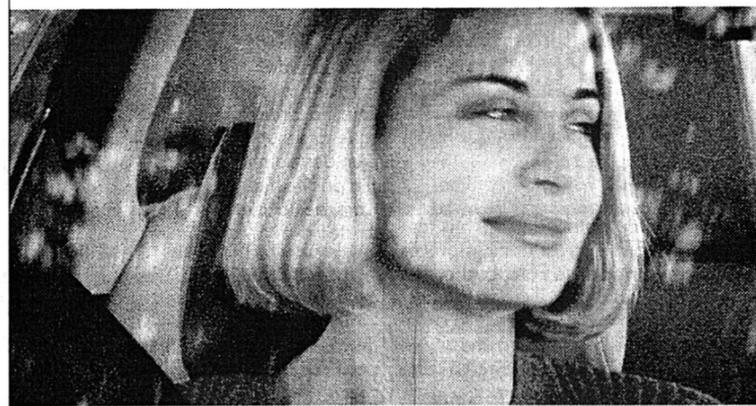
Audi n'a jamais fait mieux.



Au niveau de la sécurité.



Au niveau des moteurs.



Au niveau du confort.



Mais aussi au niveau du prix.

Dès 39300 francs, TVA comprise, avec équipement plus que complet.

Audi

La technique est notre passion.



02-761230/ROC

Secrétaires d'Etat: leur d'espoir

Les secrétaires d'Etat doivent être sauvés. Au lendemain du refus du projet par le Conseil national, la commission du Conseil des Etats a décidé hier de proposer à la Chambre des cantons de maintenir la création de dix postes de secrétaires d'Etat afin de décharger les conseillers fédéraux.

La décision de la commission présidée par Hans Jörg Huber (PDC/AG) a été prise par 13 voix sans opposition, ont indiqué les services du Parlement. Par 12 voix contre 2, elle s'oppose en outre à la scission du projet de réforme du gouvernement et de l'administration en deux arrêtés distincts. Le Conseil national avait opéré cette séparation la semaine dernière dans le but d'éviter qu'un référendum visant les secrétaires d'Etat ne fasse capoter toute la réforme.

Dans la discussion de détail, la commission des Etats s'est ralliée à la plupart des décisions du National. Elle ne s'est toutefois pas encore prononcée sur le point de savoir si la nomination des secrétaires d'Etat doit être confirmée par le Parlement. L'élimination des divergences qui subsistent aura lieu lors d'une prochaine séance.

Lundi soir, le Conseil national avait rejeté dans un vote surprenant la partie de la réforme portant sur les secrétaires d'Etat. Il venait pourtant de consacrer plus de quatre heures de discussions à cet arrêté, décidant notamment que la nomination des secrétaires d'Etat serait de la seule compétence du Conseil fédéral. /ats

■ **ÉLU** - Le conseiller aux Etats valaisan Peter Bloetzer (PDC) a été élu à l'une des vice-présidences du Parlement du Conseil de l'Europe à Strasbourg au début de la session d'hiver. Composé de 236 membres, il compte douze parlementaires fédéraux. Peter Bloetzer en fait partie depuis 1992, a communiqué hier le PDC. /ats

Numerus clausus: les craintes de Zurich

Le canton de Zurich critique vivement la décision du Tribunal fédéral de ne pas admettre les restrictions d'admission pour les études de médecine introduites à Zurich. Les étudiants refusés dans une autre faculté à cause du *numerus clausus* viendront tous à Zurich. La qualité des études risque de se dégrader.

Vendredi dernier, la Haute Cour de Lausanne désavouait le gouvernement zurichois qui, l'automne dernier, a limité à 400 le nombre de places en première année de médecine. Cette restriction nécessite une base légale inexistante à Zurich, ont estimé les juges du Tribunal fédéral (TF). Réagissant hier à ce verdict, le chef de l'Instruction publique cantonale n'a pas mâché ses mots.

- Le TF n'a pas voulu comprendre le problème zurichois, a déclaré Alfred Gilgen devant la presse. Sa décision est en outre «bâclée», car elle se base sur des chiffres faux. La capacité de l'Université de Zurich pour les études de médecine est dépassée depuis 1993, avec plus de 400 inscriptions, a expliqué Stephan Widmer, du département «Université» de la direction cantonale de l'Instruction.

Sur les sept universités offrant un cursus complet ou partiel en médecine (Bâle, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Berne et Zurich), les deux dernières sont les seules à ne pas disposer de bases légales pour l'introduction d'un *numerus clausus*. La semaine passée, le Grand Conseil bernois a cependant approuvé en première lecture la modification nécessaire de la loi sur l'université. Mais un référendum menace.

- Seul Zurich n'a rien, alors que nous avons souvent demandé le *numerus clausus*, s'est plaint Alfred Gilgen. La commission compétente du parlement a rejeté le projet de modification de la loi proposé par le gouvernement. Ce dernier est cependant prêt à limiter le *numerus clausus* à une période de cinq ans. Le Grand Conseil doit se prononcer ces prochaines semaines. S'il accepte, le projet devra encore être avalisé par le peuple. /ats

CONSEIL NATIONAL / Version rectifiée de la loi sur l'égalité entre femmes et hommes

Discrimination interdite dès l'embauche

Le Conseil national s'est partiellement rallié hier à la version des Etats, plus favorable aux femmes, dans la loi sur l'égalité. Il sera ainsi interdit dès l'embauche de discriminer sur la base du sexe. Par contre, le fardeau de la preuve ne sera allégé que lors de discriminations salariales.

Le Conseil national a maintenu quelques divergences avec le Conseil des Etats, qui doit encore se prononcer. Mais dans le point central de la loi sur l'égalité entre femmes et hommes, le National s'est rallié à la version des Etats. Il sera interdit de discriminer sur la base du sexe «à l'embauche, à l'attribution des tâches, à l'aménagement des conditions de travail, à la rémunération, à la formation et au perfectionnement professionnels, à la promotion et à la résiliation des rapports de travail».

Le National a refusé par 111 voix contre 58 d'exclure l'embauche, comme il l'avait fait lors de la première lecture. Samuel Schmid (UDC/BE) et Toni Bortoluzzi (UDC/ZH) avaient pourtant fait valoir que l'inclusion de l'embauche représenterait une charge administrative trop importante pour les petites et moyennes entreprises, le dernier brandissant même la menace du référendum.

Trix Heberlein (PRD/ZH) leur a rappelé que la liberté contractuelle était maintenue. Et Margrith von Felten (PS/BS) a montré que l'exclusion de l'embauche autorisait explicitement la discrimination à ce stade. Il suffirait de pas engager de femmes pour éviter des discriminations, a ajouté le conseiller fédéral Arnold Koller.

Restant sur ses positions, le Conseil national a par contre restreint l'allègement du fardeau de la preuve aux questions salariales. Dans ces cas, il suffira aux employés de rendre la discrimination vraisemblable: à l'employeur de prouver l'inverse. Le National a refusé par 89 voix contre 87 de permettre aux victimes de discriminations de se défendre plus facilement dans les domaines touchant l'embauche et les rapports de travail.

En cas de discrimination, la loi prévoit le droit à des indemnités. Contrairement au Conseil des Etats, la Chambre du peuple a introduit par 101 voix contre 60 une différenciation entre les cas de discrimination portant sur un refus d'engagement d'une part et ceux portant sur la résiliation de rapports de travail ou le harcèlement sexuel d'autre part. Dans le premier cas, les indemnités versées ne devront pas excéder trois mois de salaire; dans le second



AU TRAVAIL - Les employeurs devront en particulier veiller à ce que les travailleurs ne soient pas harcelés sexuellement. archives

cas, le maximum est fixé à six mois de salaire.

Le Conseil national n'a par ailleurs pas maintenu sa définition restrictive du harcèlement sexuel. Il s'est rallié par 104 voix contre 61 au Conseil des Etats, en précisant la définition par des exemples. La formule choisie complète le Code des obligations. Comme l'employeur doit déjà protéger et respecter la personnalité du travailleur, il devra en particulier veiller à ce que les travailleurs ne soient pas harcelés sexuellement et qu'ils ne soient pas désavantagés en raison de tels agissements.

La Chambre du peuple a en outre suivi le Conseil des Etats sur la question du droit de plainte des organisations. La loi prévoit que certaines organisations ont qualité pour agir en leur propre nom en vue de faire constater une discrimination. L'issue du procès doit affecter

«un nombre considérable de rapports de travail».

La majorité du conseil a refusé par 86 voix contre 84 une proposition de minorité défendue par Heinz Allenspach (PRD/ZH). Il estimait que si l'action en constatation portait sur la discrimination d'une seule personne, elle ne pouvait se faire qu'avec le consentement de la personne concernée. /ats

■ **EN INDE** - Jean-Pascal Delamuraz effectuera du 5 au 8 février prochain une visite en Inde. Invité par le ministre indien des Finances, le chef du Département fédéral de l'économie publique (DFEP) conduira une délégation comprenant une quinzaine de représentants de l'économie privée. Le chef du DFEP sera reçu par le président et le vice-président indiens. /ap

Le National en bref

■ **BREVETS** - Après les Etats, il a approuvé la révision de la loi sur les brevets d'invention, par 99 voix sans opposition et onze abstentions. Les médicaments seront ainsi protégés plus longtemps par les brevets. Objectif: favoriser la place scientifique suisse.

■ **TESTAMENTS** - Il a approuvé par 115 voix sans opposition une modification du code civil sur les testaments olographes. La mention du lieu ne

devrait plus être une condition de validité des actes écrits de la main du testateur.

■ **ESSENCE** - il a approuvé par 58 voix contre 56 une motion demandant au Conseil fédéral de tout entreprendre pour réduire le plus rapidement possible la consommation d'essence des voitures. Le gouvernement a annoncé que des normes seraient fixées dès le 1er octobre. /ats

FORUM DE DAVOS / Fin de la 25me édition après six jours de débat

Un pressant appel à l'action

La crise mexicaine et la refonte des institutions de l'ONU ont marqué le 25me Forum économique mondial. Côté suisse, la première rencontre helvético-turque de haut niveau depuis trois ans a été un des points forts de la manifestation qui a pris fin hier après six jours de débat.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le secrétaire général des Nations Unies, Boutros Boutros-Ghali, a déclaré que l'ONU doit conduire une action de démocratisation pour éviter que la globalisation de l'économie n'aggrave le fossé entre riches et pauvres. Cette action doit englober également les institutions de l'ONU.

Interdépendance oblige

Le Forum de Davos a vécu six jours sous le signe de la «globalité». Peu d'orateurs ont fait l'impasse sur ce terme qui, interdépendance oblige, renvoie à la nécessité de coopérer pour trouver des solutions efficaces.

Le ton a été donné dès la session d'ouverture du Forum jeudi. Boutros Boutros-Ghali proclamait l'entrée dans l'ère de la société globale. Par satellite, Bill Clinton lui répondait, en appelant de ses vœux l'avènement d'une «nouvelle structure économique globale».

Révéléateur de cet état d'esprit, le traditionnel IGWEL, un brainstorming réservé aux décideurs économiques, a été dominé par la question de la «globalisation». Lundi, plusieurs scientifiques ont insisté sur le besoin de créer un «réseau de connaissance globale».

Au menu des quelque 300 sessions du Forum, on trouvait la «coordination globale» des politiques monétaires, l'«anarchie globale» du développement des affaires, la «globalisation des valeurs» ou encore l'avenir de la «jeunesse globale». /ats

Une commission dite «de gouvernance globale», composée d'une trentaine de leaders politiques, lui a remis un rapport contenant une série de propositions pour réformer l'ONU. Intitulé «Appel à l'action», ce rapport propose notamment d'abandonner le droit de veto et de créer un Conseil de sécurité économique (CSE).

Ce dernier, sorte de forum pour les représentants des plus grandes nations économiques, se veut plus représentatif que le Fonds monétaire (FMI) ou le G7 et plus efficace que le système onusien. Le rapport propose la création d'une force de volontaires de l'ONU, capable d'agir dans les cas «flagrants» et «extrêmes» de violation de la sécurité des populations.

Carlos Menem, le président de l'Argentine, a estimé que la résistance de la monnaie argentine après le recul d'un tiers du peso mexicain «démontrait» la solidité de son économie. Le secrétaire mexicain au Commerce et à l'industrie Herminio Blanco Mendoza a pour sa part pronostiqué un retour à la croissance dans son pays cette année encore.

Hier, on apprenait que Bill Clinton renonçait à demander au Congrès de voter le programme d'assistance. Il compte agir par décret désormais pour aider Mexico.

Côté suisse, le Forum a donné lieu à la première rencontre helvético-turque de haut niveau depuis presque trois ans. Flavio Cotti, chef du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), s'est entretenu vendredi avec le premier ministre turc Tansu Ciller, un peu plus d'un mois après la normalisation des relations diplomatiques entre les deux pays.

Flavio Cotti a jugé «bonnes» les relations bilatérales. Celles-ci avaient pourtant connu un nouveau «refroidissement» après la révélation d'une initiative de Flavio Cotti qui voulait envoyer en Turquie une mission internationale de contrôle du respect des droits de l'homme. Tansu Ciller a qualifié l'initiative de Flavio Cotti d'«inopportune et déplacée».

Les relations Suisse-Union européenne (UE) ont constitué un autre pôle important du séjour de Flavio Cotti et de son col-

lègue du Département fédéral de l'économie publique (DFEP) Jean-Pascal Delamuraz. Tous deux ont analysé les premiers résultats des négociations sectorielles engagées avec l'UE en compagnie du nouveau président de la Commission européenne Jacques Santer et du commissaire chargé des relations extérieures de l'UE Hans van den Broek.

Environ 850 hommes d'affaires, 200 politiciens et 300 «experts» ont participé cette année au Forum. Celui-ci a été officiellement clos hier soir par l'ancien président de la Commission européenne, Jacques Delors. /ats

Convention contre la corruption

Une convention internationale pour combattre la corruption dans les domaines économique et politique: c'est le but d'une initiative lancée hier par des hommes d'affaire et des responsables politiques au Forum de Davos. Le procureur de la Confédération, Carla del Ponte, a soutenu ce projet.

- Les profits engendrés par les activités illicites ont augmenté de façon vertigineuse, a expliqué le secrétaire général d'Interpol, Raymond Kendall. «Aux Etats-Unis, ils atteignent quelque 400 milliards de dollars (près de 520 milliards de francs) par an, plus que le budget de la défense».

L'accroissement de ces profits permet de corrompre d'autant les institutions. Avec la globalisation de l'économie, ils mettent en péril tout le système financier et commercial, a ajouté Raymond Kendall.

Pour combattre ce fléau, il faut élaborer une convention internationale sur la corruption, à l'instar de celles déjà en vigueur contre la drogue et le terrorisme. Il est également impératif d'harmoniser les lois et les pratiques entre Etats, ont déclaré à Davos les promoteurs du projet. /ats

RHÔNE-RHIN

■ **EXTRADITION** - Damara Bertges, chef du club d'investissement interdit en Suisse European Kings Club (EKC), sera extradée d'Autriche en Suisse. Le Ministère autrichien de la justice a définitivement confirmé une décision prise il y a une semaine par un tribunal de Graz. La date n'est pas encore fixée. /ats

■ **THIERRY MASSELOT** - A la demande de la direction de la Télévision suisse romande (TSR), Thierry Masselot a accepté de prendre en charge la création du décrochage de la région franco-genevoise et d'être le rédacteur en chef de cette fenêtre d'information locale. Ce journal local transfrontalier, un «tout image» de six minutes, sera diffusé sur le bassin franco-genevois uniquement, par Suisse 4 et France 3. /comm

■ **SURCHARGÉ** - Le Tribunal fédéral certifie par voie officielle qu'il est bel et bien surchargé. Il le fait savoir dans une lettre adressée à la Commission de gestion du Conseil national. Cette prise de position intervient à la suite de récentes déclarations du juge fédéral Claude Rouiller qui exprimait un avis différent. /ats

■ **PRO INFIRMIS** - L'association Pro Infirmis a célébré hier ses 75 ans. Quelque 230 invités ont participé à la fête tenue à Lucerne. La conseillère fédérale Ruth Dreifuss a adressé ses félicitations à l'organisation d'aide aux personnes handicapées. Une exposition de dessins humoristiques a en outre été inaugurée. /ats

■ **MANIFESTATION** - Une cinquantaine de jeunes ont manifesté hier en début de soirée devant les portes de l'Hôtel de police à Lausanne. Ils ont dénoncé la manière d'agir de la police lors de récentes évacuations de squatts. Ils ont ensuite exposé leurs revendications devant l'Hôtel de ville où siégeait le Conseil communal. /ats

■ **POLICIER: S BLESSÉS** - Lors d'une poursuite, une voiture de la police cantonale argovienne est entrée en collision avec un camion hier matin sur la N1. Deux policiers ont été légèrement blessés et leur voiture a été complètement démolie. Les fuyards ont été appréhendés quelques heures plus tard à la gare d'Interlaken (BE). /ats

PICKPAY

Le Discounter de marques



Vainqueur aux points!

B 5/95 valable du 1 au 7 février 1995

177864-110

Hohes C

3 sortes
1 litre tetra

2.40

25%

1.79



Beaujolais AC

les Glamoureuses
7,5 dl 1993

32%

3.99

5.95



Le gros lot!

Carefree protège slip

extra mince
36 pièces

4.20

3.49

Maggi Quick Lunch

toutes les sortes

2.30

1.84

Yoplait Petit Filou

toutes les sortes

360 g

3.98

2.99

Munz branches blanches

multipack, 10 pièces

4.60

3.98

café Mövenpick

le divin

en grains, sous vide

500 g

7.95

6.99

Johannisberg

Vieux Bardots

7 dl 1993

5.95

5.25

Arkina Maxi

1,5 litre pet

1.20

26%

1.88

Findus Lasagne

• verdi al forno
• ai funghi

500 g

5.95

20%

4.76



Feldschlösschen

lager blonde

12 x 1 litre

24.-

20.28
+ dépôt

Wrigley's Extra

• Peppermint
• Mentholmint

3 x 7 sticks

2.85

2.29



Château St. Yves

Bordeaux AC

7 dl 1992/1993

5.50

28%

3.95



Omo

8 kg

19.50



Carefree

• standard
• protège slip light

42 pièces

4.40

3.79



N'est pas disponible dans toutes les succursales

Whiskas Finesse

toutes les sortes

200 g

1.50

20%

1.20



Marin Centre/Marin

Madame Clémentine

Sciences occultes
Astrologie
Médium
(40 ans d'expérience)

Tél. 024/21 49 01 195631-110

CASSIOPEE

156 85 58

2.13CHF/mn ou Rdv

195392-119

156 85062

Natacha / Tania LIVE SEX

Fr. 2.13/min

156 70922

176301-119

L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PUBLICITÉ

038/256501

AVIS OFFICIELS



ROUTES NATIONALES SUISSES
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

CONSEIL D'ÉTAT

N 5 - VAUMARCUS - BEVAIX

Consultation de la décision finale d'approbation complémentaire et d'autorisation ainsi que de l'étude d'impact sur l'environnement relative au noyage de matériaux dans le lac

En application de l'article 20 de l'Ordonnance relative à l'étude d'impact sur l'environnement (OEIE), le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel soumet en consultation la décision finale d'approbation complémentaire et d'autorisation concernant l'objet mentionné sous rubrique ainsi que l'étude d'impact sur l'environnement y relative.

Les documents peuvent être consultés du 30 janvier au 21 février 1995 dans les locaux du service des ponts et chaussées, office de construction de la route nationale 5, rue Pourtalès 13 à Neuchâtel.

Au nom du Conseil d'Etat:
Le président: P. Hirschy
Le chancelier: J.-M. Reber

177590-120



ROUTES NATIONALES SUISSES
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
Département de la gestion du territoire

SOUMISSION

Dans le cadre des travaux préparatoires en vue de la construction de la N 5 entre la frontière vaudoise et Areuse, le Département de la gestion du territoire de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission la mise sous arcades du trottoir nord de la future RC 5 à Bevaix.

Il s'agit essentiellement de:

- démolition: 150 m²
- échafaudage: 300 m²
- béton armé: 80 m³
- maçonnerie: 150 m³
- construction métallique: 5 to
- trottoirs et chaussées: 300 m²
- terrassement: 300 m³

Un émoulement fixé à Fr. 50.- est demandé aux entreprises souhaitant obtenir le dossier de soumission. Ce montant est à verser sur le CCP 20-73-3 de l'Etat de Neuchâtel en faveur du compte 114330.501.00.

Les entreprises intéressées, fournisseurs et sous-traitants compris, sont priés de faire parvenir, jusqu'au vendredi 10 février 1995, à l'Office de construction de la N 5, rue Pourtalès 13, 22001 Neuchâtel, leur inscription, accompagnée, pour validation, du récépissé de leur paiement, et de préciser qu'il s'agit du lot 2496.

Le chef du Département
P. Hirschy 177563-120

177765-110

Daniel Mayor



Electroménager

... la technique professionnelle

MEMBER



Cuisinières - Congélateurs - Réfrigérateurs
Machines à laver - Aspirateurs etc.

TÉL. 038/41 22 09

Exposition permanente

Sombacour 11 - 2013 Colombier

Première bataille juridique perdue pour l'UBS

Le Tribunal de district de Zurich a accepté en première instance les motifs d'un actionnaire nominatif opposé aux décisions de l'assemblée extraordinaire de l'UBS du 22 novembre 1994.

L'Union de banques suisses (UBS) vient d'essayer une première défaite juridique dans le conflit qui l'oppose à la société BK Vision et ses représentants depuis son assemblée générale extraordinaire du 22 novembre dernier.

Actionnaire individuel de l'UBS, ce dernier réclamait le blocage des décisions de l'assemblée. Celle-ci avait accepté à une courte majorité la création d'une action au porteur unique et la suppression implicite des actions nominatives.

Le tribunal zurichois a donné suite aux principaux arguments avancés par Peter Hafter, qui est aussi administrateur de la société BK Vision de Martin Ebner.

Garanties refusées

Suite au gel des décisions de l'assemblée réclamé aussi bien par Peter Hafter en tant qu'actionnaire individuel que par BK Vision en tant que principal actionnaire minoritaire, l'UBS avait demandé au tribunal le dépôt, par chaque plaignant, de garanties pour un montant de 150 millions de francs.

Une même procédure opposant l'UBS à Martin Ebner - patron du groupe BZ dont fait partie BK Vision - est encore en suspens devant le Tribunal de commerce de Zurich.

Le Tribunal de district de Zurich fonde son jugement sur les statuts de l'UBS, qui limitent à 5% la part des voix à disposition de chaque actionnaire lors des assemblées.

Les décisions du tribunal zurichois ne sont pas définitives. L'UBS peut recourir dans un délai de 10 jours auprès de la Cours suprême du canton.

SERVICES FINANCIERS/ Les banquiers souhaitent une loi-cadre Surveiller, mais pas trop

De Zurich

Comment soumettre les activités financières non bancaires (gérants de fortune, avocats d'affaires, conseillers en placement) à une surveillance rigoureuse, sans que celle-ci ne soit pour autant étouffante et contre-productrice?

Actuellement, comme l'a rappelé hier Jean-Paul Chapuis, secrétaire général de l'ASB, à l'occasion de la conférence de presse annuelle de l'ASB, la loi sur les banques et la loi sur les bourses assujettissent à une autorisation l'exercice des professions de banquier et de négociant en titres.

Soumises à un carcan réglementaire exigeant, les banques ont parfois tendance, pour éviter des tracasseries administratives, à passer par ces indépendants. Idem pour la clientèle, qui d'adresse aujourd'hui de plus en plus souvent à des professionnels qui ne sont pas soumis aux mêmes obligations.

Cette loi-cadre sur les services financiers devrait permettre, d'une part, de lutter contre le blanchiment d'argent, et d'autre part de jouer la carte de l'euro-compatibilité.

Une surveillance directe sur tous les gérants de fortune, agents fiduciaires ou conseillers en placement serait difficilement concevable, souligne Jean-Paul Chapuis à ce propos.

Une loi sur les services financiers devrait aussi, évidemment, soumettre à autorisation les prestataires de services qui n'en n'ont encore pas besoin.

Banquiers, pas flics

En matière de blanchiment d'argent, la question est plus complexe: si les banquiers jurent qu'ils font tout pour encourager la lutte contre ces pratiques douteuses, ils s'opposent par contre à ce que leur personnel soit tenu d'informer les autorités fédérales en cas de transaction

suspecte. L'ASB continue de penser que les banques n'ont pas à jouer aux policiers et que le droit d'informer, nouvellement inscrit dans le Code pénal suisse, est suffisant.

Le devoir de diligence auxquelles sont soumises les banques en matière de blanchiment d'argent devrait être, selon l'ASB, déclaré d'application générale, sous une forme appropriée, pour l'ensemble du secteur financier.

Reste à voir quel accueil donneront les autorités fédérales, qui planchent aujourd'hui sur un remaniement complet du projet de loi sur le blanchiment d'argent, à ce paquet d'idées touchant au monde parabancaire.

◇ F. K.

● Lire ci-dessous notre commentaire

telex

VOITURES EN HAUSSE - Le marché automobile progresse à nouveau en Suisse. En 1994, 317.849 véhicules neufs ont été mis en circulation, soit 3,4% de plus que l'année précédente.

MOINS DE CHÔMEURS - Le nombre de demandeurs d'emploi, a diminué de 0,2% en décembre en France. Il a atteint 3.329.000 unités, soit 8200 de moins qu'à fin novembre.

GRÈVES EN ALLEMAGNE - Les débrayages se poursuivaient hier dans la construction mécanique allemande. Les ouvriers, qui réclament des augmentations salariales de 6% cette année, ont entamé leur mouvement lundi.

Banques cantonales: réduction des marges

Les banques cantonales ont souffert en 1994 de la réduction des marges d'intérêts. Sur 27 établissements, 17 ont déjà présenté leurs résultats pour l'année passée.

Les chiffres de certaines des principales banques cantonales, telles celles de Berne et de Zurich, manquent encore. Certaines tendances se dessinent pourtant. Jusqu'à maintenant, les banques cantonales n'ont que peu profité de la reprise économique amorcée l'année passée.

Les banques cantonales ont presque toutes dû affronter des diminutions des marges d'intérêts. Dans la plupart des cas, le niveau élevé des taux a amené des résultats insatisfaisants pour les opérations basées sur différentiel d'intérêts.

De nombreuses banques cantonales ont enregistré, dans leurs affaires de crédit, des taux de croissance supérieurs à la moyenne dans le domaine des prêts hypothécaires.

Affaiblir la concurrence

Par Françoise Kuenzi



En réclamant une surveillance accrue des activités parabancaires, encore rarement soumises à autorisations, les banquiers servent en premier lieu leurs intérêts: schématiquement dit, chaque nouvelle réglementation réduit d'un cran la liberté d'action des établissements bancaires et, du même coup, incite une partie de leur clientèle - pas forcément la plus recommandable - à se tourner vers des indépendants libres, eux, d'exercer où et comment ils le désirent.

été promulgués pour de bonnes raisons, ou du moins pour la bonne cause, mais qui ont eu cet effet pervers.

Du coup, il est logique que les banquiers réclament une égalité de traitement. Question d'éviter, aussi, que des «affaires» particulières ne déteignent sur l'ensemble de la place financière suisse.

Le problème ne peut pas être réglé uniquement par une loi contre le blanchiment d'argent, même si celle-ci est étendue aux services parabancaires. Non: les banquiers veulent que soit réglementé l'exercice de ces activités, peut-être pour en limiter l'expansion, mais surtout pour protéger les clients.

Qu'en diront les principaux intéressés, les gérants de fortune et autres conseillers en placement? Les cabinets établis et sérieux devraient y voir une reconnaissance de leurs activités, même si

ce n'est jamais de gaieté de cœur que l'on se soumet à une surveillance fédérale. Mais finalement, si l'exercice de ces professions n'a jamais été assujéti à une autorisation, c'est surtout parce que le législateur ne savait pas comment le faire.

Pourquoi ne pas créer, dans ces conditions, une loi faite spécialement pour eux? Les autorités fédérales étudieront peut-être la question. Ce qui est sûr, c'est que les banquiers trouveraient là un moyen de canaliser et d'affaiblir une concurrence grandissante.

◇ F. K.

LES COURS DE LA BOURSE

Cours du 31.01.95 aimablement communiqués par le Crédit Suisse

Table of stock market indices and prices including Amsterdam CBS, BALE, GENEVE, and ZURICH sections.

Table of exchange rates for Dollar (1.2925), DM (84.97), OR (15450), SWISS INDEX (1661.48), and DOW JONES (3843.86).

Table of various stock prices under the heading 'ZURICH (Etrangères)' listing companies like Jelmoil, Nestlé, and others.

Table of exchange rates and prices under the heading 'BILLETS' and 'DEVICES' listing various currencies and their values.

COOP

bons informel

NOUVEAU 5/95 f

au lieu de 39.-

29.-

*Plumettes d'oie neuves argentées, qualité 1a, 900g, housse: coutil blanc, qualité 1a.

*En vente dans les grands Centres Coop.

au lieu de 139.-

99.-

*5% de pur duvet de canard neuf, argenté, 1600g, housse en percale mi-bianche

NOUVEAU:

Riz au lait. Du riz au lait? D'accord mais avec du sirop de framboise. Alors vite, chez Coop. Fameux, non? **125g, .95***



Sauce Baked Potatoes. Une sauce aux fines herbes aromatiques et aux épices, délicieuse avec des pommes de terre au four, en robe des champs, des légumes ou du poisson. Prix: poids net 175g, **2.20***



Punch aux pommes. Chaud au coeur, chaud au ventre; c'est le secret du punch aux pommes instantané, édulcoré au sucre de raisin. Versez-le dans 2 dl d'eau bouillante, remuez, c'est prêt. Prix: 10 portions, **4.90***



Chococroc ARNI. Un tendre biscuit enrobé de chocolat au lait ou de chocolat noir avec des éclats de noisettes... vous en avez déjà l'eau à la bouche... Prix de lancement: 100g, **2.40**



Café au lait Nescafé. Ou comment bien commencer la journée. La saveur et l'arôme d'un bon café au lait: doux, crémeux et vite prêt. Prix de lancement: 280g, pour une vingtaine de tasses, **7.95***



Schatzeli. Qui y goûte, n'y résiste! C'est un amour de fromage, crémeux, généreux, juste à point. Un grand fromage à pâte molle et à croûte lavée. Prix: 125g, **2.45***

Neuchâtel

● Dans ce cahier, toute l'actualité du canton, de la ville et des six districts neuchâtelois, ainsi que des régions voisines



Barrières à supprimer
NEUCHÂTEL - La suppression de barrières architecturales est à l'ordre du jour du prochain Conseil général.

Page 13

EXPO NATIONALE 2001

RENDEZ-VOUS DES TROIS-LACS / Le temps d'arrêter des structures et de choisir un directeur

L'expo cherche un capitaine

Il faut faire vite et bien. Le comité de l'exposition nationale 2001 des Trois-Lacs devrait ce mois-ci encore créer une nouvelle association et désigner un directeur du projet, vraisemblablement un Alémanique bilingue. Des papables ont été contactés. Et l'on jettera ces prochaines semaines les bases de l'étude de faisabilité.

Après la joie procurée lundi par le choix du Conseil fédéral - encore que «la grandeur du triomphe est dans sa modestie», comme philosophait Jean Cavadini - le comité des Trois-Lacs n'a pas de temps pour l'autosatisfaction. Les manches sont retroussées. Présidé par le chancelier d'Etat neuchâtelois Jean-Marie Reber, le groupe technique qui a réglé jusqu'ici «Le temps ou la Suisse en mouvement» se réunit cet après-midi. Il s'agit d'affiner l'organigramme des structures chargées de l'étude de faisabilité puis de la concrétisation du concept. Emanation spontanée des villes et cantons partenaires, l'actuelle équipe, sans statut juridique, doit créer une association exécutive. Aujourd'hui, le comité est présidé par Francis Matthey, qui était à la tête du Conseil d'Etat neuchâtelois lorsque celui-ci a lancé la candidature

des Trois-Lacs, au printemps 1994. Le gouvernement neuchâtelois a décidé de longue date que le canton serait officiellement représenté au sein de la future association par Jean Guinand, patron des affaires culturelles, déjà membre du comité et en charge du dossier au Château. Il est trop tôt pour savoir si la présidence du projet restera neuchâteloise ou non.

En fait, explique Jean-Marie Reber, il appartiendra à la nouvelle association de composer ses organes, notamment son comité, son «conseil d'administration». Elle engagera à plein temps un directeur général du projet et, selon toute probabilité, mandatera un manager pour tenir le porte-monnaie et assurer le suivi du dossier.

- Nous ne voulons pas que le directeur général soit accaparé par des problèmes d'intendance, explique Jean-Marie Reber. Il devra non seulement être un organisateur, mais aussi un communicateur, d'une part dans les régions partenaires pour préparer les futures demandes de crédit, d'autre part à l'extérieur pour «vendre» l'expo car il y aura à ce titre un énorme travail en Suisse allemande.

Aussi le chancelier trouverait-il «sage» que le directeur, ou la directrice, soit alé-

manique et bilingue. Sur une vingtaine de noms évoqués, le groupe technique a retenu une dizaine de personnalités avec lesquelles contact a été pris. Des propositions seront faites au comité. Jean Guinand parle de «quelques bonnes pistes» et confirme la piste alémanique. Tout devrait être réglé en février encore.

Le comité et le directeur de l'expo seront épaulés par différents groupes de

travail. Ils mandateront ponctuellement des spécialistes des domaines à approfondir. Jean-Marie Reber souligne l'existence d'une «commission du contenu» de la future expo. Car prévoir des pavillons flottants sur les lacs, c'est bien joli. Il s'agira de les animer d'une façon qui sera «vivante et originale, n'en déplaise à Guy-Olivier Segond», promoteur déçu du projet genevois

dont Jean-Marie Reber rappelle qu'il n'a «pas le monopole de l'intelligence». Même si l'estimation en personnes est encore difficile, beaucoup de monde sera mobilisé autour des Trois-Lacs pour la future exposition nationale. Et plus le temps avancera et plus le mouvement s'amplifiera.

◇ Alexandre Bardet

Régler le ballet aquatique

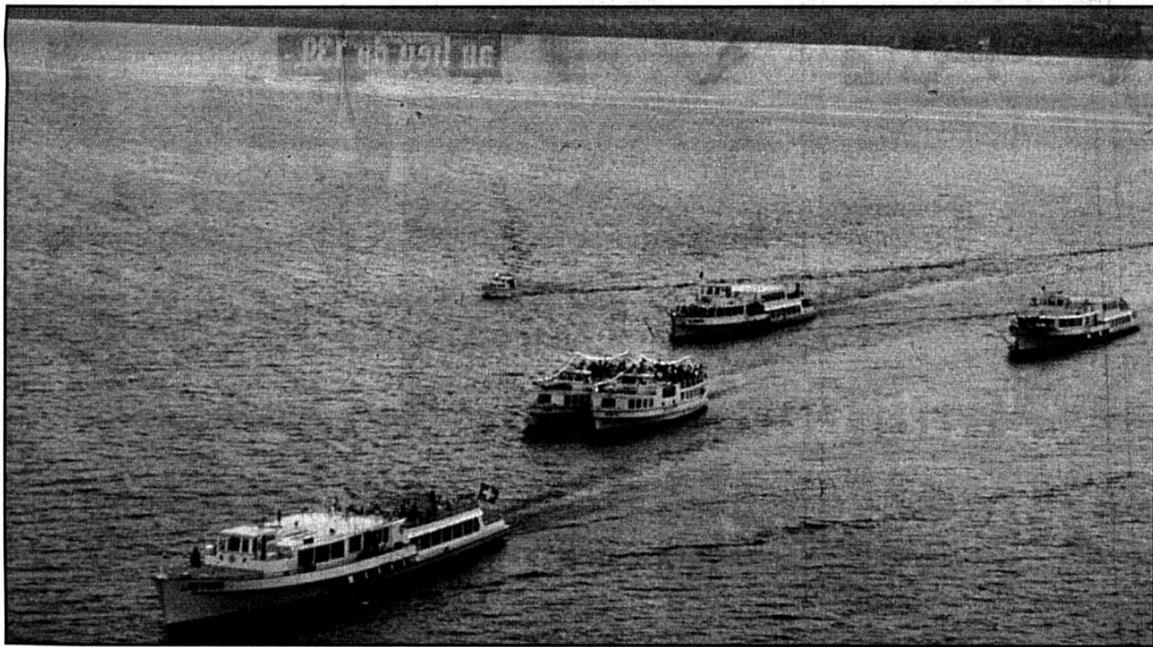
Prévue sur environ neuf mois, l'étude de faisabilité du projet «Le Temps ou la Suisse en mouvement» sera guidée entre autres par les trois concepteurs. Des mandats seront aussi confiés à des bureaux d'étude privés. Le chancelier d'Etat neuchâtelois Jean-Marie Reber souligne que la maturation du concept portera sur l'emplacement exact des sites terrestres de l'exposition nationale, sur leur infrastructure, sur l'usage ultérieur de ces réalisations. Des séances sont agendées dès ce mois avec les autorités concernées. On se penchera

aussi sur les Ateliers-passagers, ces pavillons qui seront à la fois lieux d'exposition et moyens de transport sur les lacs et rivières. Si leur concrétisation paraît d'ores et déjà possible, il s'agit de planifier leur mouvement, de «régler le ballet aquatique, l'une des choses les plus délicates» du projet d'ailleurs. En outre, si l'érection de l'île artificielle, l'Helvétèque, ne posera pas de problèmes techniques, il faut cibler son rôle, trouver un bon équilibre entre les différents pôles terrestres et aquatiques de l'expo.

L'analyse portera encore sur le marketing, les transports publics, les accès routiers, l'affinage du plan financier. Selon une première estimation, le budget prévoit 690 millions de francs de dépenses et 520 millions de recettes. Le solde de 170 millions serait notamment couvert par la Confédération, dont la participation ne sera cependant chiffrée qu'au terme de l'étude. Laquelle, admet Jean-Marie Reber, représente un boulot gigantesque. /axb

GRUPE DE PROMOTION / Sourire après la foire du tourisme de Zurich

Neuchâtel dévoile ses atouts



NEUCHÂTEL À LA BARRE - Si les atouts du canton sont légion, son lac et, partant, les activités nautiques offertes ont séduit plus d'un visiteur de la Fespo 95.

Qualifiée de «conférence de presse sandwich», la rencontre de lundi s'inscrivait entre deux foires: la Fespo de Zurich, qui vient de fermer ses portes, et celle de Genève, qui les ouvrira demain. Entre les deux? Le groupe de promotion de Neuchâtel, emmené par Yann Engel, a dressé un bilan du séjour alémanique. «Globalement, il est extrêmement réjouissant.»

La grande foire du tourisme de Zurich, la Fespo 95, est la plus grande et importante manifestation du genre en Suisse, quand bien même son rayonnement est international. Du 26 janvier à dimanche dernier, quelque 75.000 visiteurs, presque un record absolu, ont déambulé entre les stands, dont celui bien visible du groupe de promotion neuchâtelois. On a écrit bien visible, parce que derrière les prospectus, l'équipe de «professionnels» arborait un look résolument jeune. Jaune aussi, de par la couleur choisie pour les pullovers.

Pour la Fespo 95, le groupe de promotion était bien évidemment représenté par ses prestataires traditionnels - la Fédération neuchâteloise du tourisme (FNT), l'Office du tourisme de Neuchâtel et environs (OTN), celui des Montagnes neuchâteloises, la Société des hôteliers, celle des cafetiers, hôteliers et restaurateurs, ainsi que la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat. Pas seulement, douze

représentants supplémentaires ont fait le déplacement à Zurich. Dont les représentants de Jurassic Trek et d'Étapes-Jura, les bus PTT, l'Association neuchâteloise de camping, une horlogerie, Lac-Evasion (très très sollicité), etc. Bref, autant dire que les 39 mètres carrés du stand neuchâtelois étaient bien remplis.

A en croire Yann Engel, par ailleurs directeur de la FNT, les réactions enregistrées à la Fespo sont plus que satisfaisantes: si la région de Neuchâtel était mieux connue cette année qu'elle ne l'était en 1994, ses atouts ont suivi la même courbe ascendante. Et c'est tant mieux dès lors que la Suisse alémanique représente le gros du marché du tourisme de Neuchâtel.

Du point de vue des demandes, le tourisme pédestre a laissé sa trace à Zurich. Même engouement pour le VTT et les possibilités d'activités nautiques sur les trois lacs. Avec le verdict qui est tombé lundi pour l'Exposition nationale, gageons que Neuchâtel aura fort à faire pour satisfaire la clientèle «lacustre», qui ne manquera pas de s'accroître encore. En revanche, les musées ont enregistré un intérêt «stagant.» Quant au ski de fond, ce fut un peu une morne et verte plaine. Malgré un hiver précoce, il n'a pas rencontré le succès escompté, selon Yann Engel.

Dans un registre moins sportif, signa-

lons encore que l'hôtellerie continue de faire des émules. Mais, surprise, sa branche la plus cotée est celle qui englobe les vacances à la ferme, les gîtes ruraux et les vacances sur la... paille. Gastronomiquement parlant, les produits régionaux ont leur place dans le paysage suisse, tout comme les pendules neuchâteloises.

Dans certains domaines, Neuchâtel peut faire mieux. Ainsi, pour le camping. Si le potentiel existe, l'offre neuchâteloise est quelque peu souffreteuse. «Notre région manque cruellement de place de passage. En particulier durant la période estivale, où nous ne sommes pas à même de répondre favorablement aux touristes de passage. Nous devons offrir davantage.»

Après Zurich, le tour reviendra au Salon des vacances de Genève. Le stand du groupe de promotion sera remonté à Pallexpo, dès demain et jusqu'au 5 février. A cette occasion, la foire genevoise signera sa première édition. Le groupe de promotion de Neuchâtel entend procéder à une opération charme, grâce à ses sites idéaux pour la pratique du cyclotourisme, du VTT ou des sports nautiques. Notamment. «Il s'agira d'un ballon d'essai.»

Lequel, s'il devait s'avérer «dégonflé», ne volerait plus qu'au-dessus de la Suisse allemande. En attendant 1996 et les pays voisins.

◇ S. Sp.

CPLN / Attraction interactive en février

Cafétéria Saïgon

Depuis hier et jusqu'au 24 février, la cafétéria du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) est rebaptisée Café Saïgon. L'objectif: sensibiliser les 15-20 ans aux problèmes des drogues légales et illégales, mais aussi d'éveiller leurs aptitudes à la communication sociale.

Encore faut-il que les utilisateurs de la cafétéria s'approchent de la borne interactive. Sur simple pression du doigt sur l'écran, n'importe qui peut devenir le héros d'une histoire qui se déroule sous ses yeux et en son d'ambiance, en l'espace d'un quart d'heure environ. Les scénarios se focalisent sur les sorties du samedi soir et les cas de figure qui peuvent se présenter. Boire avec les copains? Renoncer? Plusieurs options sont offertes à tous les stades de l'histoire.

Le jeu interactif offre des digressions informatives sur divers problèmes de santé, mais interroge aussi les participants sur leurs réponses à des demandes affectives.

- Les situations font la part belle au plaisir de la rencontre et de la fête, mais abor-

dent aussi les thèmes de la solitude et de l'échec, explique le responsable cantonal de Café Saïgon Jacques Challandes.

Diverses mises à jour du jeu sont envisagées, notamment l'ajout de personnages féminins auxquels les jeunes peuvent s'identifier (il n'y en a qu'un seul actuellement, pour deux masculins). Le réalisme des scénarios n'évoluera pas vers le sensationnalisme, assure Jacques Challandes. Pas question d'inclure des images du Letten ou de shoot en gros plan.

Avant le CPLN, Café Saïgon a circulé dans les différents centres scolaires secondaires du canton. Davantage qu'un distributeur de réponses, il constitue un excellent prétexte à la discussion entre élèves et enseignants. En marge du groupe santé du CPLN, d'aucuns se demandent s'il ne serait pas également utile de se pencher sur les conditions de travail des apprentis. Les horaires imposés expliquent en partie que beaucoup se détournent du sport et éprouvent le besoin de titiller les limites socialement admises lors de leurs loisirs...

◇ C. G.

COUR CIVILE / Litiges commerciaux jugés

Mauvaises affaires

Faire une mauvaise affaire n'est pas un motif suffisant pour se départir d'un contrat qu'on a signé: l'entreprise B. se l'est vu rappeler sèchement lundi par la cour civile.

En 1992, elle commandait une machine auprès d'une société qui avait trouvé le moyen technique de souder le métal à des matériaux synthétiques. L'appareil était destiné à ouvrager des cadrans de montre. Une fois la machine livrée et facturée avec son outillage, B. l'a renvoyée à l'expéditeur. Elle a prétendu que la personne qui avait passé commande n'avait pas le pouvoir d'engager la société. Elle a également allégué qu'elle se trouverait dans l'impossibilité de garder le secret sur les procédés techniques de son fournisseur, dans la mesure où la machine était destinée à l'exportation en Extrême-Orient.

Les juges de la cour civile ont trouvé cette volte-face contraire au droit: si la machine ne correspondait pas aux attentes de B., la société aurait dû faire valoir des défauts. Elle n'en a pas trouvés. En fait, il apparaît que le procédé de soudage s'est révélé trop onéreux et qu'une autre solution technique a été trouvée dans l'intervalle. Déboutée, B. s'acquittera du prix de la machine (27.399

francs), des frais de la cause et versera une indemnité de dépens de 2500 francs.

Si les époux H. avaient également fait une mauvaise affaire, la cour civile leur a rendu justice. Il y a deux ans, ils s'étaient intéressés à reprendre un commerce de produits de nettoyage bien implanté auprès d'une clientèle romande et surtout valaisanne. Les vendeurs avaient laissé miroiter une rentabilité mensuelle de l'ordre de 5000 à 5800 fr. par mois. Exactement ce que recherchait R.H. pour compléter sa rente AI partielle. Après s'être acquittés des trois quarts des 100.000 fr. convenus pour la remise du commerce, les H. ont dû déchanter. Il ne leur avait été transmis qu'une cartothèque partielle de la clientèle et le chiffre d'affaires promis semblait inatteignable. Ils ont par conséquent sollicité l'invalidation du contrat pour cause d'erreur essentielle. La cour civile a admis leur requête, évoquant même l'éventualité du dol ou de la tromperie. Absents à l'audience, les F. ont été condamnés à rembourser les 80.000 f. déjà versés et à payer 5000 fr. de frais.

◇ C. G.

● La 1ère cour civile était présidée par Pierre-André Rognon, assisté des juges Geneviève Fiala et Claude Bourquin.

AUJOURD'HUI

Le saint du jour

Les Ella sont fières et droites. Studeuses et énergiques, elles réussissent. Mais ces femmes franches et directes sont aussi douées d'un sens aigu de l'observation et d'une clairvoyance étonnante. **E**

Ciné-nature

A 12h30 et à 14h15, au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel, il y a des moments merveilleux à passer pour les amoureux de la nature, grâce aux films de Georges Piaget intitulés «De l'eau et des ailes» et «Papilio Machaon». **E**



Répétitions

◆ L'ensemble de danse Sinopia célèbre ses dix ans d'activités professionnelles. Le public est convié à assister aux répétitions de «L'Audacieuse», 22^{me} création, à la rue de la Serre 68 à La Chaux-de-Fonds, de 13h30 à 17 heures. **E**

Pour les enfants

Dès 8 ans, les enfants retrouvent leur saison de spectacles, au théâtre de Neuchâtel, à 15 h, pour une unique représentation de «Les souliers rouges», création du théâtre «Ruotabilia», Rome. **E**

Slalom populaire

Rendez-vous à La Vue-des-Alpes pour le slalom populaire qui se déroule durant l'après-midi et la soirée. Il est encore possible de s'inscrire sur place dans l'aire d'arrivée, au niveau du col, dès 13 heures. Départ des écoliers et écolières dès 14 heures. **E**



FACULTÉ DES LETTRES / En marge d'un double centenaire

SFM, CVU: même idéal, même combat

A la façon de l'industrie automobile où les options pleuvent et où l'on saute du modèle le plus dépouillé au plus sophistiqué, diverses sont les publications universitaires. Parce que les vaches sont maigres et qu'on en voit malheureusement les côtes, ce doit donc être pour des raisons budgétaires que la plaquette consacrée au centenaire du séminaire de français moderne et du cours de vacances de l'Université se réclame de la famille des livres de poche, la seule différence étant que dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'avoir une poigne de forgeron pour ouvrir les pages. La table est dressée sans chiqué, mais l'ordinaire est excellent et c'est là le principal.

Tout a commencé en 1872 avec un cours spécial de français «à l'usage des élèves de langue étrangère» que va dispenser à Neuchâtel le gymnase cantonal, enseignement qu'assurera onze ans plus tard Paul Dessoulavy, professeur de grec et de français dans cet établissement avant qu'il n'enseigne la première de ces deux matières à l'Académie. De 1873 à 1892, 364 personnes suivront ces cours, mais le nombre des étudiants des facultés l'emportant peu à peu sur celui des gymnasiens. Dessoulavy proposa de transférer cet enseignement à l'Académie. Ainsi, le 17 juin 1892 un séminaire de français moderne pour étrangers fut-il créé à la faculté des lettres que dirigera cet homme à tout faire.

En 1906, l'Université succéda à l'Académie, mais le passage de la chrysalide au papillon n'eut guère d'incidence sur la vie du SFM que Paul Dessoulavy devint pourtant quitter en 1919; sa santé lui jouait des tours dont ne viendront malheureusement pas à bout deux congés successifs dont l'un - mais oui, l'époque le voulait... - pris à sa charge. Arthur Dubied lui succédera, s'effaçant à son tour devant Charly Guyot en 1928. De fil en aiguille, d'Eric Lugin à Philippe Terrier, celui-ci entré en fonction en 1991, en passant par Philippe Muller, Louis-Edouard Roulet et André Allemand, ce séminaire de français moderne fera son chemin. En 1992, année du centenaire, les effectifs se chiffraient à 130 étudiants qu'encadraient neuf professeurs. Le cap est tenu.

On ne peut dissocier l'histoire du SFM de celle du cours de vacances de l'Université, autre idée de Paul Dessoulavy à laquelle s'était rangé le Conseil d'Etat mais à condition que cela ne lui coûte rien! Prolongation de ceux du semestre d'été dispensés par le SFM, le premier de ces cours s'ouvrit le 21 août 1893. Aujourd'hui, Mme Brunko-Méautis, sa directrice depuis treize ans, comme Philippe Terrier, directeur du séminaire de français moderne, tous deux auteurs de cette plaquette, se félicitent évidemment de tels succès. Les effectifs du cours dépassent régulièrement les 200 étudiantes et étudiants, une pointe de 260 ayant été enregistrée en 1991.

En 1973 pourtant, faute d'un Winkelried capable d'assumer la responsabilité du cours, et parce que la faculté des lettres baissait alors les bras, une commission parvint à cette conclusion qu'il valait mieux le supprimer. C'était aller un peu vite en besogne; ce ne fut pas du goût du vice-recteur Jean Rychner, moins encore de trois professeurs du SFM, Ariane Brunko-Méautis, André Bandelier et Frédéric Eigeldinger. Ils se battirent tant et si bien que le cours fut sauvé et à travers lui «une institution vieille de 80 ans, bien ancrée dans la vie estivale de Neuchâtel et portant au loin la réputation de son Université».

Sérieuse puisque le sujet voulait qu'elle le fût, cette plaquette illustrée de 148 pages n'oublie pas l'anecdote, oasis appréciée de tous les voyageurs. On apprend ainsi que lors de la soirée dansante du cours de vacances de 1969, on



COURS DE VACANCES - Et dire qu'on voulait sa peau...

avait élu une miss. C'était à l'Université. Au bras de Jean Cavadini, chaque candidate descendit le grand escalier, déjà dévorée par les regards du jury.

Louis-Edouard Roulet, qui dirigea le SFM de 1960 à 1965, raconte aussi comment un jeune Chinois de Hong Kong tombé d'un bateau à Marseille «avait étalé au guichet de la gare Saint-Charles ce qui lui restait d'argent et demandé au fonctionnaire quelle était la ville universitaire de langue française qu'il pouvait atteindre en dépensant tout l'argent mais sans faire de dette». Et parce qu'il est aussi des hasards heureux, il poursuit: «Toujours est-il que le Marius en service - pour invraisemblable que cela paraisse - connaissait Neuchâtel. Ainsi avons-nous battu Besançon d'une courte tête...»

◆ Cl.-P. Ch.

PUB

Findus Lasagne 20%
• verdi al forno
• ai funghi
500 g
~~5.95~~
4.76

marché DIGA
Cernier
Cortailod
Le Landeron

B 5/95 valable du
1 au 7 février 1995

Beaujolais AC 32%
les Glamoureuses
7,5 dl 1993
~~5.95~~
3.99

Whiskas Finesse 20%
toutes les sortes
200 g
~~1.50~~
1.20

177863-110

Arkina Maxi
1,5 litre pet
26%
~~1.20~~
.88

Château St. Yves 28%
Bordeaux AC
7 dl 1992/93
~~5.50~~
3.95

Omo
8 kg
~~19.50~~
19.50

Feldschlösschen
bière blonde
15 x 58 cl
~~21.75~~
18.75
+ dépôt

Veuillez me verser Fr. _____ Adresser à Banque Procrédit, Fbg de l'Hôpital 1, 2001 Neuchâtel (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au **038-24 63 63**

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No _____

NPA/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

BANQUE Procrédit

Procrédit est une banque suisse. Pour un crédit de fr. 5000 - p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD). - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur. - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Voyance par téléphone
de 9 h à 23 h, lundi/dimanche
Tél. 156 88 02
aussi sur rendez-vous. Fr. 2,13/min. 177718-110

Cabinet sérieux VOYANCE ASTROLOGIE 156 88 71

Perdez 10 kg en 5 semaines Hygial

86658-110

Cabinets-conseils d'hygiène alimentaire
Le spécialiste de l'amaigrissement rapide sans carence qui, en 10 ans, a appris à des milliers de femmes et d'hommes à rester minces sans se priver.

Genève 022/786 60 49	Lausanne 021/323 58 34	Sion 027/22 48 88	Neuchâtel 038/25 37 07	Fribourg 037/22 44 45.
--------------------------------	----------------------------------	-----------------------------	----------------------------------	----------------------------------

Du grand Beethoven

L'Orchestre symphonique de Pecs n'est peut-être pas le plus connu de Hongrie, mais il mériterait peut-être de l'être après la magnifique prestation dont il s'est rendu coupable récemment au temple du Bas devant un nombreux public.

Les magnifiques Danses de Galanta de Kodaly, pages somptueuses, orchestrées de magistrale façon, puisant leur saveur dans les rythmes et les courbes magyares si caractéristiques et se terminant dans une apothéose sonore proprement envoûtante, mirent bien en valeur les qualités de l'Orchestre symphonique de Pecs, faites de souplesse, de netteté, de vigueur et de cohésion, le tout soutenu par une belle précision rythmique.

Le pianiste David Satyabrata était le soliste du deuxième Concerto de Beethoven. Doué d'une technique, d'une précision chirurgicale, de doigts d'acier et d'un rythme inaltérable, il joue de manière exemplaire, certes, mais glaciale. Dans ce Concerto, qui n'est certes pas le meilleur du grand Ludwig, il débitait son discours avec une aisance lointaine et une sorte de détachement qui finirent par lasser l'auditeur, ou du moins votre serviteur... Car le public réagit fort bien et salua longuement l'artiste qui donnait en bis une courte page de Mozart où s'affirmait encore une fois son style d'une netteté absolue doublée d'un toucher acéré sans pourtant quitter sa vision d'entomologiste un seul instant.

La septième Symphonie de Beethoven fut l'occasion pour le chef Nicolas Pasquet de faire valoir tout son talent, tant il est vrai qu'on avait rarement entendu cette page nourrie d'une prodigieuse énergie, d'une vitalité débordante, qui envahissent l'ensemble jusque dans le mouvement central, donnée avec autant de vigueur et de puissance. Le premier mouvement bondissant avec son fameux rythme à 6/8 prenant l'auditeur à la gorge pour ne plus le lâcher et l'étreinte devait encore se resserrer dans le dernier, sauvage, condensé et explosif.

L'accueil fut triomphal, on s'en doute, et devant un public déchaîné, l'Orchestre symphonique de Pecs et son chef Nicolas Pasquet ne purent faire autrement que de bisser la réexposition du final.

♦ Jean-Philippe Bauermeister

Grandeur et finesse de la guitare

Les guitaristes sont souvent gens frêles et subtils qui aiment à peaufiner pour des publics confidentiels des bouquets de miniatures rares. Loin de moi l'idée de dénier à André Fischer la finesse et la fragilité sans laquelle il n'est pas de véritable sensibilité artistique, mais disons-le d'emblée; il possède bien plus que cela et sait allier aux qualités susdites des atouts dont peu de ses collègues peuvent se vanter: ce qui, en André Fischer, tranche avec le portrait habituel du guitariste, c'est son sens de la construction, sa parfaite aisance dans les grandes formes, en un mot son souffle.

Bien servi par une guitare aux généreuses sonorités, à la conception de laquelle il a lui-même participé, il présentait récemment à la salle de concerts du Conservatoire, un programme dense et ambitieux, à la maturité d'autant plus remarquable que le musicien n'a que 22 ans! Loin donc des ressassés récitals de petits morceaux choisis, André Fischer ne présentait que quatre œuvres, s'étageant du XVIIIe au XXe siècle et culminant avec les monumentales (plus de vingt minutes!) Variations sur «la Folie d'Espagne» du grand compositeur mexicain Manuel Ponce, œuvre unique dans la littérature guitaristique et dont la forte architecture et les subtilités harmoniques trouvent en André Fischer un interprète constamment à la hauteur. On avait entendu précédemment le prélude fugue et allegro de Bach, le caprice op. 50 dit «Le Calme» de Fernando Sor, compositeur dont on comprit parfaitement que l'on eût pu l'appeler «le Schubert de la guitare», et l'envoûtante «Invocation et danse» de Rodrigo, dont on avait plaisir à voir qu'il n'était pas que l'auteur du «Concerto d'Aranjuez»: dans toutes ces œuvres, au-delà de la maîtrise technique, ce fut à chaque fois le miracle d'une musique portée, malgré l'intimité de l'instrument, par un élan mélodique irrésistible. Très chaleureusement applaudi, André Fischer confirma dans ses deux bis (les variations sur «Malborough» de Sor et le premier prélude de Villa-Lobos) son goût pour le tape-à-l'œil et son attachement à une finesse et à une profondeur musicales dont on espère qu'elles sauront le mener loin.

♦ Alain Corbellari

CONSEIL GÉNÉRAL/ Riche ordre du jour pour la séance de lundi

Barrières architecturales à supprimer

Lors de sa séance de lundi prochain, le Conseil général de Neuchâtel ne devra pas seulement se pencher sur les gros morceaux que sont la demande de crédit pour divers travaux aux hôpitaux de la Ville et la demande de crédit relative à l'alimentation électrique de l'entreprise Baxter (lire «L'Express» de samedi et de lundi). Il devra également décider du sort d'une demande de crédit pour la suppression de barrières architecturales au Musée d'ethnographie et dans les immeubles 6 et 8 du passage Maximilien-de-Meuron.

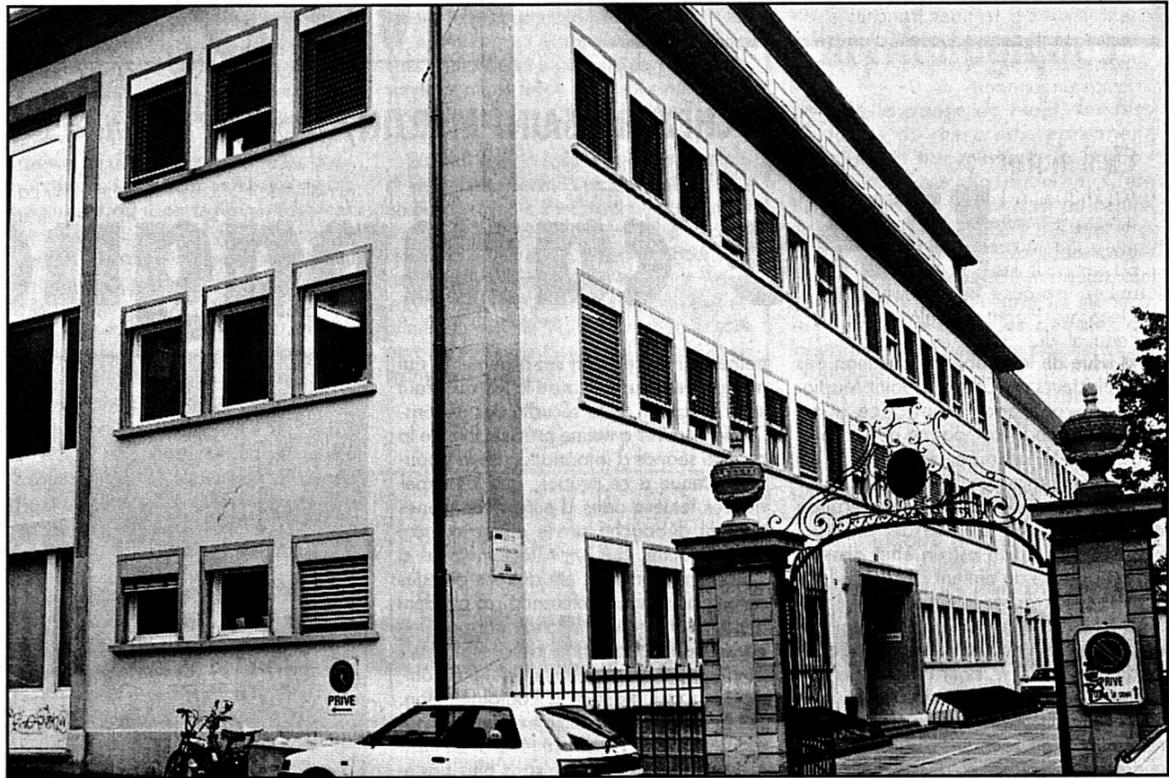
Le gros morceau concerne ces deux immeubles, récemment achetés par la Ville: la construction d'un ascenseur adapté aux handicapés, l'amélioration de l'accès au rez-de-chaussée et la création de WC pour handicapés reviendront à un total de 285.000 francs.

Qui s'installera dans ces bâtiments? Dans son rapport, le Conseil communal mentionne l'Association de défense des chômeurs, les bureaux de la section du Littoral neuchâtelois de l'Association suisse des invalides et une bibliothèque interculturelle, le Centre de santé de Neuchâtel et l'atelier de formation continue du Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois.

Pour le Musée d'ethnographie, le Conseil communal propose de reconstruire avec une structure métallique la rampe de l'aile est et d'installer une plate-forme élévatrice d'escalier dans le bâtiment des expositions temporaires. Il devrait en coûter 75.000 francs.

Le Conseil général devra également se prononcer sur l'octroi d'un droit de superficie à Chaumont au profit de Philippe Addor. Ce Chaumonnien désire construire une écurie-remise entre la route conduisant à l'hôtel Chaumont et Golf, le terrain de football et la route de Chaumont. Ce bâtiment permettra d'abriter les chevaux, les calèches et le fourrage nécessaires au projet de leçons d'équitation et de promenades à cheval et en calèches mis au point par Philippe Addor avec l'aide des hôteliers, de Profuni et de la Société d'intérêt public de Chaumont.

Enfin, le législatif devra décider de l'octroi d'une servitude de passage de conduites à la Rouvraie, à Bevaix, de la vente d'une parcelle de terrain à Pierre-à-Bot-Dessous et de l'octroi d'une servitude de droit de jour en faveur du



LES NO 6 ET 8 DU PASSAGE MAXIMILIEN-DE-MEURON - Il faudra dépenser 285.000 fr. pour le rendre accessible aux handicapés.

Centre suisse d'électronique et de microtechnique. Laissé en plan à l'issue de la précédente séance, le rapport d'information du Conseil communal concernant la protection civile figure à l'ordre du jour de la séance de lundi.

S'il parvient à digérer les sept rapports présentés par le Conseil communal, le Conseil général devra également parler du domaine du Cheval-Blanc (motion de Jean-Carlo Pedrol/Ecosol), de l'acoustique de la salle de ses débats (motion d'André Calame/PRD), du jardin de la Boine (motion d'Eric Augsburger/Ecosol), de facilités de déplacements pour les chômeurs (motion de Mathieu Menghini/Ecosol), du surgénérat de Creys-Malville (motion de Christian Pignet/Ecosol), de la nouvelle pauvreté (motion de Christian Pignet/Ecosol), de la création d'une vidéothèque (motion de Marie-Christine Ziegler/PS), des locaux de la bibliothèque Pestalozzi et de la ludothèque (motion de Jean-Claude

DuPasquier/PL), d'un éventuel programme de logements à loyers modérés analogue à celui des Acacias (motion de Christian Pignet/Ecosol), des moyens de favoriser la construction d'habitat groupé au nord de la rue Denis-de-Rougemont (postulat de groupes radical et libéral) et de l'intégration des communes avoisinantes dans le processus de décision concernant la réalisation d'un nouveau théâtre (postulat de Renaud de Montmollin/PL)

Trois interpellations figurent également à l'ordre du jour. Elles concernent la dénomination d'une rue ou d'un lieu du territoire communal au nom de l'ancien conseiller fédéral neuchâtelois Max Petitpierre (Mathieu Menghini/Ecosol), la suppression du petit terrain de football de Serrières (Jean Studer/PS) et règlement communal concernant les soumissions et adjudications (André Calame/PRD), l'information en matière de finances communales (Eric Ruedin/PL) et les faits signifi-

catifs de la situation financière de la Ville ces dernières années (Jean Studer/PS)

Fruits, pour cinq d'entre eux, des débats du 5 décembre sur le budget pour 1995, six postulats complètent cet ordre du jour riche de 30 points. Ils demandent d'étudier la création d'un groupe de réflexion sur les mesures en faveur de l'emploi (Antoine Wildhaber/PRD), le transfert de certaines tâches de services communaux à des entreprises privées (Jean-Marc Nydegger/PL), la réorganisation du système des bureaux de vote (Pierrette Erard/PS), l'utilisation de couches de roulement peu bruyantes sur les chaussées (postulat de Christian Pignet/Ecosol), la promotion du gaz et le développement de son réseau (Antoine Wildhaber/PRD) et l'application de tarifs réduits en soirée et durant la nuit dans les parkings couverts de la Ville (Daniel Huguenin-Dumittan/PS).

♦ J.-M. P.

TRIBUNAL/ L'accusé retourne la situation

Le procès du plaignant

On pouvait se demander au procès de qui on assistait hier au Tribunal de police de Neuchâtel. A celui de l'accusé, C. R., prévenu de lésions corporelles simples, ou du plaignant, A. P.? C. R. risque, selon le Ministère public, une peine de cinq jours d'emprisonnement.

Après des faits qui remontent au 29 mars, A. P. déposa une plainte contre C. R., lui reprochant de lui avoir endommagé le genou, avec sa voiture. Concernant le jour en question, les versions se sont révélées tout à fait contradictoires. Le plaignant affirma qu'il avait rencontré le prévenu, sous le porche de la gérance immobilière où travaille son amie. Il était midi, C. R. sortait des bureaux pour rentrer chez lui.

— Mais C. R. m'interdisait l'entrée de la régie, expliqua le plaignant. Mon amie m'attendait pourtant là. Je lui ai alors lancé les fleurs que j'avais pour elle. J'ai ensuite couru après C. R. pour qu'il m'explique ce qu'il avait contre moi.

L'accusé expliqua pour sa part que le plaignant n'était plus le bienvenu dans la régie, c'est vrai, mais parce qu'il y venait, souvent sous l'emprise de l'alcool, déranger le personnel.

— Le jour en question, je l'ai vu à la porte d'entrée et je lui ai demandé de s'en aller. Ce qu'il a bien sûr refusé. Il m'a même répondu par des insultes. Je le connaissais pour sa violence, alors j'ai couru vers ma voiture. Il m'a suivi, jusque sur le trottoir, à côté de mon véhicule. Ensuite, je suis parti.

Mais, où sont les lésions corporelles dans tout cela? Selon l'accusé,

à aucun moment il n'y en a eu. Selon le plaignant, quand le prévenu a démarré avec sa voiture, sur le parking, il était devant sa voiture et C. R. lui aurait alors coincé le genou entre le véhicule et le mur.

Pour cette raison, le plaignant réclama de se faire rembourser les frais médicaux et surtout, un manque à gagner: non seulement son problème au genou l'aurait empêché de travailler pendant un mois, mais bien plus, il serait la cause de son licenciement.

C'est là que le problème a commencé à se corser. Les certificats médicaux présentés par le plaignant sont datés d'après le litige avec son employeur. Qui se plaint que A. P. ne soit pas revenu au travail fin mai. Période à laquelle son arrêt de travail était pourtant périmé! De plus, un des certificats du mois de juin fait état, non pas d'hématomes ou de ligaments touchés mais de plaies superficielles au genou. Qu'est-ce donc, s'interrogea l'avocat de l'accusé?

Pour débroussailler cette affaire, la présidente du tribunal, Geneviève Calpini Calame a proposé une audience ultérieure, avec notamment, la comparution de plusieurs témoins susceptibles d'éclairer les faits.

♦ I. K.

L'EXPRESS - Ville de Neuchâtel

Case postale 561
2001 Neuchâtel

Jean-Michel Pauchard
Laurence Carducci Isabelle Kottelat
☎ 038/25 65 01 Fax 038/25 00 39

LITTÉRATURE/ Avec Marie-Claire Dewarrat

Territoires indiens

Invitée aux rencontres littéraires de la Bibliothèque de la ville, Marie-Claire Dewarrat a présenté «Territoires indiens», un de ses romans, publié à la suite du choc de la guerre du Golfe. Elle a saisi également l'occasion de ce face à face avec les lecteurs pour définir les deux styles fondamentaux de l'écrivain. Pour elle, il en existe un type «processionnaire» et un type «tourbillonnaire». Le premier, plus réfléchi, laisse mûrir longuement le livre avant d'en écrire le premier mot. Il peut se permettre d'expliquer l'acte d'écrire et d'établir des conditions sécurisantes.

Marie-Claire Dewarrat se situe plutôt du côté de l'écrivain «tourbillonnaire» qui doit supporter le chaos en permanence et s'habituer à saisir juste la stabilité nécessaire pour s'exprimer, avec la conviction que seuls des lambeaux peuvent être arrachés à cette masse. Pourquoi écrire alors si la démarche est si angoissante? Simplement parce qu'il faut que certaines choses soient dites. Ces éléments essentiels ont toujours un rapport avec la vie et la mort. La guerre du Golfe, sciemment programmée et présentée comme un spectacle télévisé a causé un terrible malaise. La mort était à la fois programmée et escamotée et les médias soigneusement contrôlés. Ce décrochement a provoqué chez Marie-Claire Dewarrat un tourbillon qui a vu apparaître les personnages de Léonard et Michael, deux photographes américains rencontrés pendant leur reportage et à leur retour aux Etats-Unis, où se profile la silhouette de l'Indien, témoin d'une autre vision de la vie.

Les implications irrationnelles de ce mode d'écriture lui apportent une irrésistible séduction. Marie-Claire Dewarrat procède par climats définissant les situa-

tions de l'âme. Des événements d'apparence anodine prennent ainsi une importance inattendue, mais ils agissent en profondeur, en réverbération de la réalité. Très attachée à l'expression cinématographique, elle construit son récit avec des déplacements visuels très précis, un sens constant du mouvement, proche du travail à la caméra.

♦ L. C.

● «Territoires indiens», Marie-Claire Dewarrat. Editions de l'Aire, 1993

AVIS TARDIFS

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE NEUCHÂTEL

Séance d'information pour les parents des futurs élèves

Mercredi 1er février 1995 à 20 h 15, à l'auditorium du bâtiment des Beaux-Arts 30 (salle 23)

195632-376

URGENT - Nous cherchons

PEINTRE INDUSTRIEL
Litre de suite.

OK Personnel Service
Tél. 038/24 31 31

177931-376



Sauver des vies

SAUVETAGE - Les championnats suisses auront lieu cet été au Val-de-Ruz.

Page 16

● Saint-Aubin: une pièce très applaudie à La Tarentule

Page 15

● Auvernier: la villa de Claude Frey cambriolée

Page 15

CHÉZARD-SAINT-MARTIN/ Double votation communale ce week-end

Une campagne animée

L'issue de la double consultation des électeurs de Chézard-Saint-Martin, ce week-end, s'annonce aussi incertaine que la campagne qui l'a précédée a été animée. Appelée à se rendre aux urnes pour se prononcer sur deux crédits concernant la modération de trafic et l'achat d'un terrain constructible, la population est en effet divisée. De quoi mettre du piment dans la vie villageoise et favoriser le débat des idées.

Le 12 septembre dernier, le Conseil général acceptait, non sans être partagé, un crédit de 85.000 fr. pour l'aménagement de mesures de modération de trafic au bas de l'allée du collège, sur la route cantonale. L'exécutif souhaite construire à cet endroit un îlot au milieu de la Grand-Rue, en prenant les emprises nécessaires pour que la chaussée reste suffisamment large. Il est aussi question de poser sur la route des «Kit-école» pour inciter les automobilistes à ralentir.

La vitesse des autos sur la Grand-Rue de Chézard-Saint-Martin est un vieux problème. Depuis six ans au moins, la commission scolaire soulève les dangers encourus par les piétons, à la hauteur du collège. L'endroit en question possède en outre deux commerces, ce qui suppose un grand va-et-vient de personnes. L'exécutif, après étude et consultation de spécialistes, a opté pour un îlot, estimant cet équipement le plus approprié au respect de la sécurité des piétons, surclassant les effets des feux, par exemple. Il est suivi par le groupe socialiste de la commune et, bien évidemment, par la commission scolaire.

Le comité référendaire, mené par Daniel Maurer, qui habite et travaille à l'endroit précité, et par Michel Matthey, estime par contre que l'îlot projeté par le Conseil communal est vecteur d'accident. Ces derniers mois, il n'a pas ménagé sa

peine pour faire valoir ses arguments, qui ne remettent pas en cause le fait qu'il faut se préoccuper de la sécurité des piétons. Daniel Maurer a même précisé, lors de la récente séance d'information de la population tenue à ce propos, que les expériences tentées dans d'autres communes avaient débouché sur le même constat d'inefficacité. Sur sept îlots installés à Dompierre, cinq ont été détruits par des automobilistes. Les référendaires plaident plutôt pour une surveillance accrue. Une partie de la population pencherait aussi pour la pose de panneaux lumineux comme ceux qui existent à Fontainemelon. Equipement qui est, soit dit en passant, interdit par le Département fédéral de justice et police, mais toléré sans plus par le canton...

Une banque momentanée

Le second objet soumis au vote est un crédit de 850.000 fr. destiné à l'achat de 7 500 mètres carrés de terrain constructible au nord de la route de La Taille, à la limite de la commune de Cernier. La somme serait inscrite au bilan, sans affecter le compte de fonctionnement, dans l'optique de la revente de ces parcelles aux personnes intéressées et susceptibles de remplir les objectifs poursuivis par l'exécutif. Il s'agit donc, pour ce dernier, de jouer le rôle de banque momentanée. Les autorités souhaitent l'implantation de la zone mixte (habitat et artisanat), qui fait défaut au village actuellement. Maîtriser le développement urbanistique communal reste l'une des priorités des conseillers communaux, soutenus dans cette voie par le groupe socialiste, et par la commission d'urbanisme du Conseil général. La somme, explique l'exécutif, serait bloquée dans le but de la revente, la commune souhaitant



TERRAIN POUR ZONE MIXTE - Achetés il y a quatre ans par des promoteurs, qui ont fait faillite depuis, ces 7 500 mètres carrés intéressent la commune qui les acquerrait pour 850.000 francs. Les électeurs choisiront la voie à suivre.

rentrer dans ses frais une fois le terrain attribué.

Provenant d'une masse en faillite, le terrain en question n'est pas viable puisque les prix de revente avancés par le Conseil communal sont trop bas par rapport aux

coûts réels, rétorque le comité référendaire mené par Jean-Claude Bellenot. D'autres voix s'interrogent aussi au village sur l'intérêt de cette transaction et sur les risques que la commune encourt. Les deux parties coucheront sur leurs positions

tant que le verdict des urnes ne montre pas quelle voie emprunter.

◆ Philippe Chopard

● D'autres nouvelles du Val-de-Ruz en page 16

COLOMBIER/ Formidable succès pour l'exposition de dessins des élèves de 4me terminale de Cescole

Je suis unique et je le dessine

Quarante-deux dessins exposés, quarante-deux dessins vendus. Le compte est bon. Tellement bon que Claude Geissbühler et ses élèves n'en croient pas leurs yeux. Pour la toute première fois, une classe du centre scolaire de Colombier (Cescole), en l'occurrence la 4me terminale, présen-

tait des aquarelles au grand public. Et pas n'importe où, puisque les œuvres sont accrochées aux cimaises de la galerie du Pommier, à Neuchâtel. Le succès est tel que «Rêves d'ados» vient d'être garnie de seize dessins supplémentaires, alors qu'elle se prolongera jusqu'au 24 février prochain.

L'aventure vécue par la 4me terminale de Cescole débute en septembre dernier. Alors que les feuillages prennent leurs couleurs automnales, le maître de classe décide d'aborder un sujet aussi précis que difficile à cerner: la beauté. Claude Geissbühler emmène alors ses onze élèves dans certaines

galeries de la région. Chaque écolier est ensuite invité à présenter notamment une photo qu'il aime. Pendant de longs mois, place sera donc faite à la réflexion autour de la difficile question: qu'est-ce qui est beau?

Cette démarche amènera la classe à travailler le dessin. Après leur avoir appris la technique de l'aquarelle, le prof laissera les onze enfants pinceau à la main. La sensibilité de chacun s'étendra alors sur le blanc. Les couleurs et les contrastes viendront habiller le papier. Le tout avec une simple obligation: occuper l'espace, sans contrainte ni composition particulières. Par la suite, la classe cherchera à mettre en valeur les passages les plus importants du dessin à l'aide de cadrages. Plus tard, le Centre culturel neuchâtelois acceptera d'exposer les œuvres au Pommier. Le résultat de «Rêves d'ados» est dorénavant connu: c'est un succès.

Une démarche pédagogique

Dans la classe, on sent chacun très fier d'avoir vécu l'événement qu'a constitué le vernissage de l'exposition. Mais pas question d'avoir la grosse tête. L'aventure est, et restera, une démarche pédagogique, comme l'explique Claude Geissbühler:

- Ce succès nous a fait un bien fou. Il est très valorisant pour une classe telle que la mienne. De plus, il prouve aux élèves que, s'ils connaissent des difficultés dans certaines branches, cela ne signifie pas pour autant qu'ils

sont bons à rien. Tout cela n'avait qu'un seul but, leur montrer que chacun de nous est unique au monde.

L'expérience que viennent de vivre ces élèves est unique elle aussi. Ils ont passé des moments inoubliables:

- Notre travail nous a plongés dans un univers épatant. Lors du vernissage, il y avait beaucoup de représentants des communes membres de Cescole et des députés. De plus, les télévisions régionale et romande étaient présentes. Le lendemain, nous avons évoqué toutes les émotions et les sentiments qu'avait engendrés cet événement. Une chose est certaine, ces derniers mois nous ont soudés.

Pour une semaine verte

Prévue jusqu'à fin janvier, l'exposition «Rêves d'ados» est finalement prolongée jusqu'au 24 février prochain. D'ici là, les seize nouveaux dessins exposés auront certainement trouvé preneur. Il est vrai que les prix, fixés selon la grandeur du cadre en verre, ne dépassent pas 45 francs.

De cette formidable épopée picturale, les élèves en profiteront lors d'une semaine verte. Et si trop d'argent il devait y avoir, on évoque déjà le versement d'un don. Bien que l'éventuel destinataire n'ait pas encore été choisi, les noms du Papiorama ou des Cartons du coeur ont déjà circulé entre les pupitres.

◆ Ph. R.

● D'autres nouvelles du district de Boudry en page 15



RÊVES D'ADOS - Seize nouveaux dessins sont exposés jusqu'au 24 février.

phr-E

Tribunal: ivresse au volant sanctionnée

Ségeant hier après-midi sous la présidence de Daniel Huguenin, le Tribunal boudrysan de simple police a rendu son jugement dans une affaire, déjà ancienne, d'ivresse au volant et d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants.

En effet, les faits remontaient à la mi-mars 1993. Après avoir trop fêté la dive bouteille, S.P. a cherché noise, voire agressé, des quidams.

Puis, il quitta les lieux au volant de sa voiture. Arrêté peu après, il fut soumis aux tests d'usage qui révélèrent une alcoolémie de l'ordre de 2 pour mille! Lors de l'enquête, il avoua aussi qu'il consommait irrégulièrement du haschisch, mais nia avoir fumé le moindre «joint» ce jour-là.

Au fil de la procédure, les plaintes relatives à l'agression ont été retirées. Restaient donc la conduite en état d'ébriété et la consommation de drogue, préventions pour lesquelles S.P. était récidiviste aux yeux de la loi!

Cela pèse lourd dans la balance, incitant finalement le juge à prononcer une peine ferme. L'accusé écope donc de 50 jours d'emprisonnement sans sursis, dont à déduire un jour de préventive subie, et des frais de la cause s'élevant à 2210 francs.

◇ M. B.

AUVERNIER

Claude Frey victime d'un cambriolage

La nouvelle villa du président du Conseil national Claude Frey, à Auvonnier, a été cambriolée dimanche. Les voleurs sont entrés par effraction et ont dérobé plusieurs objets de valeur. Ils représentent un «montant considérable», a estimé hier le premier citoyen du pays.

Le président du Conseil national a confirmé l'information parue hier dans «L'Impartial». Il a surtout regretté la disparition de petits objets et de souvenirs auxquels il accordait une valeur sentimentale. «Je dois avouer que ça fait un coup», a-t-il déclaré. Pour l'instant, la valeur totale des objets dérobés n'a pas été estimée.

Claude Frey a déménagé dans sa villa d'Auvonnier en décembre dernier. Il habitait auparavant à Neuchâtel. Selon lui, ce vol n'est pas lié à sa qualité de premier citoyen du pays. Il pense avoir été victime d'une bande organisée qui écume les maisons isolées. Les voleurs ont cassé une fenêtre pour pénétrer dans la maison.

«Mon bureau était sens dessus dessous lorsque je suis rentré, a-t-il expliqué à l'ATS. Le bilan d'Arnold Koller sur l'année 1994 de la sécurité intérieure se trouvait bien en évidence sur mon bureau. Je n'avais pas encore eu le temps de l'ouvrir. Claude Frey a précisé avoir raconté l'anecdote au conseiller fédéral Koller. 1995 n'est plus ce que 1994 était, a-t-il conclu. /ats

BOUDRY

■ **TÉLÉPHONES COUPÉS** - Quelque 120 habitants du bas de la ville de Boudry vont être privés de téléphone aujourd'hui, entre 8 h et 15 h environ. Les télécom doivent en effet changer un bout de câble dans le secteur de la gendarmerie, au début de la rue Oscar-Huguenin. Cette intervention est rendue nécessaire à la suite des intempéries de la semaine dernière. Lors de la forte crue de l'Areuse, une chambre d'accès a été complètement inondée, et l'eau, probablement en raison d'une défectuosité, a endommagé un câble, provoquant des perturbations assez sérieuses. Durant deux jours, les monteurs se sont affairés à réparer provisoirement le câble en le séchant. Mais une telle intervention n'est pas suffisante car aucune garantie ne peut être donnée quant à la qualité des transmissions dans cette situation. Le tronçon abîmé doit être refait à neuf. /hvi

SAINT-AUBIN/ «La Visite» de Victor Haïm à La Tarentule

Une interprétation remarquable

Attendue chez des amis, une psychiatre se prépare à partir. Arrive un individu au comportement étrange. Un client de dernière minute? Pas vraiment, mais un visiteur importun, en tous les cas, et qui ne semble guère disposé à quitter les lieux.

Si certaines visites dérangent, d'autres surprennent agréablement. C'est le cas de «La Visite», une pièce de Victor Haïm et mise en scène par Mario Sancho, qui se jouait samedi soir au petit théâtre de La Tarentule de Saint-Aubin.

Au départ, une neuropsychiatre sûre d'elle-même et un homme réservé et poli. Très vite un malaise s'installe, l'individu se refusant à expliquer clairement les motifs de sa présence. Il n'est ni un patient, ni le

parent d'un quelconque client, ni un confrère... La psychanalyste s'interroge, mais son impatience et son irritabilité ne gênent pas le moins du monde le visiteur. Au contraire. L'inconnu prend ses quartiers, se met à son aise. Il vient «pour l'écouter», dit-il.

Très vite un duel s'engage entre les deux personnages. Le visiteur se révèle moins sympathique qu'il en a l'air et devient même menaçant. De fil en aiguille, les rôles s'inversent: l'analyste se met à se confier, tandis que le supposé client prend la place du médecin.

«La Visite» est une pièce intense. Jusqu'à la fin, Victor Haïm entretient habilement le mystère et l'inquiétude. Tout au long de la pièce, il nous amène à nous interroger. Les

acteurs, grâce à leur remarquable interprétation, rendent parfaitement cette ambiance oppressante. Marthe Matile et Henri Falik s'impliquent tous deux dans leur personnage d'une façon impressionnante. On se laisse convaincre par leur naturel et leur authenticité.

Samedi soir, la salle a vivement applaudi les artistes. Après la représentation, c'est un public ravi qui s'est réuni au bar sous la scène, pour profiter de l'atmosphère conviviale du théâtre de La Tarentule. Pour tous ceux qui ont manqué le spectacle le week-end dernier, une seconde occasion leur est offerte de voir «la Visite» samedi à la salle paroissiale de La Neuveville. Surtout à ne manquer sous aucun prétexte!

◇ E. J.

VAL-DE-TRAVERS

COUVET/ Frontaliers licenciés par Monk-Dubied

Les syndicats collaborent



MONK-DUBIED - Selon la législation française, les frontaliers licenciés ne toucheraient pas un centime avant fin juin.

Les syndicats FTMH et CGT (France), collaborent pour la première fois dans le cadre de la faillite de la société Monk-Dubied à Couvet. Les deux organisations ont pour objectif de permettre aux 18 travailleurs frontaliers licenciés, sur les 65 personnes qui étaient employées par l'entreprise de machines à tricoter, de toucher tout de suite des indemnités de chômage en France.

La FTMH (Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie) et la CGT (Confédération générale des travailleurs) vont s'adresser conjointement à la direction des Asedics (assurance chômage) des départements du Doubs et du Jura à Besançon afin que les frontaliers licenciés puissent recevoir des acomptes.

En effet, ceux-ci ne sont pas logés à la même enseigne que leurs collègues domiciliés en Suisse.

Dans notre pays, les travailleurs ont droit aux indemnités de chômage dès le lendemain de la faillite et le délai de congé n'est pas pris en compte. Contrairement à la situation française. A cette période, qui peut être de deux à trois mois, s'ajoute encore un délai de carence de trente jours et les vacances. Dans ces conditions, les frontaliers de Monk-Dubied ne toucheraient pas un centime avant fin juin!

La législation française prévoit toutefois une solution, pour autant que deux conditions soient remplies: le licencié ne doit plus recevoir de salai-

re et la mise en liquidation de l'entreprise ne doit pas lui permettre de toucher de l'argent. Les représentants des deux syndicats se rendront prochainement à Besançon pour prouver que c'est le cas. Ils produiront une lettre de l'Office des poursuites du Val-de-Travers, assurant que la procédure de la faillite sera longue (voir «L'Express» de samedi) et qu'une mise en liquidation faute d'actifs est probable.

La collaboration de la FTMH et de la CGT se fait au nez et à la barbe de l'Union syndicale suisse (USS). L'USS souhaite créer depuis longtemps des communautés syndicales transfrontalières, celles-ci n'existant pas encore, la FTMH a décidé de prendre contact directement avec la CGT. /ats-mdc

MOTIERS

■ **GYM** - La société de gymnastique de Motiers a tenu, vendredi dernier, sa 140^e assemblée générale. L'occasion, pour le tout frais président Yves Benoît, de faire le point au terme d'une année relativement chargée pour les actifs. Au niveau financier, l'exercice se solde par un déficit. Quant à l'effectif, il est en augmentation malgré la démission de dix membres puisque les admissions sont au nombre de 33! Si le programme de l'année 1995 ne sortira pas des sentiers battus, la société de gym du Chef-lieu sera à l'honneur en 1996. C'est elle qui a été choisie pour l'organisation du championnat cantonal de section. /lr-mdc

CARTONS DU CŒUR/ Nouvelle équipe Dissiper toute confusion

Les Cartons du cœur ont été, à tort, assimilés à un mouvement à tendance religieuse par beaucoup d'habitants du Val-de-Travers. Désireux de dissiper toute confusion à ce propos et de réaffirmer la vocation simplement humaine de leur action, les responsables cantonaux de l'organisation viennent de mettre en place une nouvelle équipe pour le district.

Cette équipe, conformément aux principes d'absolue «neutralité» et à l'éthique des Cartons du cœur, échappe à toute coloration, politique, religieuse, culturelle ou sociale. Sa tâche ne diffère en rien de celle du groupe qui l'a précédé, à savoir appor-

ter une aide alimentaire aux plus démunis. Seul changement intervenu au niveau du fonctionnement: les locaux de la rue Saint-Gervais 8 à Couvet, qui servaient de dépôt et qui accueilleraient une permanence le samedi matin, ont été abandonnés.

Les gens dans le besoin qui auront désormais recours aux Cartons du cœur, de même que les personnes qui souhaiteront donner un coup de main à l'organisation, sont priés d'appeler le 038/55 21 52. Ceux qui désirent soutenir l'action des Cartons du cœur voudront bien le faire exclusivement par le biais du compte de chèque postal No 20-807-1. /comm-mdc

ENTRE-LACS

LE LANDERON

A la rencontre des héros mythologiques

Finie la pause de Noël, les histoires du mercredi reprennent aujourd'hui même à la bibliothèque publique du Landeron. C'est Vittorio Porchia, enseignant au centre des Deux-Thielles (C2T) qui viendra narrer des récits mythologiques originaires du bassin méditerranéen. En déroulant le fil d'Ariane, il mènera son auditoire dans les dédales du labyrinthe à la rencontre des héros de l'Antiquité.

Ces après-midi de contes à la bibliothèque connaissent un succès constant depuis leur création il y a trois ans. La nouvelle formule, mise sur pied en automne dernier, a diminué la fréquence de ces rendez-vous de l'imaginaire à deux séances par mois, mais l'impact n'en est que plus important pour les jeunes et les moins jeunes. Le prochain après-midi aura lieu le 22 février. A cette occasion, c'est Martine Aymoz qui racontera des récits tirés de la légende du roi Arthur.

En outre, dès lundi prochain, le hall de la bibliothèque accueillera une exposition d'un mois sur le commerce Nord-Sud et les problèmes du tiers monde. Dans le cadre de cette exposition, la bibliothèque offrira le café à ses visiteurs dans l'après-midi du 15 février. /pdl

● Le fil d'Ariane, récits mythologiques du bassin méditerranéen par Vittorio Porchia. Aujourd'hui à 14h à la bibliothèque publique du Landeron.

HAUTERIVE

Fête cantonale pour le quart de siècle

Pour couronner ses 25 années d'existence, la gym hommes d'Hauterive organisera en juin prochain la Fête cantonale des sections neuchâteloises. Les membres de la société en ont d'ores et déjà débattu lors de leur assemblée générale de vendredi passé.

La fête cantonale aura lieu le 18 juin prochain au centre sportif d'Hauterive et réunira les 19 sections cantonales de gymnastique masculine. Si le comité cantonal se charge d'établir le programme précis de la manifestation, c'est aux gymnastes de la section altarpienne de mettre en œuvre la logistique et les installations nécessaires. Outre les concours individuels et de section ainsi qu'un tournoi de volleyball, un triathlon par équipe de trois sera mis sur pied, mais en cas de beau temps seulement. Dans le cadre de cette manifestation, la gym hommes d'Hauterive organisera encore deux cours de moniteurs ainsi que l'assemblée des délégués de section. Quant aux activités propres à la section pour cette année, on citera la participation des gymnastes à divers tournois de volleyball ainsi qu'à la fête d'automne du village.

Depuis sa création, la gym hommes d'Hauterive connaît un effectif croissant, passant de 15 membres en 1970 à 51 cette année. Aucune démission n'est à déplorer cette année et quatre nouveaux membres sont venus grossir les rangs de la société, à savoir Philippe Andreoni, Jean Jurt, Fredy Fuchs et Patrick Wolf. Au comité, le caissier démissionnaire Serge Gentil a été remplacé par Bertrand Apotheloz. Financièrement, la société se porte plutôt bien et accuse un accroissement de sa fortune de près de 1000fr. par rapport à l'année précédente. /pdl

L'EXPRESS - Entre-deux-Lacs

Case postale 439
2520 La Neuveville

Patrick Di Lenardo ☎ 038/51 60 23
Fax 038/51 61 06

L'EXPRESS - District de Boudry

Case postale 140
2017 Boudry

Henri Vivarelli Philippe Racine
☎ 038/42 11 41 Fax 038/42 51 76

FONTAINEMELON

Jeunes pour la musique

Une association répondant au nom de Seven's Madness vient d'être fondée à Fontainemelon, avec pour objectif d'organiser des festivals musicaux et des concerts au Val-de-Ruz. Les jeunes qui l'ont mise sur pied entendent développer les activités musicales dans la région et encourager les groupes de musiciens amateurs en les présentant lors de festivals ou de concerts. Ils veulent également entretenir une collaboration avec toutes les associations de jeunesse du district et des environs.

Peuvent faire partie de cette association toute personne aimant la musique. Les ressources financières proviendront des cotisations et du produit des manifestations diverses. A ce jour, l'association compte une vingtaine de membres. Elle a décidé d'organiser une première manifestation musicale, vendredi de 17h à 20h à Fontainemelon, avec le concours d'un chanteur et d'un pianiste. Une autre manifestation est également programmée début mai avec un orchestre de la région, de l'accordéon et une autre formation. Le comité de l'association est composé de jeunes qui sont fermement décidés à donner une animation musicale au Val-de-Ruz. /mh

● Composition du comité: Raphaël Solis, Les Hauts-Geneveys, président; Fabrice Monnard, Fontainemelon, vice-président; Pierre-Yves Haussener, caissier; Christelle Hagmann, secrétaire.

VILLIERS

■ FEU DE CHEMINÉE - Plus de peur que de mal, pour la personne habitant la maison située en face de l'arrêt du bus de Villiers. Hier vers 16 h 10, une dizaine de pompiers du Centre de secours du Val-de-Ruz sont intervenus chez elle, venant rapidement à bout d'un feu de cheminée un tantinet trop agressif. Détail piquant, les soldats du feu étaient déjà intervenus quelques heures auparavant pour la même raison, dans un immeuble du voisinage! En une demi-heure, tout est rentré dans l'ordre et la cheminée en sera quitte pour un bon ramonage. Mais la prudence s'impose tout de même à ceux qui seraient tentés par les moments romantiques passés devant l'âtre... /phc

CERNIER

■ DON DU SANG - La première séance de don du sang de l'année organisée par le Centre de transfusion de La Chaux-de-Fonds et les membres de la société des samaritains du Val-de-Ruz-Centre aura lieu cet après-midi de 16 à 19h30 à la salle de gymnastique de Cernier. Il va de soi que les organisateurs comptent sur un nombre élevé de donateurs. /mh

DOMBRESSON

■ RECTIFICATIF - La photographie de l'article paru dans «L'Express» d'hier concernant le cabaret annuel de l'association Espace Val-de-Ruz n'était pas la bonne. Toutes nos excuses aux personnes concernées. E

SAUVETAGE/ Les championnats suisses auront lieu dans la région

Mille personnes attendues

La section du Val-de-Ruz de la Société suisse de sauvetage a l'honneur cette année d'organiser pour la première fois dans la région les championnats de Suisse. Cette compétition aura lieu les 25, 26 et 27 août à la piscine d'Engollon. Le président du comité d'organisation de cette importante manifestation, Francis Monnier, a indiqué à l'occasion de la dernière assemblée générale de la société, que la préparation de ces trois jours allait bon train et que mille personnes étaient attendues.

Les activités de la section présidée par Claude-Yvan Vuilleumier ont été l'an dernier très positives. Elles ont été notamment marquées par les douze heures nautiques organisées le 1er octobre à La Fontenelle, où 40 nageurs ont parcouru au total 65 kilomètres.

La société compte actuellement 115 membres, tous en possession du brevet I de sauvetage. Huit sont titulaires du brevet II et il y a une dizaine de moniteurs. Marin Aymon a passé avec succès les examens pour l'obtention du

brevet II. Le chef technique Daniel Boichat a regretté qu'il n'y ait plus de moniteurs aux Geneveys-sur-Coffrane. La section a même dû y arrêter provisoirement ses entraînements. Trente enfants ont suivi les cours de natation pour débutant; cinq filles et cinq garçons sont actuellement jeunes sauveteurs. Les cours 1995 ont débuté le 23 janvier à La Fontenelle.

Stéphane Nicolet a donné tout le détail des comptes qui révèlent un léger bénéfice. L'assemblée les a adoptés avec le budget pour cette

année. Le président Claude-Yvan Vuilleumier a exprimé le désir de passer la main dans un an. Yves Mosset, pour des raisons professionnelles a demandé d'être remplacé au comité. L'assemblée a désigné Odile Wagner de Fontainemelon pour lui succéder. Les autres membres en sont Olivier Girard, vice-président, Stéphane Nicolet, caissier, Céline Frütiger, secrétaire, Olivier Droz, responsable du matériel, Daniel Boichat, chef technique, ainsi que Marin Aymon et Stéphane Simon-Vermot. /mh

MONTAGNES

LE LOCLE/ Les élus refusent de suivre le Conseil communal

Le plan général tombe à l'eau

Hormis les socialistes, personne n'a voulu boire hier soir l'eau du Conseil communal du Locle. Les élus ont ainsi refusé que soit dessiné le plan général d'évacuation des eaux (lire «L'Express» du 26 janvier), qui sera étudié par une commission à créer. Un projet, onéreux certes, tombe à l'eau. Sans grande vague toutefois...

Les craintes du Conseil communal étaient connues. Le crédit de 760.000 francs était élevé, mais les exigences légales l'autorisaient. «Mais pourquoi toujours vouloir se montrer les meilleurs élèves», ont rétorqué les libéraux? En fait, le rapport «quelque peu obscur», diront les populistes, présenté par les autorités englobait d'une part le rafraîchissement de la station d'épuration et proposait de dresser l'état de santé des égouts de la ville. Qui, pour l'heure, et les premières analyses le démontrent, souffrent du temps et de l'usure. Non seulement une partie des eaux usées s'égare dans les eaux de captage, mais une grande part des eaux naturelles est traitée par la step plutôt que d'aboutir à l'usine de traitement. Et l'équa-

tion, dont les inconnues sont nombreuses mais «identifiables», pourrait être résolue par l'établissement d'un plan général.

«Le dossier a été traité à la va-vite», ont déclaré les populistes. Qui, même s'ils «partagent les soucis des autorités» en matière d'économies à réaliser sur le coût énergétique, auraient souhaité voir le projet inscrit dans la planification financière. Et d'après les lignes, «on croit que tout est foutu, que rien ne va plus», mais le réseau a été contrôlé et un plan existe, ont-ils encore dit. «Le plan existe, certes, mais il a trente ans. Et en trente ans, beaucoup d'eau a coulé, à défaut de ponts, dans les tuyaux», a répondu Paul Jambé, conseiller communal. Qui se dit surpris d'avoir utilisé le ton alarmiste que lui reprochent aussi les libéraux. Les représentants de Droit de parole, parce «qu'ils redoutent que le plan ne dorme dans les tiroirs de l'administration une fois réalisé, faute de moyens pour l'exécuter», proposent que l'argent à investir dans de telles études soit affecté au rafraîchissement de certains tronçons de canalisations. «Il faut nous mettre en face de nos respon-

sabilités», a argué Paul Jambé, qui n'a obtenu hier soir que le soutien des siens, les socialistes. «Ce plan serait la pièce maîtresse d'une saine gestion politique de l'eau». Malgré un plaidoyer qui n'a résonné que contre les murs de la salle, la sentence est tombée, qui a renvoyé en commission l'étude de faisabilité d'un tel plan, et l'objet qui lui était indirectement lié, l'achat d'un dégrilleur fin pour la step. Mais attention, le robinet des subventions fédérales cessera de couler sous peu...

Dans un premier chapitre, le projet d'arrêté des socialistes d'allouer 200.000 francs à la «mise sur pied de quelque chose en faveur de la jeunesse», ainsi que l'ont critiqué, dans la forme proposée, les autres partis, a été transformé en motion. Qui obligera le Conseil communal d'analyser les besoins de la jeunesse et d'y répondre en créant un centre d'animation ou en proposant l'extension de celui de La Chaux-de-Fonds au Locle. L'étude précisera les attentes des jeunes. Vaste et ambitieux projet.

◇ Th.C.

LA NEUVEVILLE

CONCERT/ Véronique Pellaton a donné un récital de piano

Une interprète talentueuse

Dimanche dernier, le hall du Collège du district a retenti des mille sonorités émises par Véronique Pellaton au piano. Devant un parterre attentif, elle a su s'imposer en parfaite interprète.

Véronique Pellaton au piano pour un récital proposant plusieurs compositeurs. Cette jeune pianiste est professionnelle et talentueuse. Invitée par le Centre d'animation de La Neuveville, elle a prouvé qu'un message pouvait passer, même si la température ambiante et l'acoustique ne sont pas parfaites.

Pendant le récital, l'intensité de l'écoute était aussi grande que lors d'une représentation de plus grande envergure.

Véronique Pellaton est arrivée, discrète et sobre. Rejoignant son piano, elle interpréta d'abord le «Sonate opus 10/1» de Beethoven, œuvre offrant une bonne entrée en matière. Véronique Pellaton entra immédiatement dans le jeu et sut enchaîner les mouvements avec talent.

Avant d'aborder «Les scènes de la forêt op. 82» de Schumann, la jeune pianiste traduisit les titres des différents épisodes de cette échappée sylvestre. Apport utile, puisque le public fut ainsi mis dans l'atmosphère de chasse, de nature, proposée par le compositeur. Et il sut retrouver dans cette musique très suggestive les différents moments de cette ballade très fidèlement interprétée.

Véronique Pellaton annonça ensuite une judicieuse modification au pro-

gramme, quatre études de Chopin ayant été initialement prévues. Deux de ces dernières furent proposées et suivies par une approche plus moderne, celle de Frank Martin. Là encore, comme d'ailleurs lors de son interprétation de J.S. Bach et de sa «Suite anglaise», la pianiste neuchâteloise fut très précise et impliquée dans son jeu. Peut-être un peu académique, cette œuvre se trouvait en bonne place, laissant ensuite toute liberté à l'esprit de s'évader dans les trois «Espaces» de Debussy. Et ce sont des airs d'inspiration orientale et espagnole qui conclurent ce récital.

Un programme bien conçu et, surtout, une interprète communicative et talentueuse, voilà qui a su ravir le public neuvillois qui, bien sûr, en redemanda. ◇ F. T.

LA CHAUX-DE-FONDS

Le tragi-comique de Feydeau

Ils sont tous étudiants et se jouent du verbe avec grâce et rire. Le Groupe théâtral des voyageurs présentera sous peu deux pièces de Georges Feydeau, mises en scène par Laurent Feuz.

«Léonie est en avance» et «Hortense a dit: je m'en fous», deux pièces maîtresses de l'œuvre de l'écrivain parisien, qui voulait intituler sa série de cinq écrits «du mariage au divorce». Textes autobiographiques tournés dans une dérision peu commune, qui rendent la vertu du sourire au drame qui torture les rapports humains les plus élémentaires. Deux pièces en un acte pour rire des déchirements. L'aggravation incontestable des problèmes qui hantent les époux pour la première, et la séparation des corps pour la deuxième. Un défi pour les acteurs qui devront, sous le voile de l'hilarité, respecter la rigueur et la machinerie complexe de la trame. /thc

● Au Gymnase cantonal, les 18 et 25 février, 20 h 30

VAUD

SAINTE-CROIX

L'union fait la force

En matière de promotion touristique, l'individualisme n'est plus de mise. La région de Sainte-Croix-Les Rasses l'a bien compris. En collaboration avec les autres partenaires du groupement «Nord Vaudois Promotion» (NVP), créé en 1992, les avantages du Balcon du Jura se déclinent désormais dans un prospectus collectif.

Une publicité et une promotion commune permettent de mieux se profiler sur les différents marchés, tant européens que suisses. De plus, les offices du tourisme, les représentations de l'Office national suisse du tourisme (ONST), les foires et autres points de distribution ne disposent que de très peu de place en regard du nombre conséquent de prospectus existants.

Le prospectus collectif, format A4 et tiré à 100.000 exemplaires, est trilingue (français, allemand et anglais). Réalisé en quadrichromie, il comprend, sur la page de couverture, une vue satellite de la Suisse romande agrémentée de la mascotte du NVP, une sympathique grenouille. Les deux pages intérieures donnent un aperçu des sites à visiter, avec une carte humoristique, alors que la quatrième page constitue un clin d'œil aux plaisirs de la table. Enfin, un encart «Coup de cœur 95» offre des réductions pour diverses attractions.

Un second outil de promotion, le guide touristique du Nord vaudois et de la Broye, créé par les sections locales de la Société suisse des hôteliers, a été réimprimé à 20.000 exemplaires. /mdc-comm

PUB

Le bonjour de l'Agence Elna



A Neuchâtel, depuis avril 1994, le sourire de trois dames agrémenté les activités de ce magasin de couture dirigé par Susy Donzè qui est secondée par Pierrette Braunwalder et Cendrine Grand-Guillaume. L'agence Elna (rue St-Honoré 2) propose des articles de mercerie et des tissus. Elle effectue la confection sur mesure et les retouches. Par ailleurs, elle organise des cours de couture qui ont lieu au magasin, les lundis et mercredis soir. Bien entendu, on y trouve tous les modèles de machines à coudre Elna, dont la nouvelle «PRO» et ses avantages aussi nombreux qu'étonnants! clg-E

177811-337

La musique pour communiquer

La vie de Véronique Pellaton est remplie de sons. Quotidiennement, elle aligne des notes sur son clavier, les faisant danser sur des rythmes divers.

- Je m'exerce tous les jours sur mon piano, non pas dans le but d'acquiescer une renommée internationale, non pas dans un esprit de concurrence, mais pour connaître et maîtriser un plus grand répertoire, et ceci dans le but d'une communication avec le public.

Cette remarque reflète bien l'atmosphère dans laquelle baigne Véronique Pellaton. Ses connaissances musicales sont vastes, cette jeune pianiste neuchâteloise ayant déjà commencé à jouer à l'âge de sept ans.

Après ses études, elle a décidé de se consacrer pleinement à sa passion: la musique.

Le piano l'a fait connaître dans plusieurs villes suisses, elle pratique également la direction chorale et se sent particulièrement proche du jazz.

Nantie d'un diplôme d'enseignement de piano du Conservatoire de Neuchâtel, professeur de solfège, au bénéfice d'une licence de concert, elle enseigne actuellement son art à mi-temps.

Son style est déjà profilé, mais elle est en quête d'une expression à communiquer:

- Lorsque je donne un concert, je perçois l'état de réception du public, l'osmose est totale avec la salle. La musique que je joue est construite d'éléments constituant une possibilité d'évasion, chacun peut en tirer une autre histoire. Comme dans le théâtre, les jeux d'enfants et différents modes d'expression, je ressens une sorte de symbolique universelle. Le fait de percevoir un contact avec les auditeurs est magique, même si je sais qu'il s'agit parfois de personnes que je ne reverrai jamais. /ft



Arts graphiques

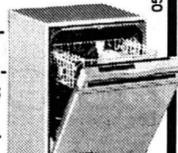
FUST ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC

• Toutes les bonnes marques • Prix bas
• Conseil professionnel • Service de réparation • Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans • Livraison à domicile et raccordement

Lave-vaisselle

V-Zug Adora 12 S
Lave-vaisselle encastrable, 12 couverts standard, 4 programmes de lavage, sans panneau décor.
H 76, L 54,6, P 57,1 cm.



Loc./m.* A-5 incl. **82.- 1599.-**

Lave-linge/séchoir

Novamatic WT 1000 S
Lave-linge automatique avec séchoir intégré. 5 kg de linge sec. 16 programmes.
H 85, L 59,5, P 52 cm.



Loc./m.* A-5 incl. **78.- 1390.-**

Réfrigérateur

Electrolux ER 1244 T
Contenance 120 l, dégivrage automatique, consommation 0,67 kWh/24 h, tiroirs fermés.
H 85, L 50, P 60 cm.



Loc./m.* A-5 incl. **22.- 348.-**

Congélateur

Bosch GSL 2116
Contenance 177 l, consommation SEULEMENT 0,65 kWh/24 h, tiroirs fermés.
H 126, L 66, P 66 cm.



Loc./m.* A-5 incl. **53.- 1185.-**

• Nous éliminons vos anciens appareils
• Livraison contre facture • *Durée de loc. min. 3 mois
• Abonnement-service compris dans les mensualités
• Toutes les bonnes marques livrables immédiatement à partir du stock • Appareils encastrables ou indépendants toutes les normes • Offre permanente de modèles d'occasion / d'exposition • Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

Neuchâtel, rue des Torreaux 7 038/ 25 51 51
Marin, Marin-Centre 038/ 33 48 48
La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, Bd. des Eplatures 44 039/ 26 11 50
La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/ 26 88 65
Bienne, Hyper-Fust, Rte. Soleur 122 032/ 52 16 00
Bienne, Rue Centrale 36 032/ 22 85 25
Réparation rapide toutes marques 021/311 13 01
Service de commande par Téléphone 021/312 33 37

Et toutes les succursales armourins • innovation

Sous gare Saint-Aubin
OUYATOU
Vente vieux livres, tableaux, malles, petit matériel brocante.
Ouvert 10 à 12 h et 15 à 18 h.
Sur rendez-vous. 177685-110
Tél. 038/31 24 04.

Immobilier
Parait chaque jour, du lundi au samedi. Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h.

NEUCHÂTEL-EST
3 1/2 pièces, balcon
Plein sud, calme. Bus à proximité immédiate.
Mensualité dès Fr. 864.- + charges.
Tél. (038) 24 57 31. 177688-122

A vendre à Saint-Aubin/NE
immeuble de 9 unités
et une surface commerciale occupée à 100%. Dernière rénovation en 1992.
Tél. (038) 24 77 40. 195444-122

A vendre à Saint-Blaise
appartement de 4 1/2 pièces
situé au centre du village, près des transports publics. Surface: 140 m². Fr. 530.000.- y compris 1 place de parc dans garage collectif. Garage fermé individuel, Fr. 45.000.-.
Atelier d'architecture Imarco
Rue de la Gare 10
2074 Marin
Tél. 038 / 33 55 55. 195587-122

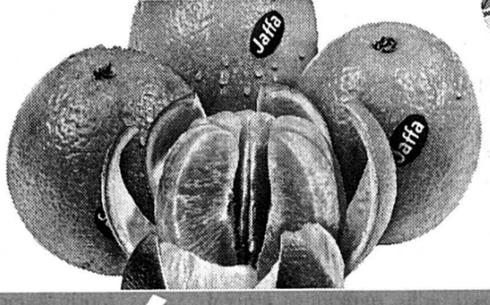


L'action-fraîcheur
du 1.2 au 4.2

Mini-roses
le bouquet de 10 **450**

L'action-fraîcheur
du 1.2 au 4.2

Oranges Shamouti Jaffa
en filet de 1 kg env. le kg **170**
en cabas d'env. 2-3 kg le kg **160**



L'action-fraîcheur
JUSQU'À ÉPUÏSEMENT DU STOCK!

Toutes les Crèmes Dessert
le lot de 6 x 125 g **220**
750 g (100 g -29)

LA QUALITÉ EN ACTION

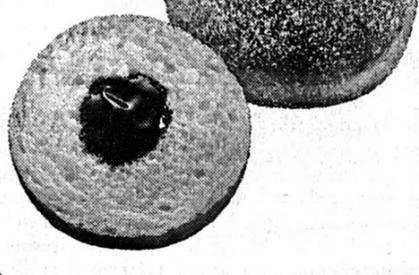


L'action-fraîcheur
du 1.2 au 7.2

Jambon de devant
les 100 g **185**

L'action-fraîcheur
du 1.2 au 4.2

Boules de Berlin
en sachet de 300 g **260**
~~325~~ (100 g -87)



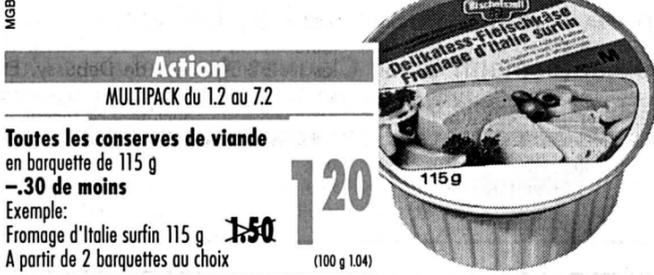
Action
du 1.2 au 7.2

Pepsi-Cola, Pepsi-Cola light et Pepsi-Cola light sans caféine
75 cl -20 de moins
1,5 l -40 de moins
Exemple: Pepsi-Cola **150**
~~190~~ (+ dépôt -50)



Action
MULTIPACK du 1.2 au 14.2

Tous les riz en sachet de 1 kg
-40 de moins
Exemple: Riz Carolina parboiled 1 kg **130**
A partir de 2 sachets au choix



Action
MULTIPACK du 1.2 au 7.2

Toutes les conserves de viande en barquette de 115 g
-30 de moins
Exemple: Fromage d'Italie surfin 115 g **120**
A partir de 2 barquettes au choix (100 g 1,04)

Action
MULTIPACK jusqu'au 7.2

Tous les désodorisants M-Fresh
-60 de moins
Exemple: M-Fresh Naturel 150 ml **240**
A partir de 2 produits au choix (100 ml 1,60)

Actions
du 1.2 au 4.2

Pommes de table du pays «Golden Delicious» classe 1
le kg **260**
le cabas, le kg **250**

du 1.2 au 7.2

Fromages frais (sérés) à la crème, demi-gras et nature M-Sano
Exemple: Séré à la crème 150 g **110** au lieu de 1.40 (100 g -73)

Fromage frais (séré) maigre
250 g **-75** au lieu de -95 (100 g -30)
500 g **150** au lieu de 1.90 (100 g -30)

Emmentaler doux le kg **16.-** au lieu de 19.70

Toutes les glaces et sorbets en boîtes de 1100 - 1300 g **1.70 de moins**
Exemple: Vanille, 1100 g **5.20** au lieu de 6.90 (100 g -47)

Produit à tartiner «Frelitta» 450 g **2.60** au lieu de 3.40 (100 g -58)

Tous les Mini-Risoleto en sachet de 210 g
-60 de moins
Exemple: Mini-Risoleto 210 g **1.80** au lieu de 2.40 (100 g -86)

MULTIPACK jusqu'au 7.2

Toute la gamme des produits d'hygiène mensuelle Molfina
-30 de moins
Exemple: protège-slips Molfina 50 pièces **1.70** au lieu de 2.-
Miniserviettes/protège-slips longs Molfina 32 pièces **1.40** au lieu de 1.70
A partir de 2 emballages au choix

MULTIPACK du 1.2 au 14.2

Toutes les sauces en sachet
-30 de moins
Exemple: Sauce pour rôti liée 30 g **-80** au lieu de 1.10 (100 g 2,67)
A partir de 2 sachets au choix

JUSQU'À ÉPUÏSEMENT DU STOCK!

Bâtons aux noisettes 1 kg **6.-** au lieu de 8.20

MIGROS

A vendre à Bôle, proche du centre, orientée vers le sud

MAISON FAMILIALE

sur parcelle de 680 m² environ. 6 pièces, 2 salles d'eau, possibilité de faire 1 grande pièce dans les combles, buanderie-chauffage, cave, atelier, bureau de 17 m² avec salle d'eau au rez-de-chaussée.
Tél. (038) 24 77 40. 59924-122

A vendre à Hauterive au cœur du village

MAISON TYPIQUE

rénovée avec beaucoup de soin, comprenant 5 pièces d'une surface habitable d'environ 180 m² avec cheminée, fumoir; jouissant d'un jardin d'environ 150 m².
Disponible tout de suite.
Prix de vente: Fr. 720.000.-.
F. Thorens S.A. - Saint-Blaise
Tél. (038) 33 27 57. 177799-122

A Wavre
A vendre dans zone de verdure, vue dégagée, bordure de zone agricole dans chemin privé

Jolie villa avec cachet

Grand salon/salle à manger, cuisine rustique, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, entièrement excavé, garage et cour, magnifique jardin avec piscine.
Pour tous renseignements (038) 55 28 72 (int. 28) pendant les heures de bureau. 177769-122

Montezillon, vue magnifique sur le lac, situation calme, à vendre

Splendide villa

Construction luxueuse en 1986. Situation exceptionnelle en bordure de forêt.
Terrain 1600 m². Volume 1180 m³. Garage double. Prix à discuter.
PROFIMMOB - 038 / 25 25 46. 177772-122

A VENDRE
A Chévard-Saint-Martin quartier résidentiel

2 VILLAS MITOYENNES DE 6 1/2 PIÈCES

Style « maison vigneronne »
- aménagement luxueux,
- surface habitable 155 m²,
- garage et une place de parc,
- petit jardin et terrasse.
Devenez propriétaire de votre maison avec seulement 10% de fonds propres, soit Fr. 50.000.- mensualités Fr. 1495.- par mois avec système aide fédérale.
Visite sur rendez-vous; notices à disposition. 177821-122

RÉGICO NEUCHÂTEL SA
(MEMBRE DU GROUPE GECO)
3, RUE SAINT-HONORÉ - 2001 NEUCHÂTEL
Tél. 038/24 34 88

Occasion unique à vendre pour cause de départ à l'étranger

ancienne ferme dans le Jura sud

Situation calme et ensoleillée, sur versant sud, à 1000 m d'altitude, accès toute l'année. Locaux spacieux, rénovés, cheminée centrale, galerie, sauna, terrasse. Place couverte pour voiture.
Tél. 032/25 26 26. 195706-122
Fax 032/25 26 63.



Suite page 20

NOUVELLE OPEL ASTRA. LA VOITURE DES CONNAISSEURS.



McCANN-ERICKSON 546.2612

D'une rare pureté, la ligne de la nouvelle Opel Astra parle d'elle même. Aussi bien en version berline, 3, 4 ou 5 portes, avec coffre classique ou hayon, qu'en version Caravan, la plus spacieuse de toutes, elle allie à la perfection le sport et l'élégance. Ceci dit, le design n'est pas seulement une affaire d'esthétique. La forme d'une voiture influence aussi son aérodynamisme. Et, par-là, son compor-

tement routier et sa consommation. Un domaine où l'Astra, avec moteur à essence ou bloc diesel, se montre exemplaire. Tout comme au niveau de la sécurité d'ailleurs, puisqu'elle est dotée de série d'un Airbag Opel full size, de pré-tensionneurs de ceintures et de renforts de protection latérale.

OPEL 
LE N° 1 EN SUISSE.

Cortailod et Saint-Blaise Garage Lanthemann S.A. ; **Couvet** Autoservices Currit

et les distributeurs locaux à : **Boudry** Garage Hovorka ; **Cernier** Garage Beau-Site BBM S.A. ; **Peseux** Garage du Vignoble ; **Rochefort** Garage Golay

Cherchez le mot caché !

Un motif décoratif, un mot de 8 lettres

La solution de la grille paraîtra demain dans l'édition de **L'EXPRESS**

Les mots cachés paraissent chaque lundi, mercredi et vendredi

- | | | | |
|------------------|------------------|-----------------|------------------|
| A Acier | Déblai | Lignite | T Taille |
| A Aéré | Doigt | M Méduse | T Tonnage |
| A Ancien | Domino | Moderne | T Train |
| A Atroce | Ducale | Moins | U Union |
| A Avec | Duumvir | Morne | U Usage |
| A Avion | E Empesé | N Néon | U Utile |
| B Baume | G Etoffe | O Orage | V Vaine |
| B Bible | G Grabuge | P Pendre | V Vétuste |
| B Braise | Graisse | Placard | Vétuste |
| C Civet | Grèbe | Pluvier | Vigne |
| C Corde | Gréer | Pourpre | Voûtain |
| C Créper | Grenade | R Ronger | Vrombir |
| D Dartois | Grive | Rouge | |
| D Datura | I Ivoire | Rouvin | |
| D Davier | L Laminé | S Singer | |

E	C	O	R	T	A	G	T	D	B	A	E	E	R	E
N	E	R	E	E	R	G	R	R	L	L	L	F	E	G
E	R	V	E	U	I	G	A	A	A	L	D	F	P	A
I	I	S	R	O	R	V	R	C	I	E	N	O	E	N
C	O	R	D	E	E	M	U	A	B	S	U	T	R	N
N	V	R	N	A	S	D	T	L	B	R	S	E	C	O
A	I	A	E	R	V	U	A	P	P	U	A	E	N	T
E	D	A	P	G	O	I	D	R	T	V	G	I	T	E
E	N	L	R	R	N	U	E	E	T	R	M	E	S	B
E	N	I	A	T	U	O	V	R	M	O	O	B	R	E
R	V	G	A	M	T	E	R	E	D	M	I	U	E	R
E	E	N	V	V	I	G	N	E	R	B	N	S	G	G
N	O	I	V	A	L	N	R	R	L	I	S	A	N	E
E	R	T	C	R	E	N	E	E	O	R	N	G	I	E
V	C	E	V	A	E	R	E	N	E	M	P	E	S	E

ENSEIGNEMENT

NOUVEAUX COURS

Inscrivez-vous maintenant

Débutants :

Début des cours, semaine du 6 février 1995

Anglais :

mardi 18 h 15 - 20 h

Allemand :

mardi 18 h 15 - 20 h

Français :

jeudi 18 h 15 - 20 h

Avec connaissances, entrée à n'importe quel moment. 176382-111

le monde des langues - les langues du monde
inlingua
école de langues (038) 24 62 29
16, avenue de la Gare, 2000 Neuchâtel

● **Football: le pari de Charles Wittl**

Page 23

● **Foot-tennis: le niveau est en hausse**

Page 25



Sur tous les fronts
MEUWLY-OSCHNER - La soirée a été chaude dans les patinoires de ligue nationale et de lère ligue, hier soir.

Pages 21 et 23

PATINAGE/ Européens: le premier titre aujourd'hui

Ce soir sans les Monod

C'est ce soir, peu avant 22 h, que sera attribué, à la Westfalenhalle de Dortmund, le premier titre des 86èmes championnats d'Europe de patinage, à l'issue du programme libre des couples. Une compétition où la Suisse brillera par son absence. Douze mois après le retrait de la compétition des Monod, notre pays ne compte plus, aujourd'hui, aucun couple d'élite!



De notre envoyé spécial à Dortmund: Alexandre Lachat

En janvier 1994, vous vous en souvenez certainement, les autorités sportives helvétiques, Comité olympique suisse en tête, avaient réussi l'incroyable tour de force de décourager et de dégoûter celui et celle qui avaient obtenu deux excellentes et prometteuses 6me et 9me places douze mois plus tôt, aux championnats d'Europe d'Helsinki et aux championnats du monde de Prague, en leur refusant leur billet pour les Jeux olympiques de Lillehammer. Billet que biathlètes et lugeur, ridicules en Norvège, s'étaient vu offrir sur un plateau, soit dit en passant.

Aujourd'hui âgés de respectivement 18 ans et 20 ans, Leslie et Cédric Monod ont tourné la page. Définitivement. Pour eux, le patinage de compétition, c'est déjà de la vieille histoire. Tous deux se consacrent désormais à leurs études. Leslie, en troisième année scientifique, affrontera les examens de maturité en juin prochain. Cédric, lui, est inscrit à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne où il suit les cours de géographie, de géologie et d'anglais.

— La compétition ne me manque pas trop, avoue

Leslie, que nous avons pu joindre lundi soir par téléphone. Sauf lorsque les grands championnats arrivent, comme cette semaine-ci. Mais, d'une manière générale, le patinage appartient désormais au passé pour moi. Tout au plus vais-je patiner en moyenne une fois par mois, à Morges.

La nouvelle passion de Leslie? La danse, qu'elle pratique depuis le printemps dernier au sein du groupe lausannois «Komiko Dance». L'élève semble aussi douée sur les parquets que sur la glace, preuve en est la 7me place (sur 49 couples en lice) qu'elle a décrochée, avec son nouveau partenaire, lors des championnats du monde de «Dance show», le 12 novembre dernier à Lyon, à l'issue des épreuves de salsa, de mambo et de swing. Leslie met également ses talents au service du théâtre: cet hiver, elle a participé aux 21 représentations de la revue «Footimasse» du Café Barnabé, à Servion!

Contrairement à Leslie, Cédric, lui, est resté dans le monde du patinage. Depuis son retrait de la compétition, il dispense son

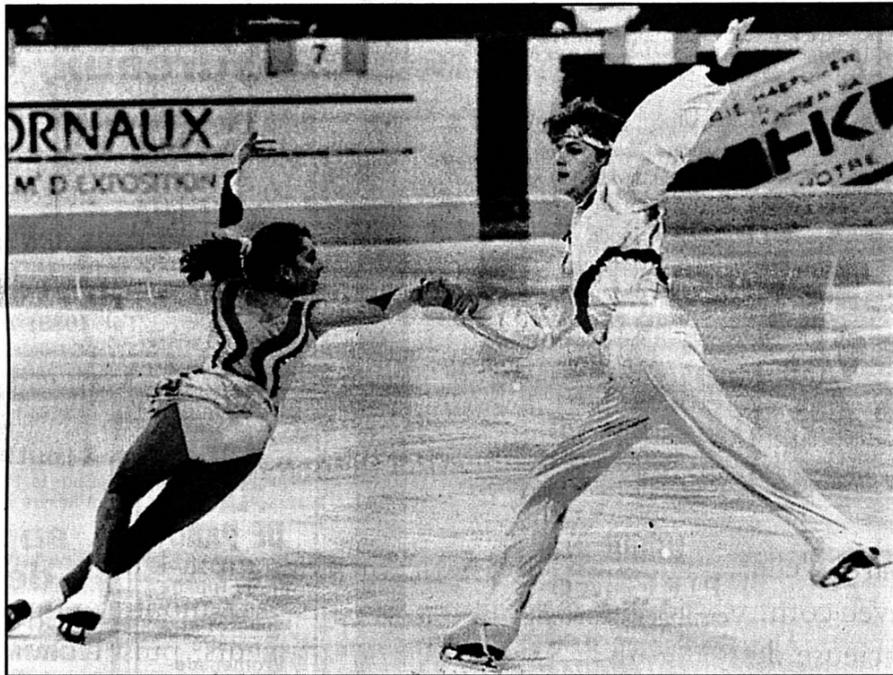
savoir et sa jeune expérience à la patinoire de Malley, lors des cours mis sur pied par le Club des patineurs de Lausanne.

Les jeunes retraités du patinage helvétique suivront évidemment avec beaucoup d'intérêt la compétition de ce soir. Même s'ils n'ont pas conservé des liens très étroits avec leurs anciens adversaires.

— J'ai juste gardé contact avec la Française Sarah Abitbol, qui patine à Dortmund avec Stéphane Bernadis, confirme Leslie. On se téléphone de temps en temps. Pour prendre des nouvelles.

On précisera encore que, sur les 16 couples engagés à Dortmund, seuls quatre affichent une moyenne d'âge inférieure à celle des Monod, qui est de 19 ans et un mois. Dix-neuf ans et un mois, l'âge où tous les espoirs sont encore permis dans le monde du patinage par couple. Encore un grand merci au Comité olympique suisse pour son soutien actif envers les jeunes sportifs de ce pays qui ont la chance de n'être ni biathlètes, ni tireurs, ni allemands!

◇ A. L.



LESLE ET CÉDRIC MONOD - Sciés au moment où ils pouvaient tout espérer.

En danse, la roue tourne

Le temps travaille pour eux. Dix-neuvièmes en 1993 à Helsinki, 16mes l'an dernier à Copenhague, Diane Gerencser et Alexander Stanislavov occupent la 12me place provisoire de la compétition de danse, après les deux épreuves imposées d'hier, exécutées sur les rythmes de la valse et de la polka. Le «top ten» européen — et, donc, mondial — n'est plus très loin pour la Genevoise et son partenaire ukrainien!

— Pour ma part, j'espérais secrètement qu'ils parviendraient à taquiner la 10me place, avouait pourtant Charly Pichard, président technique de la danse sur glace helvétique. Mais il leur manque encore quelques années de compétition dans les grands championnats, ces années qui permettent justement d'améliorer son standard auprès des juges.

A respectivement 23 et 24 ans, Diane et Alexander vivent aujourd'hui sur la côte Est des Etats-Unis, à Delaware plus précisément, près de Washington. Après deux années passées à Moscou, tous deux ont en effet décidé, l'été dernier, de suivre leur entraîneur russe Natalia Linitchuk, partie chercher fortune sur le continent américain, à l'instar de Natalia Dubova, l'ancien professeur de Klimova/Ponomarenko, exilée elle à Lake Placid.

— Franchement, je préférerais Moscou! lance Diane. Moscou, c'était encore l'Eu-

rope, avec ses musées, sa culture. Sur-tout, nous pouvions disposer de la patinoire à toute heure. La situation économique s'étant sérieusement détériorée, Natalia a décidé de partir aux Etats-Unis où elle est désormais sous contrat avec l'Université de Delaware. Avec Alexander, nous vivons donc aujourd'hui sur le campus, avec tous les problèmes que cela pose. L'été dernier, nous devions ainsi nous lever tous les matins à 5 heures pour pouvoir nous entraîner dès 6 heures. Après, la glace était réservée pour les étudiants.

A Delaware, Diane et Alexander s'entraînent en bonne compagnie: les champions olympiques, Oksana Griitchuk et Evgueni Platov (absents à Dortmund pour cause de blessure), sont également placés sous les ordres de Natalia Linitchuk, à l'instar d'un autre couple russe, Krylova/Ovsyannikov. Entraîneur à succès, Linitchuk espère bien placer ses poulains helvético-ukrainien sur orbite dans l'optique des grandes batailles de ces prochaines années. Même si, pour l'heure, la porte des Jeux olympiques de Nagano leur est fermée par la Charte olympique, Alexander ne pouvant arborer le précieux passeport à croix blanche...

Après de longues années de domination soviétique, la roue commence gentiment à tourner dans le monde tournoyant de la danse. Les Français Sophie Moniotte

et Pascal Lavanchy mènent le bal à l'issue de ces danses imposées, devant les Finlandais Susanna Rahkamo et Petri Kokko. Les Russes sont les grands battus. Mis à part Krylova et Ovsyannikov, qui ont donc suivi Natalia Linitchuk à Delaware, les deux autres couples, restés à Moscou, pointent aux 9me et 15me rangs. Pas facile d'obtenir de bons résultats lorsque la glace sur laquelle l'on s'entraîne quotidiennement ne peut plus être resurfacée par manque de machines adéquates...

◇ A. L.

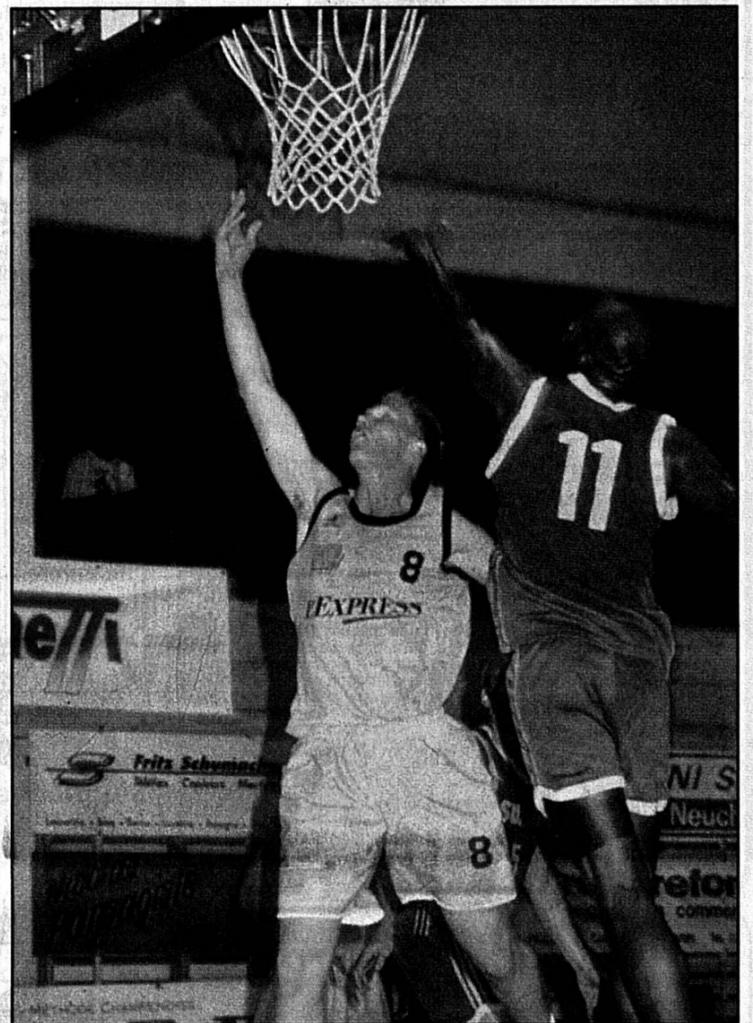
Surya mystérieuse

Petit coup de tonnerre, hier soir lors de la conférence de presse donnée par la délégation française. Surya Bonaly a annoncé qu'elle souffrait d'une fracture au pied droit. Une fracture de quelle gravité? La quadruple championne d'Europe n'a pas voulu en dire plus. Ah! si: elle n'a pas jugé bon de consulter un médecin ni d'effectuer une radio! Ce qui est sûr, en revanche, c'est qu'elle s'est entraînée hier après-midi et qu'elle sera au départ demain de la compétition féminine. Surya Bonaly préparerait-elle le terrain pour une prochaine défaite?... / al

● Résultats du programme court des couples en page 21.

BASKETBALL/ Union-Pully en Coupe ce soir

Nicolas Huber confiant quand même



À LA HALLE OMNISPORTS - Huber (8) et ses coéquipiers auront à cœur de satisfaire leur nouvel entraîneur.

Stéphane Devaux

Quelle incidence le licenciement de l'entraîneur Milan Mrkonjic aura-t-il sur le rendement d'Union Neuchâtel ce soir (20h15), à l'occasion du quart de finale de Coupe qui l'opposera à Pully? Bien malin celui qui peut répondre. Nicolas Huber (26 ans), un des «anciens» du club neuchâtelois, avoue en tout cas ne pas trop savoir que penser.

— Difficile à dire si cela jouera un rôle sur notre rendement en match. Je crains toutefois un petit effet déstabilisant. Il n'y aura en tout cas pas de choc psychologique, comme on dit, ce n'est pas le même contexte que lors du remplacement d'Harrewijn par Mrkonjic (réd. en décembre 1992). Nous devrons par ailleurs nous adapter au nouveau coaching, Marjanovic n'ayant pas forcément la même façon de travailler que son prédécesseur. Remarquez que, depuis le début de la saison, nous avons pris l'habitude de nous adapter à toutes les situations. Nous sommes devenus les caméléons du basket suisse.

Une qualification pour les demi-finales de la Coupe aurait-elle valeur de rachat aux yeux de l'étudiant en lettres — et futur journaliste — après la non-qualification pour le tour final de ligue A?

— Non, cette idée ne me paraît pas judicieuse. Avec les problèmes extra-sportifs qui ont perturbé notre saison, une qualification aurait été formidable. La Coupe ne va pas sauver le club, en tout cas. Individuellement, on peut peut-être la sauver en partie, satisfaire une certaine ambition personnelle. Cela étant, je suis confiant, nous sortons d'un bon match contre Bellinzona.

Reste une interrogation: les Unionnistes ne seront-ils pas trop perturbés par le départ précipité de leur entraîneur, avec qui ils formaient un bloc soudé? De l'aveu de Nicolas Huber, ils sont un peu dans le flou. Lui, en tout cas, se demande si ce sera le seul changement ou s'il en annonce d'autres.

— De toute façon, il est difficile de faire abstraction des problèmes extra-sportifs quand on est sur le terrain, ajoute le numéro 8 neuchâtelois. Sur-tout dans le cas présent. Lorsque Milan nous a annoncé lundi soir que c'était la dernière fois qu'il venait à Neuchâtel, nous avons été très étonnés. Je ne m'attendais pas à cette issue, et surtout pas maintenant, à deux jours d'un important match de Coupe. A la limite, je trouve que les dirigeants auraient pu attendre au moins jeudi. Mais enfin, le club a des raisons que les joueurs ignorent. Et nous devons les accepter, du moins jusqu'à la fin de la saison.

Dans l'immédiat, Huber et ses coéquipiers auront toutefois à cœur de prouver à leur nouvel entraîneur qu'ils en valent bien d'autres. Et que rien ni personne ne leur fait peur.

Même pas le sieur Alan Ogg, ses 218 centimètres et ses chaussures pointure 56, qu'il reçoit directement des Etats-Unis...

◇ Stéphane Devaux

BENVENUTI IN ITALIA

Extraits de notre nouveau catalogue

- SICILE dès Fr. 740.-
- SARDAIGNE dès Fr. 1.174.-

Une semaine demi-pension vol et transferts inclus

WASTEELS

Rue des Fausses-Brayes 1 - 2000 Neuchâtel
Tél. 038 / 25 18 25

Conciergerie industrielle 177521-110
Façades
Fin de chantier
Entretien de salles blanches
Entretien de locaux agro-alimentaires
Tél. 038/33 35 34

honegger NETTOYAGES S.A.
Champs-Montants 14b - 2074 MARIN

Immobilier

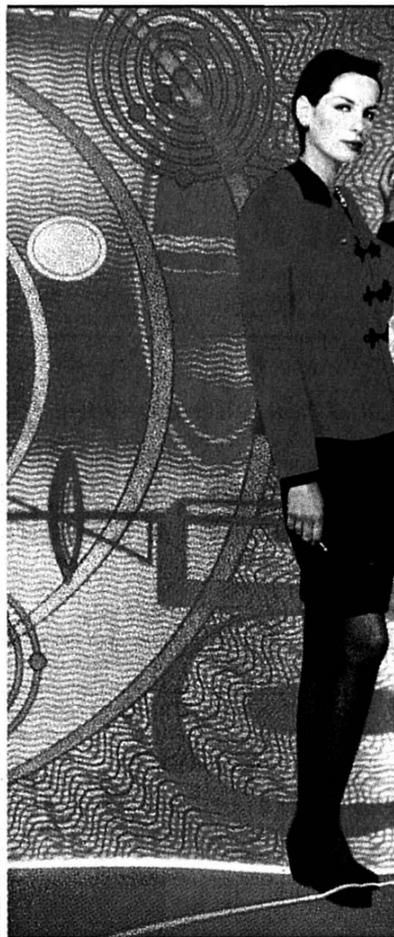
Paraît chaque jour, du lundi au samedi Délai: l'avant veille de la parution à 12 h

COUVET
à vendre

ANCIENNE MAISON VILLAGEOISE

entièrement restaurée avec goût.
 1 appartement de 3 chambres,
 1 appartement de 6 chambres
 en duplex, cuisines superbement
 agencées, anciennes cheminées
 et poêle, combles aménagés, joli
 petit jardin d'agrément, grande
 terrasse, 3 garages séparés.

WISER IMMOBILIER
 Hôtel-de-Ville 4
 2001 Neuchâtel
 Tél. 038 / 25 41 41. 132323-122



Des taux qui méritent votre intérêt

195232-110

COMPTES ÉPARGNE

Compte épargne	3 1/4
«Aînés»	3 3/4
«Jeunesse»	3 3/4

COMPTES PRIVÉS

Compte privé	2 1/2
«Jeunesse» jusqu'à 25 ans révolus	3 1/4

OBLIGATIONS DE CAISSE

3 ans	5 %
5 ans	5 1/4
8 ans	5 1/2



Banque de Dépôts et de Gestion

Fbg de l'Hôpital 21, 2001 Neuchâtel, tél. 038-27 67 11

OFFICE DES FAILLITES DE LA CHAUX-DE-FONDS

VENTE DE SIX APPARTEMENTS EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES

Date et lieu de l'enchère: le **vendredi 3 février 1995 à 10 h 30**, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2^e étage.
 Failli: Lucien Isaaz, rue Maujobia 143, à Neuchâtel. Délégation O.F. Neuchâtel. **Cadastre «Les Eplatures»**

Désignations des parts de copropriété à vendre, sises rue des Bouleaux 15 à La Chaux-de-Fonds.

Parcelle 4071/Y: ruelle Morgarten, appartement: 4^e étage, 1 1/2 pièce de 39 m² + 1 cave 3 m² + 1 galetas 5 m².

Parcelle 4072/Z: ruelle Morgarten, appartement: 4^e étage, 2 1/2 pièces de 54 m² + 1 cave 4 m² + 1 galetas 10 m².

Parcelle 4073/AA: ruelle Morgarten, appartement: 4^e étage, 1 1/2 pièce de 35 m² + 1 cave 3 m² + 1 galetas 5 m².

Parcelle 4074/AB: ruelle Morgarten, appartement: 4^e étage, 1 1/2 pièce de 35 m² + 1 cave 3 m² + 1 galetas 10 m².

Parcelle 4075/AC: ruelle Morgarten, appartement: 4^e étage, 2 1/2 pièces de 54 m² + 1 cave 3 m² + 1 galetas 5 m².

Parcelle 4076/AD: ruelle Morgarten, appartement: 4^e étage, 1 1/2 pièce de 39 m² + 1 cave 3 m² + 1 galetas 8 m².

Estimations: (parcelles 4071/Y à 4076/AD ensemble):
 cadastrale (1991) Fr. 608.000.-
 de l'expert Fr. 405.300.-

Désignation de la parcelle de base:
 Parcelle 2466, bâtiments, places-jardins de 1678 m².
 Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 9 janvier 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la Loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiements seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visites: sur rendez-vous préalable.
 Renseignements: Office des faillites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10. Tél. 039/28 54 64.

La Chaux-de-Fonds, le 14 décembre 1994.

OFFICE DES FAILLITES:
 Le préposé: J.-P. Gailloud

176379-122

A vendre, région et Littoral Ouest

PARCELLES DE TERRAIN

à bâtir: en zone industrielle, locative et résidentielle.

Pour informations et dossiers, écrire à case postale 45 2005 Neuchâtel 5. 59929-122

A vendre aux Gouttes-d'Or 70 à Neuchâtel, 2^e étage avec ascenseur, vue sur le lac

APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES

cuisine, salle de bains, cave, balcon et place de parc.

Tél. (038) 24 77 40. 59925-122

Spacieux 5 1/2 pièces

230 m² agencés avec goût, jolie vue sur le lac, jardin et terrasses, vastes dépendances.

Fr 995'000.-

077-236'458
 077-212'093
 ACELCO SA

195590-122

À vendre à Montana 3 1/2 pièces meublées

près des installations.

Tél. 86813-122
 039/31 55 18.

Attique 4 1/2 pièces

140 m² habitables, objet unique, vue splendide, garage et dépendances.

Fonds: Fr 54'400.-
 Fr 1'859.-/mois

077-236'458
 077-212'093
 ACELCO SA

195696-122

À VENDRE au centre d'AUVERNIER appartements de 3 1/2 - 5 1/2 pièces

dans maison villageoise en rénovation.

Pour demander un dossier: 195629-122
 Tél. Société AZIMUT, 038/31 51 09.

TRÈS JOLI STUDIO

48 m², cuisine agencée, belle salle de bains, balcon, situation calme.

Fonds: Fr 14'500.-
 Fr 495.-/mois

077-236'458
 077-212'093
 ACELCO SA

195700-122

Splendide mitoyenne 4 1/2 pièces

Vue imprenable

Disponible 04.95. Finitions à choix.

Fonds: Fr 61'500.-
 Fr 2'101.-/mois

077-236'458
 077-212'093
 ACELCO SA

195699-122

A vendre **VILLA**

haut standing de 7 pièces à Montezillon.

Téléphone 038/31 65 48 le soir. 59932-122

A vendre à Fontaines, dans petit immeuble de 6 unités

APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES

2 salles d'eau, cuisine-bar agencée, coin à manger, salon avec cheminée, cave, garage et place de parc extérieure.

Tél. (038) 24 77 40. 59928-122

À vendre **MAISON VILLAGEOISE**

2 appartements + locaux commerciaux.

Tél. 038 / 46 16 77. 59940-122

A vendre à Marin, proche des transports publics, dans immeuble avec ascenseur

APPARTEMENT DE 5 1/2 PIÈCES

salon avec cheminée, cuisine agencée, 2 salles d'eau, balcon, cave, galetas, garage et place de parc.

Tél. (038) 24 77 40. 59927-122

DEMANDES À LOUER

On cherche pour l'installation d'un salon de massage

appartement de 2-4 pièces

dans la région de Neuchâtel. De préférence, zone industrielle.

Tél. 032/41 80 47 ou 032/41 98 27. 195702-125

À LOUER

Les quelque 250'000 clientes et clients annuels profitent de la large palette de produits du

Centre commercial de La Neuveville

Ce centre commercial réunit notamment:

- Migros
- Ecole supérieure de commerce
- Restaurant "La Fourmi"
- Commerce de vins
- Kiosk
- Boutique de mode
- Nettoyage chimique.
- Commerce de tapis
- Cabinets thérapeutiques

Les derniers 15 % (de 60 m² à 300 m²) des surfaces commerciales et de vente sont à louer à des conditions très intéressantes. Examinez notre offre. Nous vous renseignerons volontiers.

PIRIT AG
 Vermögensberatung
 Altes Stettlergut, 3098 Köniz
 Tél. 031 971 74 71

195443-126

À LOUER

A louer à Neuchâtel - rue du Môle 1, locaux commerciaux, à l'usage de

bureaux, cabinets médicaux ou études

Surface: 200 m²
 Anc.: Crédit Foncier Neuchâtel

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS:
CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
 Tél. (038) 25 49 92. 177717-126

A louer pour fin mars à la rue de Vieux-Châtel

PLACE DE PARC

Loyer Fr. 30.-. Etude Ribaux von Kessel avocat et notaire Promenade-Noire 6 Neuchâtel. Tél. 24 67 41. 59706-126

FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL

À LOUER

Pour le 1^{er} mars à la rue des Chansons à Pesieux

appartement de 3 pièces

Avec confort. Situation tranquille.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL
 Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

MEMBRE UNPI

VILLATYPE

À VENDRE à FONTAINES

VILLA MITOYENNE 5 1/2 pièces

Tél. 038/53 40 40 59931-122

Nous recherchons à **NEUCHÂTEL** (voire Littoral)

Immeubles à commercialiser en PPE

(Sur plans, en cours de construction ou terminés).

Tél. 038/24 57 31 177645-122

A vendre à Neuchâtel, proche de la gare et des transports publics

APPARTEMENT DE 5 1/2 PIÈCES

2 salles d'eau, cuisine agencée, cave, grand balcon et jardin d'hiver, 1 place de parc dans le garage collectif.

Tél. (038) 24 77 40. 59926-122

CASTEL REGIE

A louer à Neuchâtel Bourgogne 50

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Cuisine agencée, balcon. Loyer Fr. 840.- + charges. Libre tout de suite.

2034 Pesieux (038) 31 78 03

A louer à **CORMONDRECHE**

regimmob sa

LOCAUX COMMERCIAUX

de 75 m² très bien situés. Convient pour kiosque, magasin de fleurs, etc.

Regimmob S.A.
 Ruelle W.-Mayor 2
 2000 Neuchâtel
 Tél. 038/24 79 24

MEMBRE UNPI

UER • À LOUER • À LOUER • À LO

BOUDRY
 Buchilles 46 • 48 • 50

15 4 1/2 pièces Duplex dès Fr. 1475.- + Fr. 280.- charges

15 3 1/2 pièces Duplex dès Fr. 1190.- + Fr. 230.- charges

12 2 pièces Fr. 750.- + Fr. 170.- charges

Renseignements: **regimmob sa**
 Ruelle William-Mayor 2
 2001 Neuchâtel
 Tél. 038/24 79 24 176699-126

UER • À LOUER • À LOUER • À LO

Ch. des Battieux 15 - NEUCHÂTEL à louer charmant

3 PIÈCES

renové. Loyer Fr. 980.- + charges et possibilité de place de parc intérieure.

Laissez-vous tenter et appelez la **RÉGIE GÉRALD ROSSET S.A.**
 Tél. 021/626 29 33. 195580-126

HOCKEY SUR GLACE/ Soirée animée en ligue nationale A

Un vrai match de play-offs

Kloten - Fribourg Gottéron
1-1 a.p. (1-0 0-0 0-1 0-0)

Schluefweg. - 5360 spectateurs. - Arbitre: Moreno.
Buts: 5me Wäger (Eldebrink/à 5 contre 4) 1-0; 55me Silver (Rottaris, Honegger) 1-1. - **Pénalités:** 4 x 2' contre Kloten, 5 x 2' contre Fribourg.
Kloten: Pavoni; Klöti, Eldebrink; Bruderer, Boyer; Sigg, Hollenstein, Johansson, Wäger; Erni, Meier, Hoffmann; Diener, Ochsner, Holzner.
Fribourg: Meuwly; Hofstetter, Brasey; Bobillier, Keller; Leipzig, Descloux; Honegger; Khomoutov, Bykov, Brown; Silver, Rottaris, Leuenberger; Aeschlimann, Bächler, Schaller.
Note: tir sur la latte de Hollenstein (60me).

L'affiche entre le champion de Suisse en titre, Kloten, et son dauphin, Fribourg Gottéron, a tenu

toutes ses promesses. A la Schluefweg, les gardiens Reto Pavoni et Steve Meuwly ont multiplié les prouesses. Les entraîneurs, Ingvar Carlsson et Paul-André Cadieux se sont livrés une « guerre tactique » mouvementée depuis la bande.

La moindre erreur ne pardonnait pas. Si les Aviateurs ont ouvert la marque après 4'58" seulement, ce fut à cause de la pénalité infligée à Descloux. Le jeu de puissance de Kloten fit mouche, Waeger punctuant une action signée Eldebrink et Johansson. Il fallait plus que cela pour atteindre le moral des Fribourgeois qui attaquent le plus souvent, durant plus de 50 minutes. Mais Pavoni plaça son veto face aux tentatives des visiteurs. Il fallut attendre la 55me pour voir Gottéron re-

mettre les pendules à l'heure, Silver achevant un travail préparatoire du défenseur Honegger (1-1).

Zurichois et Fribourgeois se sont livrés un vrai duel de play-offs, pimenté à souhait. A 4" de la fin du temps réglementaire, le vélocé Hollenstein, qui se présente seul face à Meuwly, tira... sur la transversale ! Il a donc fallu recourir à la prolongation. Durant celle-ci, Fribourg eut le mérite de résister malgré une infériorité numérique (Bobillier). La troupe de Cadieux a ainsi prouvé qu'elle avait du cœur et du caractère. Si le résultat final est de 1-1, les deux gardiens méritent un coup de chapeau. Ils ont été les grands bonshommes de la partie.

◇ Alain Thévoz

Soirée houleuse à Bienne

Bienne - Zurich 2-5
(1-1 1-1 0-3)

Stade de Glace. - 3163 spectateurs. - Arbitre: Kurmann.
Buts: 10me Lebeau (penalty) 0-1; 14me Opplinger (Alston, Carlsson) 1-1; 27me Vollmer (Salis) 1-2; 38me Alston (Lüthi, Steinegger/à 4 contre 4) 2-2; 47me Ivankovic (Micheli) 2-3; 56me Morger (Zehnder) 2-4; 58me Princi (Zehnder/à 5 contre 4) 2-5. - **Pénalités:** 7 x 2' contre Bienne, 10 x 2' plus 10' (Zehnder) contre Zurich.
Bienne: Crétin; Schneider, Carlsson; Bourquin, Steinegger; Cattaruzza, Dick; Opplinger, Alston, Heim; Dubois, Lüthi, Glanzmann; Grogg, Schümperli, Burillo.
Zurich: Stecher; Salis, Zehnder; Princi, Hager; Faic, Steck; Morger, Zeiter, Vollmer; Bachofer, Fortier, Thöny; Micheli, Ivankovic, Lebeau.



IVANKOVIC - DICK - Bienne s'est rebellé en vain. keystone/engeler

De notre correspondant

On a très pu joué au hockey, hier à Bienne. Entre joueurs apeurés ou embusqués, seuls quelques rares éléments ont pu se mettre en évidence. Cette rencontre qui se voulait principalement intéressante par son côté mathématique a été marquée par une série de règlements de comptes entre joueurs. Et ce qui est particulièrement grave, c'est que le « combat » s'est très souvent déroulé dans le dos de l'arbitre. Avec l'esprit chauffé à blanc, les seelandais sont finalement tombés dans le piège tendu par les Zurichois. Alors que le score était de 2 partout après quarante minutes de jeu, les visiteurs ont apporté la touche finale à cette partie, en profitant des énormes

erreurs commises par la défense locale. Las, lorsqu'aux alentours de la mi-match, les Seelandais eurent la rondelle quasi en permanence dans leurs rangs, ils oublièrent tout simplement de frapper en direction de la cage adverse. Et pourtant, l'ex-Chaux-de-Fonnier Opplinger avait montré la voie à ses coéquipiers. Malgré cette défaite qui les condamne définitivement le HC Bienne à jouer contre la relégation face à Rapperswil, les Seelandais ont mis du cœur à l'ouvrage, notamment ceux qui veulent encore sauver le club du Stade de glace. Car, lors d'une mini-grève respectée lundi à l'entraînement, ce sont bien les joueurs qui ont décidé de prendre le taureau par les cornes. Eux, comme les Bourquin, Dubois, Burillo et autres Alston ont serré les dents.

◇ René Perret

BASKETBALL/ Coupe de Suisse Fribourg et Lugano

Fribourg Olympique et Lugano joueront les demi-finales de la Coupe de Suisse. En quarts de finale, les Fribourgeois se sont facilement imposés face à Regensdorf. Lugano a dû, en revanche, retrousser ses manches pour venir à bout de Cossonay.

Ce soir, Union Neuchâtel affrontera Pully (lire en page 19), alors que demain, Bellinzone recevra Vacallo, le seul club de LNB qualifié. /si

Coupe d'Europe C'était trop pour Bellinzone

Bellinzone s'est incliné face à Iraklis Salonique lors de la neuvième journée de la poule A des demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs (85-70).

Les Tessinois n'ont pas pesé lourd face au leader de la poule A. Invaincu après huit rencontres en Coupe d'Europe des clubs, Salonique vient d'infliger à Olympiakos Pirée, l'une des meilleures formations européennes, sa première défaite en championnat de Grèce, lors de la dernière journée. Dans ces conditions, les Tessinois, même transcendés par leur victoire face à Kiev la semaine dernière (99-83), ne pouvaient pas espérer renverser la montagne grecque.

Iraklis Salonique - Bellinzone 85-70 (43-32)

Salonique. - 2000 spectateurs. - Arbitres: Resser (All)/Mitjana (Esp).
Bellinzone: Facchinetti (2), Stockalper (13), Fillmore (5), Grimes (3), Gojanovic (16), Ackles (19), Fields (8), Valis (4), Runkel. /si

Lugano - Cossonay 71-69 (34-44)

Scuole Comunali Breganzona. - 500 spectateurs. - Arbitres: Bertrand/Sallcio.
Lugano: Negrinotti, Novelli (4), McCord (16), Censi (12), Mazzi (8), Hoges (2), Bilalovic (27).
Cossonay: Wicht (2), Kassongo (3), Opplinger M. (4), Fernandez (1), Amos (23), Davis (34), Gay (2). /si

Fribourg Olympic - Regensdorf 100-73 (46-36)

Sainte Croix. - 300 spectateurs. - Arbitres: Bendayan/Donnet
Fribourg Olympic: Putzi (9), Koller (4), Gaillard (13), Alt (10), Morard (4), Winters (46), Dénevaud (2), Corda (1), Studer (11).
Regensdorf: Morris (19), Fabris, Ott, Coala, Thürig (2), Maggi (9), Scales (41), Hug (2), Gonueltas. /si

PATINAGE ARTISTIQUE

Premiers résultats aux Européens

Dortmund (All). Championnats d'Europe. **Couples.** Classement après le programme court: 1. Radka Kovarikova/René Novotny (Tch) 0,5; 2. Mandy Wötzel/Ingo Steuer (All) 1,0; 3. Evguenia Chichkova/Vadim Naumov (Rus) 1,5; 4. Marina Jeltsova/Andrei Bouschakov (Rus) 2,0; 5. Jelena Berechnaja/Oleg Slakchov (Rus) 2,5; 6. Maria Petrova/Anton Sikaridse (Rus) 3,0. 16 classés.
Danse. Imposés: (Valse Ravensburger et Polka Yankee): 1. Sophie Moniotte/Pascal Lavanchy (Fr) 0,4; 2. Susanna Rahkamo/Petri Kokko (Fin) 0,8; 3. Anjelika Krylova/Oleg Ovsjannikov (Rus) 1,2. **Puis:** 12. Diane Gerencer/Alexander Stanislavov (S) 4,8.
Aujourd'hui. 14 h: messieurs, programme court. 19 h: Couples, libre.

● Lire également en page 19.

LIGUE B/ Le HCC part trop tard

Le lièvre et la tortue

Martigny-La Chaux-de-Fonds 4-2 (2-0 1-1 1-1)

Forum. - 1007 spectateurs. Arbitres: Marti, Wittwer/Jau.
Buts: 14me Bauer (Rosol) 1-0; 19me Neukom 2-0; 30me Chiriacov (Boucher) 2-1; 35me Nussberger (Rosol) 3-1; 53me Jeannin (Leimgruber) 3-2; 59me Neukom 4-2. **Pénalités:** 6 x 2' contre Martigny; 7 x 2' contre le HCC.
Martigny: Andrey; Miner, Avanthey; Lutz, Neukom; Bauer, Nussberger, Rosol; Bernard, Mauron, Ecoeur; Darbellay, Gestaldo, Silietti; Moret. **Coach:** Grand.
La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Dubois, Elsenner; Pfsi, Chiriacov; Jaeggi, Mursier; Jeannin, Gazzaroli, Leimgruber; Kohler, Boucher, Tschumi; Chappot, Nuspliger, Rod. **Entraîneur:** Fuhrer.
Notes: Martigny sans Evéquoz, Pleschberger et Andenmatten, tous blessés. La Chaux-de-Fonds sans Holmerg (blessé).

Le lièvre est parti trop tard, il n'a jamais rattrapé la tortue. Cette image transcrite correspond à la situation du HC La Chaux-de-Fonds hier soir en terre valaisanne. Durant deux périodes, les joueurs de Riccardo Fuhrer ont retrouvé leurs vieux démons, qui les empêchent de développer un jeu cohérent lorsqu'ils évoluent contre une formation au potentiel inférieur au leur.

Mal inspirés, sans venin, Leimgruber et ses coéquipiers ont rarement mis réellement en danger le gardien valaisan. Ils se sont retrouvés menés de deux unités au terme d'un premier vingt d'une valeur inquiétante. Martigny, à peine plus

motivé que son hôte, avait creusé un écart qui allait se révéler déterminant.

En aucun moment, le HCC n'a donné l'impression de pouvoir déborder son adversaire. Sans couleur, comme collés à la gélate, les Chaux-de-Fonniers se sont heurtés à un adversaire solidaire, bien regroupé devant un Thierry Andrey qui a fait le désespoir des avants neuchâtelois.

Lorsqu'elle a enfin élevé le rythme au cours de l'ultime période, l'équipe de Fuhrer a bousculé son hôte. Malheureusement, la concrétisation a alors fait défaut et, quand le palet se dirigeait contre la cage, ce diable d'Andrey faisait écran.

Reste que face à une telle formation, le HCC ne devait pas perdre les deux points. Avec un minimum de volonté, argument qui lui acruellement fait défaut, il se serait imposé sans aucun doute. Hier soir, en Octobre, c'est une équipe méconnaissable qui est entrée sur la glace, c'est la même foirmation qui en est ressortie. Fuhrer n'a pas trouvé les solutions pour dynamiser son groupe.

Présomption ou simple faiblesse passagère? Toujours est-il qu'avec cette nouvelle défaite, le HCC retrouve un cinquième rang qu'il avait quitté il y a peu. Au décompte final, c'est peut-être plus qu'un simple match que les Chaux-de-Fonniers auront « bradé » en Valais. Avant de recevoir Thurgovie samedi, l'ambiance n'est pas au beau fixe.

◇ F. L.

Lausanne insatiable

Grasshopper - Lausanne 3-4 (2-0 1-1 0-3)

Neudorf. - 750 spectateurs. - Arbitre: Gobbi.
Buts: 4me Schlagenhaut (Virta, Paterlini) 1-0; 6me Hagmann (Ayer) 2-0; 21me Monnier (Verret, Guignard/à 5 contre 4) 2-1; 39me Marco Schellenberg (à 5 contre 4) 3-1; 44me Monnier (à 4 contre 4) 3-2; 53me Monnier (Zenhäuser) 3-3; 57me Guignard 3-4. - **Pénalités:** 8 x 2' plus 10' (Paterlini) contre GC, 11 x 2' contre Lausanne. /si

Oltén - Ajoie 7-4 (2-3 2-1 3-0)

Kleinholz. - 1750 spectateurs. - Arbitre: Eichmann.
Buts: 1re Voillat 0-1; 7me Richard (Fust) 1-1; 10me Fleury (à 5 contre 4) 1-2; 11me Aeschlimann (Guyaz) 1-3; 20me Gagné (Richard) 2-3; 26me Gagné (Richard, Schläpfer/à 5 contre 4) 3-3; 29me Gagné (Richard/à 4 contre 4) 4-3; 31me Yuldashev (Reinhart/à 5 contre 4) 4-4; 43me Lüthi (Siegwart) 5-4; 49me Richard (Weber/à 5

contre 4) 6-4; 50me Richard 7-4. - **Pénalités:** 6 x 2' contre Oltén, 9 x 2' contre Ajoie. **Note:** 54me tir sur le poteau de Rothen. /si

Classement

Langnau - Hérissau 11-4 (3-1 3-3 5-0); Oltén - Ajoie 7-4 (2-3 2-1 3-0); Grasshopper - Lausanne 3-4 (2-0 1-1 0-3); Martigny - La Chaux-de-Fonds 4-2 (2-0 1-1 1-1); Thurgovie - Coire 3-3 (0-2 2-0 1-1 0-0) a.p.

1. Lausanne	31	25	2	4	182	86	52
2. Grasshopper	31	18	4	9	129	85	40
3. Thurgovie	31	17	3	11	117	90	37
4. Langnau	31	15	3	13	136	130	33
5. Chx-de-Fonds	31	15	2	14	127	119	32
6. Hérissau	31	13	3	15	117	129	29
7. Oltén	31	12	5	14	119	145	29
8. Coire	31	12	3	16	123	149	27
9. Martigny	31	9	5	17	106	146	23
10. Ajoie	31	4	0	27	96	173	8

Samedi, 20 h: Ajoie - Grasshopper, La Chaux-de-Fonds - Thurgovie, Coire - Langnau, Lausanne - Martigny, Hérissau - Oltén

La Suisse en Finlande

Sans Pavoni ni Tosio

L'équipe de Suisse se rendra en Finlande sans ses deux gardiens titulaires, Reto Pavoni (Kloten) et Renato Tosio (Berne). Le coach national Hardy Nilsson entend en effet donner la possibilité d'acquiescer quelque expérience internationale au gardien de Lugano Lars Weibel, qui sera aligné à l'occasion des deux rencontres programmées contre les vice-champions du monde, le 9 février à Kuopio et le lendemain à Joensuu.

Au sein de cette sélection on retrouve l'international junior Thierry Paterlini, qui évolue en Ligue nationale B avec les Grasshoppers et avait fait ses débuts internationaux lors du tournoi des Iztvestia, fin décembre à Moscou. Plus surprenante par contre est la présence de Harry Rogenmoser (Rapperswil), qui n'avait fait qu'une brève apparition en équipe nationale en 1991, sous l'ère de Juhani Tamminen. /si

FOOTBALL/ De Berne à Nyon

L'UEFA déménage

Le siège de l'UEFA sera transféré aujourd'hui de Berne à Nyon, les locaux de Berne devenant en effet trop exigus. De plus, il n'y avait pas de salle de conférence et l'immeuble n'était pas représentatif pour l'UEFA.

Outre celui de d'offrir un cadre idyllique Nyon, a l'avantage de se situer à quelques minutes de l'aéroport de Genève d'où un gain de temps considérable pour les délégations. En attendant la construction du futur siège sur les bords

du Léman, les employés de l'UEFA s'installent dans des locaux provisoires.

Le chantier du nouveau siège, dont le montant total s'élèvera à environ 40 millions de francs, pourrait débuter en mars 1996. La construction devrait être achevée à la fin 1998. Au cours des dernières années, l'UEFA a connu un développement rapide avec les nouveaux membres issus de l'éclatement de l'URSS. Elle compte à présent 49 associations nationales. /si

En bref

Lugano - Ambri Piotta 5-3 (3-0 1-1 1-2)

Reseghina. - 4800 spectateurs (guichets fermés). - Arbitre: Cléménçon.
Buts: 13me Larsson (Ton/à 5 contre 4) 1-0; 19me Larsson (Sjödén) 2-0; 19me Eberle (Sutter) 3-0; 30me Niederöst (Larsson, Sjödén/à 5 contre 4) 4-0; 36me Kvaritalnov (Fair) 4-1; 41me Jenni (Larsson, Ton) 5-1; 49me Kvaritalnov (Heldner, Fritsche/à 5 contre 4) 5-2; 59me Wittmann (Nicola Celio, Fedulov) 5-3. - **Pénalités:** 2 x 2' contre Lugano, 3 x 2' contre Ambri.
Lugano: Weibel; Sjödén, Schafhauser; Capaul, Niederöst; Sutter; Ton, Larsson, Jenni; Togni, Aeschlimann, Kobel; Walder, Röheli, Eberle.
Ambri: Bachschmied; Tschumi, Gianini; Brenno Celio, Riva; Gazzaroli, Müller; Kvaritalnov, Fritsche, Fair; Vigano, Heldner, Studer; Wittmann, Nicola Celio, Fedulov. /si

Davos - Zoug 5-3 (2-1 1-0 2-2)

Patinoire de Davos. - 4340 spectateurs. - Arbitre: Kunz.
Buts: 7me Balmer (Hodgson, Weber/à 5 contre 4) 1-0; 16me Näser (Bärtschi) 2-0; 18me Yaremchuk (Antisin, Kessler) 2-1; 30me Bärtschi (Näser, Hodgson) 3-1; 42me Aebersold (Schafhauser, Meier) 3-2; 43me Kessler (Habscheid, Yaremchuk) 3-3; 55me Cramer (Thibaudeau) 4-3; 60me Hodgson (Näser, dans la cage vide) 5-3. - **Pénalités:** 6 x 2' contre Davos, 7 x 2' contre Zoug.
Davos: Wieser; Svensson, Gianola; Brich, Balmer; Sigg, Equilino; Häller; Rüttemann, Weber, Thibaudeau; Näser, Hodgson, Bärtschi; Müller, Stirnimann, Cramer; Soguel, Roth.
Zoug: Schöpf; Thomas Künzi, Kessler; Schafhauser, André Künzi; Horak, Mazzoleni; Fazio; Antisin, Yaremchuk, Neuenchwander; Aebersold, Habscheid, Meier; Patrick Fischer, Steffen, Giger; Seitz.

Note: b tirs sur le poteau de Yaremchuk (30me) et Näser (49me).

Rapperswil Jona - Berne 0-6 (0-2 0-1 0-3)

Lido. - 4200 spectateurs. - Arbitre: Hugentobler.
Buts: 4me Orlando (Voisard) 0-1; 19me Orlando (Fuchs) 0-2; 21me Orlando (Voisard) 0-3; 46me Léchenne (Keller, Lars Leuenberger) 0-4; 47me Friedli (Howald) 0-5; 55me Triulzi (Voisard) 0-6. - **Pénalités:** 5 x 2' contre Rapperswil, 6 x 2' contre Berne.
Rapperswil: Bösch; Kradolfer, Ritsch; Haueter, Bünzli; Rutschi, Berchtold; Rogenmoser, Witolinsch, Bissett; Camenzind, Werder, Hofstetter; Rufener, Weber, Soguel.
Berne: Tosio; Ruotsalainen, Rauch; Sven Leuenberger, Voisard; Sommer, Beutler; Friedli, Vrabec, Howald; Triulzi, Orlando, Fuchs; Lars Leuenberger, Léchenne, Keller; Müller.
Notes: Berne sans Haapakoski (étranger surnuméraire) et Montandon (blessé). Tir sur le poteau de Rogenmoser (8me).

Classement

1. Zoug	32	20	3	9	140	112	43
2. Lugano	32	18	5	9	128	93	41
3. Ambri-Piotta	32	17	5	10	127	124	39
4. Davos	32	16	4	12	126	110	36
5. FR-Gottéron	32	15	5	12	154	124	35
6. CP Berne	32	16	3	13	125	108	35
7. Kloten	32	14	7	11	104	106	35
8. Zurich	32	10	3	19	114	144	23
9. Rapperswil	32	8	3	21	95	146	19
10. Bienne	32	6	2	24	97	143	14

Samedi, 20 h: Berne - Bienne, Davos - Ambri, Lugano - Rapperswil, Zoug - Gottéron, Zurich - Kloten. /si

HOCKEY SUR GLACE / Ire ligue, relégation

Une sombre soirée...

Unterstadt Fribourg-Fleurier 9-6 (2-2 1-3 6-1)

Saint-Léonard. - 120 spectateurs. Arbitres : Es-Borrot, Constantin/Roessli.

Buts : 1re Jeannin (Chappuis) 0-1 ; 3me Neining (Pochon-Sausser) 0-2 ; 5me Boirin 1-2 ; 7me Müller 2-2 ; 24me Jeannin 2-3 ; 33me Bücher 3-3 ; 35me Marquis 3-4 ; 40me Jeannin (Chappuis) 3-5 ; 45me Morel (Mettraux) 4-5 ; 46me Marquis (Neining) 4-6 ; 52me Lüdi 5-6 ; 54me Lüdi (Genoud) 6-6 ; 56me Boirin (Genoud) 7-6 ; 56me Bücher 8-6 ; 57me Lüdi (Bücher) 9-6. - **Pénalités :** 5 x 2' contre Unterstadt ; 7 x 2' contre Fleurier.

Unterstadt Etat Fribourg : Riedo ; Thévoz, Lüdi ; Genoud, Laurenza ; Brühlhart, A. Egger ; Boirin, Mosimann, Bücher ; Dousse, Morel, Mettraux ; Betschart, Müller, Pittet. Entraîneur : Sheehan.

Fleurier : S. Aebly ; Colo, Marquis ; P. Aebly, Bobillier ; Jeannin, Chappuis, Hummel ; Hamel, Dubois, Perrin ; Sausser, Neining, Pochon ; Jaquet ; Biscan ; Betscher. Entraîneur : M. Lussier.

Notes : Unterstadt sans Privet et Ph. Egger (service militaire) ni Jeanbourquin (blessé). Fleurier sans Rota et Bargo (blessés) ni Bargo (malade). Temps mort d'Unterstadt à 55'04".

Dans ce troisième déplacement d'affilée pour les Vallonniers, l'on put penser en début de rencontre qu'ils n'allaient faire qu'une bouchée

des Fribourgeois, puisque, après 34 secondes, de jeu ils menaient au score, doublant la mise 1'38 plus tard. Ils allaient connaître cependant la descente aux enfers lorsque Boirin eut tout le temps de faire le tour de la cage pour réduire la marque. Deux minutes plus tard, une grosse erreur du portier fleurisien permettait à Unterstadt d'obtenir la parité.

Les deux formations se sont alors créées de très bonnes occasions mais ont fait preuve d'une grande maladresse.

La seconde période a également souri aux Fleurisians dans les premières minutes, Jeannin redonnant une longueur d'avance à son équipe. Mis à part une superbe occasion d'Hummel, qui a échoué seul face à Riedo, ce fut tout pour les Neuchâtelois jusqu'au but de Marquis, ces derniers bredouillant tant et plus. Ils trouvaient toutefois le chemin des filets adverses juste avant la seconde pause. De quoi voir venir.

Alors qu'à 4-6 l'on pensait Fleurier bien en selle, trois pénalités concédées coup sur coup donnèrent autant de buts à Unterstadt, qui faisait basculer la rencontre.

Une soirée noire pour les Vallonniers, qui auront une fois de plus joué en dessous de leurs capacités.

◇ J.-Y. P.

FOOTBALL / Neuchâtel Xamax en camp à La Grande-Motte

Wittl bientôt suisse?

De notre envoyé spécial: François Treuthardt

A Neuchâtel Xamax depuis 1992, Charles Wittl a fait un petit détour de deux mois à Saint-Gall à la fin du tour préliminaire avant de revenir du côté de la Maladière. Sur les bords de la Méditerranée, l'Austro-Ghanéen semble bien décidé à donner le maximum pour conquérir une place de titulaire:

- Je suis là pour jouer, et je ferai tout pour!

Malgré la non-qualification des Brodeurs pour le tour final, Wittl a connu de bons moments en Suisse orientale:

- C'était très bien! J'ai eu de très bons contacts avec Uwe Rapolder. J'étais motivé pour y aller et je crois que cela m'a fait beaucoup de bien de changer d'air. J'ai toutefois toujours gardé contact avec Monsieur Gress, car c'était convenu que j'allais revenir à Xamax après ces deux mois. Je n'y ai pas vraiment progressé, mais cela m'a relancé, car j'avais perdu ma place de titulaire à Neuchâtel.

Cette place de titulaire à laquelle il prétend, dans quel secteur l'envisage-t-il?

- Je me sens à l'aise en milieu de terrain, mais je ne veux pas me bloquer en restant fixé là-dessus. Je sais pertinemment que je peux aussi jouer en attaque et que je peux marquer des buts.

Pour la petite anecdote, signalons qu'il a fait un pari - sans enjeu - avec son entraîneur, soit d'inscrire huit buts et assists lors du tour final. A propos donc de l'entraîneur et de l'entraînement, Charles Wittl porte un jugement...réjouissant:

- Il met les joueurs suisses sur pied d'égalité avec les étrangers. Ainsi, il y a une concurrence à tous les niveaux. Il faut dire qu'à part Detari et Perret, personne n'est irremplaçable. Cela fait que l'on donne tous le maximum ici. De mon côté, je ne connais jamais de problèmes physiques. Je tiens le rythme et je pense avoir une bonne endurance. Mais de toute façon, il faut cracher des poumons en début de saison!

Enfin, il a entrepris il y a quelque temps des démarches administratives. L'Austro-Ghanéen deviendra peut-être...Helvète:

- J'avais décidé de prendre la nationalité suisse, mais les autorités m'ont dit que les démarches étaient interrompues parce que j'allais à Saint-Gall, alors qu'en fait, j'ai toujours gardé mon domicile à Saint-Blaise! S'il faut tout recommencer, j'abandonne...



CHARLES WITTL - Il a fait le pari de marquer de nombreux buts... pfr-E

◇ F. T.

YS à Moutier pour gagner

Jean-Michel Courvoisier demandera de la patience à ses joueurs ce soir à Moutier. L'entraîneur de Neuchâtel Young Sprinters estime en effet que la troupe de son collègue Dan Poulin est très vigilante dans sa zone et qu'elle est capable de lancer de vives contre-attaques.

- Nous devons éviter de leur ouvrir des brèches, prévient le mentor des «orange et noir». L'idéal serait que Moutier prenne le jeu à son compte et que nous puissions en profiter à notre tour.

Le ton ne trompe pas: l'équipe neuchâteloise veut ramener deux points de son périple en Prévôté (début du match à 20 h). A plus long terme, son but est de remonter au classement.

- Nous avons le potentiel pour terminer dans les trois premiers. D'ailleurs, nous avons prouvé tant contre Sierre qu'à Viège que nous pouvons avoir la maîtrise du jeu contre de très bonnes équipes de lère ligue, se réjouit «Cocou». Si nous avons laissé échapper des points, c'est avant tout parce que nous avons de gros problèmes de concrétisation. Nous tentons bien de travailler cet aspect du jeu à l'entraînement, mais ce n'est pas facile d'y remédier.

Suspendu jusqu'à la fin de la saison suite à la violente altercation qui l'a opposé à son entraîneur, Pahud figurera donc sur la liste des absents ce soir, au même titre que Liechti et Zigerli, toujours blessés.

◇ S. Dx

Après le drame de Gênes

L'Italie se mobilise

Après la tragédie du stade Marassi où un jeune supporter de l'équipe de Gênes est mort poignardé par un «ultra» milanais, une commission chargée de prévenir la violence dans les manifestations sportives a été instituée hier à Rome par le ministère de l'Intérieur, le Comité national olympique italien (CONI) et la Fédération italienne de football. Antonio Brancaccio, le nouveau ministre de l'Intérieur, a annoncé la formation de cette commission qui devait se réunir l'après-midi même.

Ce nouvel organe de contact entre le ministère et les associations sportives est chargé d'élaborer les lignes maîtresses de la prévention et de la répression de la violence dans le sport.

Observant la nécessité de l'éducation de la jeunesse sportive, le ministre a préconisé des contrôles pour sélectionner ceux qui sont capables d'assister sans violence aux compétitions et il a demandé aux sociétés sportives une plus grande attention aux membres des clubs qui leur sont liés.

Il a enfin estimé que la commission devrait évaluer la possibilité d'étudier la répartition des places à l'intérieur des stades afin de permettre de meilleurs contrôles. Ce nouveau groupe de travail essaiera aussi de voir quelles initiatives prendre pour améliorer un décret-loi contre la violence sportive qui doit être examiné aujourd'hui au Sénat.

Le texte a été vidé d'une partie de sa substance par la commission des affaires constitutionnelles qui a jugé inconstitutionnelle l'obligation, pour un tifosi dénoncé pour violence, de pointer au moment de chaque match dans un commissariat de police. Selon la nouvelle version de ce décret, il suffira que le supporter en question téléphone ou faxe à la police en indiquant l'endroit où il se trouve.

La police pourra alors aller vérifier ses dires. Antonio Brancaccio a remarqué que, pour que la police puisse contrôler efficacement chaque dimanche, où quelque 3400 jeunes gens jugés indésirables se trouvent sur les stades, il lui faudrait 7000 agents uniquement affectés à cette tâche. /si

33.000 places assises à Bâle

Le réaménagement du stade Saint-Jacques, à Bâle, permettra l'installation de 33.000 places assises contre 25.000 dans le premier projet. Le stade pourra ainsi accueillir des matches internationaux, a indiqué hier le Département des travaux publics de Bâle-Ville.

La capacité totale du stade atteindra plus de 40.000 places. Le premier projet prévoyait de restreindre le nombre de sièges à 25.000, ce qui lui a valu le surnom de «stade bonsai» parmi les supporters de l'équipe du FC Bâle. Le Saint-Jacques pourra toujours accueillir 50.000 spectateurs pour les concerts en plein air. /si

Romario honoré

L'attaquant brésilien Romario a été désigné «joueur mondial de l'année 1994» par la Fédération internationale (FIFA), à Lisbonne.

Romario, champion du monde avec le Brésil l'été dernier, a été élu par une centaine de sélectionneurs nationaux, qui lui ont accordé 346 points contre 100 au Bulgare Hristo Stoichkov et 80 à l'Italien Roberto Baggio.

Maradona expulsé

L'Argentin Diego Maradona, actuellement entraîneur du Racing Club de Buenos Aires, a été interdit de banc de touche par l'arbitre pour insultes au cours d'un match amical opposant son équipe à Independiente, victorieux 2-0 grâce au vétéran Jorge Burruchaga, à Mendoza. Burruchaga avait été interdit de terrain pendant un an et demi à la suite de l'affaire de corruption présumée entre Valenciennes, son ancien club français, et Marseille. /si

■ **SKI ALPIN** - Faute de championnats du monde, quelques-unes des meilleures skieuses mondiales feront halte durant trois jours à Schönried, dans l'Oberland bernois, pour disputer quatre courses de Coupe d'Europe, deux super-g (aujourd'hui) et deux géants (demain et vendredi). /si

■ **FORMULE 1** - L'écurie McLaren-Mercedes devrait officiellement annoncer vendredi son association pour la saison 1995 avec le pilote britannique Nigel Mansell, champion du monde des conducteurs en 1992, puis sacré l'année suivante en formule IndyCar. Selon certaines sources, le contrat serait en-deça des espérances du pilote qui demandait 1.000.000 dollars par Grand Prix. Il devrait toucher la moitié moins. /ap

■ **TENNIS** - Au lendemain du sacre australien de sa fille Mary, Jim Pierce a annoncé qu'il envisageait d'intenter une action en justice contre son interdiction des courts de tennis imposée pour la deuxième année par la WTA. /so

Le point

Groupe 3, titre

Genève/Servette - Viège 4-2; Sierre - Saas-Grund 6-6.	
1. GE/Servette	4 4 0 0 26-9 28
2. Sierre	4 2 1 1 17-15 23
3. Viège	4 1 1 2 16-18 17
4. Neuchâtel	3 1 1 1 8-7 16
5. Saas-Grund	4 0 1 3 13-21 16
6. Moutier	3 1 0 2 14-24 15

Ce soir, 20 h: Moutier - Young Sprinters. **Samedi, 20 h:** YS - Genève Servette, Viège - Sierre. **20 h 15:** Saas-Grund - Moutier.

Groupe 3, relégation

Unterstadt-Etat - Fleurier 9-6.	
1. Star Lausanne	3 3 0 0 14-3 16
2. Villars	3 2 0 1 9-7 12
3. Fleurier	4 1 1 2 17-19 12
4. Unterstadt-E.	4 2 0 2 21-19 11
5. Octodure	3 1 1 1 10-11 7
6. Tramelan	3 0 0 3 6-18 4

Ce soir, 20 h: Villars - Star Lausanne. **20 h 15:** Octodure - Tramelan. **Samedi, 18 h 15:** Tramelan - Star Lausanne. **20 h:** Villars - Fleurier. **20 h 30:** Unterstadt - Octodure.

Groupe 1

Titre: Arosa - Winterthur 6-2. **Classement:** 1. Dübendorf 3/23; 2. Bülach 3/21; 3. Küsnacht 2/18; 4. Arosa 4/17; 5. Wil 3/14; 6. Winterthur 3/14.

Relégation: Saint-Moritz - Rheintal 2-2. **Classement:** 1. Uzwil 3/17; 2. St-Moritz 4/16; 3. Wetzikon 3/12; 4. Rheintal 4/9; 5. Bellinzzone 3/8; 6. Illnau-Effretikon 3/5.

Groupe 2

Titre: Unterseen - Lyss 1-0. **Classement:** 1. Lucerne 3/24; 2. Langenthal 3/21; 3. Unterseen 4/20; 4. Bâle 3/17; 5. Lyss 4/16; 6. Thoue 3/13.

Relégation: Berthoud - Worb 15-7; Münchenbuchsee - Rot-Blau Berne 2-4. **Classement:** 1. Berthoud 4/18; 2. Wiki-Münsingen 3/16; 3. Soleure-Zuchwil 3/16; 4. Worb 3/8; 5. Rot-Blau Berne 4/5; 6. Münchenbuchsee 3/1. /si

Bücher à Lucerne...

L'ancien gardien international Richard Bücher est à disposition du CP Lucerne, le club de ses débuts, jusqu'à la fin de la saison, et ceci comme gardien numéro 2. Malgré ses 40 ans l'ancien joueur de Davos est dans une forme resplendissante. Après son premier entraînement à Lucerne, l'entraîneur Arno Del Curto a parlé d'un «véritable miracle». Bücher n'a pas eu le moindre problème.

Geste particulièrement sympathique de l'ancien international: il refuse toute rémunération. /ee

Les meilleurs sportifs neuchâtelois 94

Dans notre édition de demain jeudi, publication des résultats de l'élection des meilleurs sportifs - et sportives - neuchâtelois 1994. Du même coup, seront divulgués les noms de nos lecteurs les plus perspicaces! /E



Hier

Prix de Laval hier à Vincennes. Ordre d'arrivée: 14 - 19 - 7 - 20 - 6. Rapports en francs suisses:

- TIERCÉ - Pour 1 fr.
- Dans l'ordre exact: 60,00
- Dans un ordre différent: 12,00
- QUARTÉ + - Pour 1 fr.
- Dans l'ordre exact: 180,00
- Dans un ordre différent: 22,50
- Trio/Bonus (sans ordre): 3,10
- QUINTE + - Pour 2 fr.
- Dans l'ordre exact: 24.740,00
- Dans un ordre différent: 494,80
- Bonus 4: 8,40
- Bonus 3: 2,80
- 2/4 - Pour 5 fr.: 11,50

«L'Express» avait pronostiqué le vainqueur.

Une «pause» critiquée

La pause de réflexion ordonnée par le président du Comité olympique italien (CONI), Mario Pescante, qui a décidé d'annuler dimanche prochain toutes les manifestations à caractère national sur le sol italien, ne fait pas l'unanimité dans les milieux autorisés.

Cette interruption, la première du genre dans l'histoire du sport depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, a été assez bien accueillie, ne serait-ce qu'en signe de deuil, par l'opinion, mais elle nuit par ailleurs à certains intérêts privés, et à cet égard, elle est critiquée. Si les associations de supporters dans leur ensemble ont manifesté leur approbation pour cette mesure, ainsi que les forces de police, les entraîneurs des formations de D1 et D2 paraissent plus partagés.

- C'est une mesure exemplaire et de grande force morale mais elle ne suffit pas, écrit dans son éditorial le directeur de la Gazzetta dello Sport de Milan, Candido Cannavo.

Cannavo se fait l'écho d'une certaine partie de l'opinion publique qui réclame désormais des mesures draconiennes et une prise de conscience générale de tous, pour extirper du jeu cette violence incontrôlée qui le domine depuis bientôt deux décennies.

Les véritables émeutes qui ont suivi la mort de Spagnolo, dans un quartier en état de siège, bouclé par les détachements spéciaux de la police ont laissé des traces indélébiles mais que faire pour éviter que de pareilles scènes se renouvellent à la première occasion, dès la reprise du championnat le 12 février?

- Certes, on peut arrêter le championnat

pendant une journée, mais cela ne résoudra pas vraiment le problème, pensent certaines équipes entraînés dont celui de la Lazio, Zdenek Zeman.

Il faut en tout cas faire autre chose. Il y a quelques temps, Silvio Berlusconi, ancien chef du gouvernement et président du Milan AC, avait déclaré qu'il faudrait interdire aux supporters visiteurs de suivre leur équipe en déplacement. Peut-être en arrivera-t-on là. /si

Complice arrêté

Un garçon de 17 ans a été arrêté hier à Milan pour avoir fourni à Simone Barbaglia, 19 ans, le couteau avec lequel il a frappé mortellement, dimanche dernier, le supporter de Gênes Vincenzo Spagnolo, avant la rencontre Gênes-Milan AC.

Selon l'unité spéciale de la police DIGOS, qui a procédé à l'arrestation de ce mineur, Barbaglia lui avait demandé vendredi dernier de lui prêter le couteau, sachant qu'il collectionnait les armes. Simone Barbaglia aurait dit en plaisantant à ce jeune supporter, dont le nom n'a pas été révélé:

- Ce couteau me servira à tailler en pièces un Gênois.

Barbaglia, arrêté lundi à Milan où il est apprenti jardinier, avait reconnu être le meurtrier du supporter de Gênes. Il avait déclaré à la police qu'il s'était défendu avec ses camarades d'une agression des tifosi du club de Gênes et qu'il avait accidentellement frappé la victime au cœur. /si



La maison LOEW a décidé pour lutter contre le renchérissement de la vie dû à l'introduction de la TVA de ne pas la répercuter sur les produits suivants. Vos gains : toutes les boissons non alcoolisées, 2% - tous les vins en litre, 5 dl et 2 dl ainsi que les vins en bouteilles dont le prix de vente ne dépasse pas Fr. 5.-, 0,3% - tous les leaders d'alcool, 0,3%. Nous espérons ainsi contribuer à un meilleur pouvoir d'achat de nos fidèles clients.



LOEW-VINS IMPORTATEUR

MAGASINS-VENTES AU DÉTAIL

Neuchâtel : • 038/25 80 50
Angle rue Place d'Armes 1 - rue du Bassin
Serrières : • 038/31 32 32
Battieux - Ch. des Noyers 2 - • 30 places
La Chaux-de-Fonds : • 039/23 60 61
Rue D.-Jeannerichard 28 - Devant Métropole - Centre
La Neuveville : • 038/51 51 50
Centre commercial «MIGROS» - • 130 places

Merlot del Piave 2.70
Tormini 75 cl
carton de 6 **15.-**
Fendant Raviniere 5.95
AOC 1993 70 cl
carton de 6 **35.-**

Montepulciano d'Abruzzo 2.95
DOC 1991 75 cl
Jumilla 2.10
Rouge ECHANSON 100 cl

Feldschlösschen 5.60
6 pack 33cl
Sinalco 1.95
Pet maxi 150 cl
La Rincette N° 1
100 cl

PROFITEZ, 10% DE RABAIS LE JOUR DE VOTRE ANNIVERSAIRE!
Pour tout achat dans nos magasins (sur présentation d'une pièce officielle)

195697-110

CAMP SKI SNOWBOARD

RELÂCHE FÉVRIER du 26.02 au 4.03.1995

"PORTES DU SOLEIL"

Instructeurs suisses et coureurs Swiss Cup

JEUNESSE SPORTS AVENTURE C.P. CH-1897 LE BOUVERET, Tél. 025/81 49 01



Juniors 9 - 18 ans Débutants + Avancés

Gratuit : 195755-110
20 surfs pour la semaine

Fr. 495.- TT compris

Immobilier



Paraît chaque jour, du lundi au samedi Délai : l'avant veille de la parution à 12 h

COLOMBIER - A louer pour fin mars à la rue des Sources
2 1/2 PIÈCES

avec tout confort et cuisine agencée. Loyer Fr. 968.- + charges. Parc Fr. 50.-.

Etude Ribaux von Kessel avocat et notaire Promenade-Noire 6 Neuchâtel. Tél. 24 67 41. 177051-126

Important commerce d'électronique de loisirs, établi dans toute la Suisse, cherche un

local de vente

bien situé en ville de Neuchâtel Surface environ 180 m² sur un seul niveau + dépôt 50 m².

Faire offres sous chiffres G 022-275437, à Publicitas, case postale 3540, 1002 Lausanne 2. 195579-126

A louer à l'avenue des Portes-Rouges (près de la Migros) pour date à convenir

ATELIER

d'une surface d'environ 160 m². Garage à disposition.

Etude Ribaux von Kessel avocat et notaire Promenade-Noire 6, Neuchâtel. Tél. 24 67 41. 59705-126

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL

À LOUER à Peseux pour date à convenir, zone commerciale, situation de 1^{er} ordre

MAGASIN

avec vitrine, surface 120 m², arrière-magasin, surface 110 m². Accès pour déchargement + places de parc.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL

A louer à NEUCHÂTEL centre ville

regimmob sa

LOCAUX COMMERCIAUX 112 m² complètement rénovés, 4 pièces, avec cuisine, bain, cheminées. Fr. 1560.- + charges.

Regimmob S.A. Ruelle W.-Mayor 2 2000 Neuchâtel Tél. 038/24 79 24

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL

À LOUER tout de suite ou pour date à convenir rue des Fahys

appartement de 4 pièces

avec tout confort. Loyer mensuel Fr. 1199.- + charges.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

A louer à NEUCHÂTEL Fbg de l'Hôpital dans immeuble neuf avec ascenseur

regimmob sa

APPARTEMENT 3 PIÈCES cuisine ouverte agencée, poêle suédois, balcon. Fr. 1600.- + charges. Places de parc dans garage collectif à disposition.

Regimmob S.A. Ruelle W.-Mayor 2 2000 Neuchâtel Tél. 038/24 79 24

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL

À LOUER À PESEUX Rue du Verger 3 dans villa locative au centre de la localité

4 1/2 pièces

1^{er} étage, cuisine agencée. Loyer mensuel Fr. 1580.- + charges.

Rue des Uttins 7

3 pièces

cuisine agencée, 3^e étage, balcon. Loyer mensuel Fr. 900.- + charges. Libres tout de suite ou date à convenir.

Gérance ROSSETTI Tél. (038) 57 10 65. 132318-126

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL

appartement 2 1/2 pièces, 54 m²

Fr. 1014.-, charges incluses. Avec tout confort moderne. Places de parc à disposition dans parking privé, à Fr. 160.-/mois.

Regimmob S.A. Ruelle W.-Mayor 2 2000 Neuchâtel Tél. 038/24 79 24

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL

À LOUER Tout de suite ou pour date à convenir centre ville

local de 45 m²

A l'usage de dépôt, archives.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL

A louer pour le 31 mars 1995 ou date à convenir : SAINT-AUBIN, Charrières 8

appartements neufs de 2 pièces, 3 pièces et 3 1/2 pièces

confort (cuisines agencées, balcons ou terrasses). Loyers en rapport avec les revenus des locataires (taxations fiscales de l'impôt fédéral direct).

Pour tous renseignements, s'adresser à : Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel, Gérance des immeubles, Tivoli 22, 2003 Neuchâtel, tél. (038) 39 64 90. 177808-126

A louer au Val-de-Ruz

Appartements-terrasse & jardin

5-6 pièces, cheminée, confort. Duplex mansardé

5 1/2 pièces, cheminée, vue. Visites : tél. 038/30 28 20. 59937-126

À LA NEUVEVILLE Rue de la Gare 6

Nous louons pour le 1^{er} mai 1995, **appartement de 4 1/2 pièces (122 m²)**

Grand confort : cuisine agencée avec lave-vaisselle, lave-linge, et tumbler, cheminée, 2 balcons, bains/douche/W.-C., W.-C. séparés, lift, cave, place de parc.

Loyer : Fr. 2200.- + charges. 195708-126 Liegenschaften Etude immobilière

werner engelmann ag Biel Bienne Dufourstrasse 34 Tel. 032 41 08 85

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL

A louer pour fin mars à la rue de la Dîme avec vue sur le lac

STUDIOS NON MEUBLÉS

avec tout confort et cuisine agencée. Loyer Fr. 618.- / Fr. 650.- + charges.

Etude Ribaux von Kessel avocat et notaire Promenade-Noire 6 Neuchâtel. Tél. 24 67 41. 177050-126

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL

A louer au Val-de-Ruz

superbe appartement de 3 1/2 pièces

avec cuisine habitable. Grande terrasse. Pour date à convenir. Tél. 038/57 25 16 de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h. 86814-126

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL

À LOUER Pour date à convenir

PLACE DE PARC

Rue des Fahys, proche de la gare. Loyer mensuel Fr. 35.-. **FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL** Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

F. THORENS SA

2072 SAINT-BLAISE/NE

APPARTEMENTS À LOUER

Peseux, 2 fois 3 pièces, cuisine agencée, 1^{er} et 4^{me} étage Hauterive villa-terrasse 5 1/2 neuve, vue, garage, à proximité du bus Hauterive Marnière, Vallombreuse 4 1/2 pièces Cornaux villa individuelle vaste 4 1/2 pièces Lignièrès centre village, 5 1/2 pièces et 6 pièces en duplex dès

LOCAUX COMMERCIAUX À LOUER Neuchâtel zone piétonne, 2^e étage, 80 m² pour bureau, labo ou cabinet Saint-Blaise dans imm. mod. avec park., surfaces 90 à 220 m², dès Cernier à côté magasin Migros, surfaces dès 200 m², dès Les prix de location ci-dessus s'entendent sans les charges.

Pour tous renseignements, téléphonez au (038) 33 27 57.

GÉRANCE CHARLES BERSET S.A. LA CHAUX-DE-FONDS 039/23 78 33 Fax 039/23 77 42

HAUTERIVE À LOUER POUR DATE À CONVENIR TRÈS BEAUX APPARTEMENTS

de 2 1/2 et 4 1/2 pièces, dans petites maisons modernes, cuisine agencée, cheminée de salon, parking à disposition, chemin de la Marnière. 59930-126

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL

À LOUER Place des Halles

Appartement de 6 pièces

Entièrement rénové, surface 220 m², tout confort, dans maison de style haut standing.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL

À LOUER A Saint-Blaise

SUPERBE APPARTEMENT DE 6 PIÈCES

- Beaucoup de cachet, murs en moellon, très grande cheminée, cuisine agencée, etc., libre dès 31 mars 1995.

Loyer Fr. 2150.- charges comprises. Pour tous renseignements : Michel Wolf S.A. Tél. 038/21 44 00. 177800-126

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL

À LOUER pour le 1^{er} avril F.-C.-de-Marval

appartement de 2 pièces

Cuisine agencée. Salle de bains/W.-C. Balcon - vue. **FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL** Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL

À LOUER à Peseux

appartement 1 1/2 pièce

libre immédiatement. Pour tous renseignements : Tél. 177862-126 (038) 25 32 27.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL

À VENDRE

BOIS DE CHEMINÉE BOIS DE CHAUFFAGE BRIQUETTES

sec, scié, bûché. Livraison à domicile. Prix avantageux. Franz Schmutz, Sonvilier. (039) 41 39 66. 195100-145

PROFESS. MEDICALES

Ouverture d'un cabinet bio-énergétique chinois et massages chinois (Tui-na)

Certifiés par les Hôpitaux de Pékin et Shanghai

Tél. 038 / 44 20 06 sur rendez-vous. 177613-150

AVIS DIVERS

Cours au Val-de-Ruz

Taille des arbres

Le samedi de 9h à 12h, les 11 février et 11 mars 1995

Géobiologie

Le mardi de 19h à 21h30, les 14 et 21 février 1995 ainsi qu'un samedi matin (date à définir)

école-club migros

Mme C.Siegenthaler Ruz Chasseran 1 2056 Dombresson 038 / 53 29 63

Les hommes naissent libres et égaux...

Sauvez des vies

Faites un don

CCP 10-1010-6 Tél 031 / 381 79 66

Amnesty International

SNOWBOARD

Aujourd'hui à La Vue

La météo semble vouloir favoriser le déroulement du premier slalom populaire de snowboard organisé cet après-midi et ce soir à la Vue-des-Alpes.

Rappelons que filles et garçons (dès 10 ans), femmes et hommes, licenciés ou non, sont invités à prendre part à la première compétition de ce genre dans la région jurassienne. Si les premières courses sont pour 14h, avec les plus petits et plus petites, les confrontations entre adultes débuteront à 18h30. Suivront le slalom parallèle entre les meilleurs de la journée et une délégation de cracks nationaux.

Il sera encore possible de s'inscrire sur place, à partir de 13h.

L'horaire

14h: écoliers et écolières (1981 et plus jeunes). **17h:** juniors (1975-80) et dames (1980 et plus âgées). **18h30:** hommes (1974 et plus âgés). **20h30:** slalom parallèle. **22h:** remise des prix.

● Patronage «L'Express»

SPRINT

■ **HOCKEY SUR GLACE** - Les matches de la ligue suivants ont vu leur horaire modifié: Court - Star La Chaux-de-Fonds se jouera le samedi 11 février à 17h30 (et non 20h30), Ajoie II - Yverdon, initialement fixé au vendredi 17 février à 20h30, aura lieu le dimanche 19 à 16h45, tandis que Court - Ajoie II, qui aurait dû se jouer en décembre, se déroulera finalement le mercredi 8, à 20h30. En l'Ille ligue, Le Locle II - Université II se jouera jeudi à 20h30. /comm

■ **TENNIS** - La Suisse Martina Hingis a amélioré de six rangs son classement WITA, à la faveur de son excellent parcours lors des Internationaux d'Australie à Melbourne la semaine dernière. Elle occupe désormais la 67^{me} position. La Tessinoise Emanuela Zardo fait pour sa part une chute vertigineuse, de la 87^{me} à la 141^{me} place. /si

FOOTBALL-TENNIS/ Beau succès pour le tournoi de Comète Peseux

Le niveau s'améliore encore

Pour la première fois de son existence, le tournoi de football-tennis du FC Comète Peseux, qui a eu lieu samedi et dimanche derniers, a offert à ses participants toutes les facettes de la discipline. Ces derniers ont en effet pu s'affronter en triple, en double et en simple deux touches, ainsi que, nouveauté, en simple une touche.

En simple deux touches, catégorie qui a vu la participation de deux jeunes de 12 ans (Clément Baudoin) et 13 ans (Frédéric Nussbaum), c'est Antonio Troisi, joueur du FC Colombier, qui s'est imposé, devant Roland Guillod. Autrement dit le président de la fédération suisse de foot-tennis en personne. Le simple une touche a été dominé par le représentant suisse aux championnats du monde, le Fribourgeois Dominique Berset, qui a devancé deux vieilles connaissances du foot neuchâtelois, Mongi Ben Brahim et André Meier.

Le FTC Fribourg a remporté les deux compétitions par équipes, le simple et le double, avec Georges Catalina, Dominique Berset et Gilles Tschanz. La formation des bords de la Sarine a ainsi prouvé avoir une longueur d'avance sur ses rivales. Reste que le niveau général dans toutes les disciplines s'améliore d'année en année.



DE LA TÊTE - Arlettaz, de Delta Peseux, fait valoir sa technique.

Résultats

Simple une touche: 1. Antonio Troisi; 2. Roland Guillod; 3. Steve Guillod; 4. Bernard Nussbaum. **Simple deux touches:** 1. Dominique Berset; 2. Mongi Ben Brahim; 3. André Meier; 4. Antonio Troisi. **Double:** 1. FTC Fri-

bourg (Catalina, Berset); 2. FTC Belzé (Ben Brahim, Doomun); 3. Les Bubbles; 4. 1-2-3-Boudry. **Triple:** 1. FTC Fribourg (Catalina, Berset, Tschanz); 2. 1-2-3-Boudry (Dos Santos, Bonandi, Kunzi); 3. FT Gus; 4. FTC Nidau. /E

CAMEL TROPHY/ Finale mondiale

Neuchâtelois qualifié

Le jeune Neuchâtelois Marc Bernasconi s'est qualifié pour la finale mondiale du Camel Trophy, qui aura lieu en avril près d'Istanbul. Il a réussi cet exploit lors de la finale suisse qui, de samedi dernier à mercredi, réunissait 15 candidats (dont deux filles) issus du premier rassemblement national, à Roggenbourg. Plus de 500 concurrents (!) avaient pris part à cette épreuve de sélection. Pilotage,

course d'orientation, canoë, varappe figurent notamment au menu de ce trophée extrêmement exigeant.

Trois autres concurrents helvétiques (dont une Argovienne) prendront part à la demi-finale d'Istanbul où 20 pays seront représentés par un quatuor de candidats. La finale, qui réunira deux concurrents par nation, aura lieu cet été en Amérique centrale. /E

TRIAL

Dängeli neuvième en Allemagne

Les Neuchâtelois Laurent Dängeli, de Fontainemelon, et Michel Kaufmann, de La Chaux-de-Fonds, ont pris d'honorables 9^{me} et 11^{me} places au trial indoor de Mannheim, 4^{me} manche du championnat d'Allemagne. Ils étaient aussi les deux seuls représentants helvétiques dans une épreuve remportée par le champion de Hollande Marco Reit, devant les Allemands Markus Görig et Jens Ter Jung, champion national en titre. /E

ESCRIME

Bons résultats à Strasbourg

Le tournoi international de Strasbourg a réuni des tireurs français, suisses, allemands, luxembourgeois, belges, anglais et canadiens. Ils étaient 153 en tout, dont les Neuchâtelois Hugues Tallier, Laurent Pheulpin et Christophe Jaccard. Le premier nommé, qui tirait pour la Belgique, a obtenu le meilleur résultat des 3 en prenant le 19^{me} rang. Exempté des 2 premiers tours en tant que cadre de l'équipe belge, il a remporté 5 victoires au 3^{me} tour et 3 au 4^{me}. Tallier a battu le Français Falut au 1^{er} tour d'élimination directe avant d'être sorti au 2^{me} par le Suisse Daniel Giger. Ce vétéran, qui fait encore beaucoup parler de lui, a pris la 4^{me} place en tournoi, ce qui est assez remarquable.

Pheulpin, quant à lui, a terminé au 21^{me} rang. N'étant pas dans le cadre national suisse, il a dû prendre part aux 4 tours de poules avec le parcours suivant: 1^{er} tour, 4 victoires; 2^{me}, 4 v; 3^{me}, 5 v.; 4^{me}, 2 v. Il a éliminé un Français au 1^{er} tour d'élimination directe mais s'est ensuite incliné contre un autre Français, Faucher, sur le score de 15 touches à 13. A relever que Pheulpin a terminé 4^{me} Suisse du tournoi ce qui lui a fait gagner de précieux rangs dans le classement national: de la 17^{me} place, il a passé à la 7^{me}! S'il parvient à obtenir un bon résultat aux prochains championnats de Suisse, il y a des chances qu'il puisse participer à des épreuves de Coupe du monde comme son coéquipier Tallier le fait pour la Belgique.

Pour sa première participation à un tournoi de ce niveau, Christophe Jaccard s'est bien comporté puisqu'il a passé deux tours de poules, respectivement, 3 et 2 victoires. Il n'est tombé qu'au 3^{me} tour. C'est de bon augure pour la suite de sa carrière.

Terminons en précisant que ce tournoi a été remporté par le Français Eric Srecki, qui n'est autre que le champion olympique. ♦ J. R.

■ **FOOTBALL** - Le 5^{me} tournoi de football en salle des moins de 14 ans s'est déroulé à Delémont en présence de dix équipes. C'est la sélection soleuroise qui s'est imposée en disposant de Vaud A en finale (2-2, victoire au tir des penalties). Neuchâtel A et B ont pris respectivement les 5^{me} et 6^{me} places. /comm

Renault 19 Storia 1.4e à Fr. 20 705.-.
Faites vos comptes:



+ 0% d'intérêts*

*30% à la conclusion du contrat, solde payable en 24 mois, intérêts réels 0.00 francs. C'est à ces conditions sensationnelles que votre agent Renault vous propose maintenant la Renault 19 Storia 1.4e. Une offre vraiment extraordinaire, car la Storia 1.4e est équipée de série de l'airbag, de renforts de protections latérales et de préten-



sionneurs de ceintures. Elle démontre encore sa vocation de véritable familiale non seulement par son prix, mais encore avec le siège d'enfant intégré à l'arrière, le vaste espace intérieur et un équipement au-dessus de la moyenne. Son moteur de 1390 cm³ développe 58 kW/80 ch et se distingue aussi par son économie et sa

fiabilité. Elle a d'ailleurs été désignée co-lauréate de la Statistique de pannes du TCS, ce qui en dit long sur sa robustesse. Elle existe également dans les versions 1.8 à injection (79 kW/110 ch) ou super-économique - 1.9 Turbodiesel. Rendez-vous dès aujourd'hui chez votre agent Renault pour essayer la Renault 19 Storia 1.4e.



RENAULT
LES VOITURES A VIVRE



Nous désirons engager

1^{er} VENDEUR ou 1^{ère} VENDEUSE

temps partiel fixe 80%

Cette fonction conviendrait à une personne avec l'expérience de quelques années dans la vente ou en possession de son CFC.

Le candidat/la candidate doit être apte à prendre des responsabilités et capable de diriger une petite équipe de personnes.

Nous cherchons également

VENDEUSE auxiliaire

pour quelques heures par semaine.

Nous offrons:

- un travail intéressant et varié,
- ambiance et travail agréables au sein d'une grande entreprise,
- avantages sociaux de premier ordre,
- 5 semaines de vacances.

LES PERSONNES DYNAMIQUES, AYANT L'EXPÉRIENCE DE LA VENTE SONT PRIÉES D'ADRESSER LEURS OFFRES ÉCRITES À:

ABM AU BON MARCHÉ
Direction
Rue Saint-Honoré 18
2000 Neuchâtel.

195821-236

GARAGE SITUÉ
DANS LA BROYE VAUDOISE

Nous cherchons pour le 1^{er} mars 1995

mécanicien qualifié

pour poste à responsabilité totale.

Ecrire à case postale 65
1785 CRESSIER/FR.

195381-236

TRAVAIL SYMPA SALAIRE SYMPA

Lausanne, tél. (021) 803 33 53
Neuchâtel, tél. (038) 33 97 70

59885-236



Pour faire face à notre expansion rapide, nous mettons pour date à convenir, au concours les deux postes suivants:

DÉLÉGUÉE COMMERCIALE/PROMOTRICE

A temps partiel (2-3 jours par semaine)

Ce poste implique les tâches suivantes:

- Prendre en charge de façon indépendante une partie de la clientèle Suisse existante.
- Assure en liaison avec le département marketing, la bonne connaissance de notre marque et une présence optimale de nos produits en vitrine.
- Assume la responsabilité de la réalisation des objectifs de vente.
- Voyager dans toute la Suisse.
- Exige une bonne présentation et un caractère extraverti.
- Une grande facilité de contact et un don dans la communication.

Ce poste demande les capacités suivantes:

- Parfaitement bilingue français/suisse allemand.
- Age minimum 25 ans.
- Une grande capacité à travailler d'une façon indépendante.
- Un caractère dynamique et entreprenant.

Ce poste sera confié de préférence à une personne ayant quelques années d'expérience mais pourrait également convenir à une personne voulant faire ses premiers pas dans la vente.

Nous vous offrons une activité variée et nous mettons à votre disposition une voiture d'entreprise.

ASSISTANT(E) DÉPARTEMENT MARKETING

Ce poste implique les tâches suivantes:

- Assure le suivi permanent du flux des informations internes et externes du groupe.
- Fait preuve d'une grande collaboration avec les autres départements de notre société.
- Assure la gestion des commandes et du stock de tout notre matériel publicitaire.
- Assure la totalité du secrétariat de notre département Marketing.

Ce poste demande les capacités suivantes:

- Parfaitement trilingue français, anglais, allemand/italien.
- Age minimum 25 ans.
- Une expérience de minimum 5 ans dans une position similaire.
- Une grande capacité à travailler d'une façon indépendante.
- Un caractère dynamique et entreprenant.

Si vous pouvez vous intégrer dans un team dynamique, possédant un esprit de pionnier et vous identifier à notre slogan «NO LIMITS», alors n'hésitez pas à nous envoyer votre curriculum vitae, de préférence avec photo à l'attention de M^{me} M. Garzoni - ARTIME S.A.

Ruelle W.-Mayor 2 - 2000 NEUCHÂTEL

59938-236

CHERCHONS MANNEQUINS/ PHOTOMODELES

Contact: Roger Schneebeli

Tél. 021/800 44 56 195709-236

GRUPE INTERNATIONAL cherche REPRÉSENTANTS (H/F)

Débutants ou confirmés.
Pour diffuser un nouveau concept de sécurité.
Fabriqué par Alcatel.

Nous proposons:
- une rémunération exceptionnelle;
- de réelles perspectives d'évolution;
- une formation et un encadrement de qualité.
Envoyer CV + photo + lettre à **CIPE SUISSE SA, M. Jacky Morice, route du Grand-Lancy 2, CP 105, 1211 Genève 26.**

018-205482/ROC

EMPLOIS FÉDÉRAUX

Etes-vous intéressé à travailler dans un environnement dynamique et orienté vers l'avenir? Suite à un transfert de postes de travail de l'Entreprise des PTT à l'Office fédéral de la communication (OFCOM), effectué au début du mois de janvier, le domaine d'activité de l'OFCOM s'est considérablement élargi. Nous cherchons des collaborateurs et collaboratrices au bénéfice de formations professionnelles différentes qui ont envie de participer activement à la réalisation et au développement de l'environnement suisse des télécommunications et des médias, et qui remplissent les conditions pour les différents postes à pourvoir. Dans ce contexte, les postes de travail suivants sont mis au concours.

Entrée en fonction: dès que possible; lieu de service: Bienne
Les offres de services manuscrites doivent être envoyées à l'adresse suivante: Office fédéral de la communication (OFCOM), services centraux, rue de l'Avenir 44, case postale 11003, 2501 Bienne.

Ingenieurs Telecom m/f (Réf Z)

La section «Agréments des installations d'usagers» cherche plusieurs collaborateurs/collaboratrices pour le traitement de demandes d'agréments et pour le «backoffice technique» de la surveillance du marché des installations d'usagers. Conseiller les demandeurs d'agréments, analyser les rapports de laboratoires de tests, préparer des décisions d'agréments, collaborer à la surveillance du marché en apportant notamment un soutien technique aux fonctionnaires chargés des contrôles et en procédant à des expertises. Ingénieurs ETS/EPFL ou formation jugée équivalente. Expérience de la branche des télécommunications, de préférence dans le domaine des procédures de tests ou d'agréments. Qualités de négociateur, capacité de s'imposer, personnalité affirmée.

05-100498/44

Un/une juriste de télécommunication (Réf FK)

Elaborer les bases politico-juridiques permettant de développer l'application de la législation actuelle et la rédaction d'une nouvelle réglementation en matière de télécommunications; préparer des décisions relatives à l'obligation d'agrément des installations d'usagers et à l'octroi de concessions pour les réseaux de télécommunications. Il s'agit également de rédiger des actes juridiques concernant les recours de droit administratif, et de fournir des conseils et des renseignements au sein de l'Office comme à l'extérieur. Enfin la/le juriste devra également maintenir d'étroits contacts avec les autorités étrangères de régulation des télécommunications et représenter l'Office dans les travaux d'organismes suisses et internationaux. Vous faites preuve d'initiative, appréciez l'indépendance, avez le sens des responsabilités et possédez des facultés d'analyse. Vous possédez une licence en droit et une certaine expérience dans ce domaine, acquise éventuellement dans une étude d'avocat. Vous maîtrisez le droit de procédure administrative et pouvez résoudre de façon polyvalente les problèmes comportant de nombreux aspects. Bonnes connaissances de l'anglais.

Secrétaires m/f (Réf MÜ 4)

Collaborer au sein de la division chargée de la surveillance du marché dans le domaine des télécommunications, de la radio et de la télévision. Exécution de tâches générales de secrétariat, telles que dactylographie, correspondance, enregistrement de documents et de données, contrôle des absences et renseignements téléphoniques. Apprentissage de commerce ou formation équivalente. Expérience professionnelle de quelques années. Aptitude à travailler de manière indépendante. Connaissances de l'allemand et de l'anglais.

Poste à temps partiel: 70-100%

Juristes m/f (Réf MÜ 5)

Collaborer au sein de la division «Surveillance du marché». Traiter des dossiers concernant des infractions à la loi sur les télécommunications et à la loi sur la radio et la télévision en application de la loi sur le droit pénal administratif (rédiger des observations à l'intention du Tribunal fédéral), rendre des décisions, représenter l'Office devant les tribunaux, etc.). Conseiller les fonctionnaires enquêteurs chargés d'instruire les procédures. Etudes universitaires complètes de droit, de préférence avec brevet d'avocat et expérience pratique dans le domaine de la procédure pénale ou du droit pénal.

Un/une juriste/économiste (Réf)

Collaborer au sein du service Affaires internationales de l'Office fédéral de la communication. Coordonner les activités internationales de la Suisse dans le domaine de l'audiovisuel et des télécommunications. Représenter le pays dans des organismes internationaux. Entretien de contacts bilatéraux avec des services étrangers. Etudes universitaires complètes en droit ou sciences économiques. Expérience des affaires internationales. Talent de négociateur/trice sur le plan national et international, avec de bonnes connaissances des médias et des télécommunications. Très bonnes connaissances de l'anglais.

Poste à temps partiel: 70-100%

2 chefs de section m/f (Réf MÜ 2)

pour les sections de la division «Surveillance du marché». Ces personnes seront appelées à diriger d'une part des fonctionnaires enquêteurs chargés d'instruire des procédures pénales administratives en cas d'infractions à la loi sur les télécommunications et à la loi sur la radio et la télévision, et d'une autre part des juristes chargés de suivre l'instruction de ces cas et de rendre des décisions. La fonction requiert une formation universitaire complète en droit, de préférence avec brevet d'avocat, une expérience pratique de plusieurs années en matière pénale, judiciaire ou dans l'administration, une résistance au stress ainsi que la faculté de diriger des collaborateurs, donc de s'imposer et de travailler en équipe.

Un/une chef de projet (Réf 2D)

Venez rejoindre notre service informatique. En qualité de chef de projet, vous organiserez et exécuterez différentes applications informatiques; vous collaborerez étroitement avec les services internes à l'office, les organes administratifs ainsi que les fournisseurs de services. Vous disposerez des instruments les plus modernes, à savoir un système de banques de données relationnelles, des CASE-tools et une technologie client/serveur. Nos exigences: vous pouvez si possible faire preuve d'une longue expérience dans l'élaboration et la réalisation de projets informatiques (avec ORACLE un atout), vous possédez de solides connaissances en matière de banques de données et de systèmes, évoluez avec aisance dans un environnement UNIX et pouvez accomplir vos tâches en travaillant de manière autonome. De plus, vous aimez travailler en équipe et êtes prêt/e à vous perfectionner en suivant des cours.

Un/une chef de division (Réf MÜ 1)

pour la division «Surveillance du marché». Cette personne sera appelée à diriger deux sections et à coordonner le travail d'une équipe composée de fonctionnaires enquêteurs et de juristes chargés de poursuivre les infractions à la loi sur les télécommunications et à la loi sur la radio et la télévision en application de la loi sur le droit pénal administratif. La fonction requiert une formation universitaire complète en droit, de préférence complétée par un brevet d'avocat, une expérience pratique de plusieurs années si possible en matière pénale, judiciaire ou dans l'administration, une résistance au stress ainsi que la faculté de diriger des collaborateurs, donc de s'imposer et de travailler en équipe.

Contrôleurs/euses du marché (Réf MÜ 7)

Collaborer au sein de la division «Surveillance du marché». Prévenir et poursuivre des infractions à la loi sur les télécommunications et à la loi sur la radio et la télévision en application de la loi sur le droit pénal administratif. Procéder à des contrôles, mener des enquêtes, rendre des mandats de répression en procédure simplifiée. Travail exigeant nécessitant des qualités de négociateur. Formation technique (électronique, électricité, etc.) si possible complétée par une formation commerciale ou apprentissage de commerce complété par des connaissances techniques. Expérience professionnelle de quelques années.

Lieu de service: Bienne, Zurich, St-Gall, Bellinzona, Genève

Nous cherchons encore un(e)

TRADUCTEUR/TRICE confirmé(e),

de langue maternelle française
(traduction de l'allemand et de l'anglais,
connaissances des outils PC).

Lieu de travail: Neuchâtel.

Plein temps.

Office documentée à:
FXM Traduction Sarl
2036 Cormondrèche (NE) 177725-236

CAPSA

ASSORTIMENTS POUR BOITES
ET BRACELETS DE MONTRES
DÉCOLLETAGES DE PRÉCISION

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

DÉCOLLETEUR ESCO

sur machines modernes D2-D4-D5-D6

Excellent salaire et toutes meilleures conditions sont offertes à personne expérimentée et capable.

Possibilité de procurer un logement de 3 1/2 pièces sur place.

Faire offre à la direction de l'entreprise.

CAMILLE PIQUEREZ S.A.
2520 LA NEUVEVILLE/SUISSE
TÉL. 038 511 32 32-33

Avant 7 heures

dans vos boîtes aux lettres,
grâce au portage à domicile.

L'EXPRESS

Pour renforcer notre équipe nous cherchons un jeune

mécanicien de précision avec CFC

Veillez adresser votre offre de service avec curriculum vitae à

Baur S.A.
Mécanicien de précision
Corniche 9 - 2026 Sauges.

177826-236



VILLE DE NEUCHÂTEL

UNITÉ HOSPITALIÈRE DE NEUCHÂTEL

Afin de compléter leurs effectifs, les hôpitaux de la Ville de Neuchâtel (Cadolles-Portalès) mettent au concours un poste d'

INFIRMIÈRE SAGE-FEMME OU SAGE-FEMME

Si vous souhaitez:

- exercer votre activité dans un hôpital de moyenne grandeur,
- participer activement à la vie d'une équipe,
- vous impliquer dans l'enseignement aux futures mères,
- encadrer des élèves.

Si vous possédez:

- un diplôme d'infirmière sage-femme ou de sage-femme,
- la volonté de donner des soins personnalisés.

Alors, vous êtes la personne à qui nous offrons:

- une formation continue en relation avec votre poste et votre désir de faire carrière;
- une ambiance de travail sympathique dans le cadre d'une unité de soins dont le nombre de lits est de 14 et 6 salles d'accouchements;
- la possibilité de vous occuper des mères avant, pendant et après l'accouchement.

Entrée en fonctions: printemps 1995, date à convenir.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^{me} L. Dubach, infirmière-chef de services de chirurgie, gynécologie et obstétrique, tél. 038/271 111 ou 229 111, entre 8 h 15 et 9 h ou entre 16 h et 17 h.

Les offres manuscrites sont à adresser, avec les documents d'usage, à l'office du personnel des Hôpitaux de la Ville, case postale 52, 2007 Neuchâtel, jusqu'au 28 février 1995.

177797-236

Les cuisines Fust, c'est la perfection, comme toujours!

Façades en résine synthétique de haute qualité, blanc polaire, technique de pointe Fust.

Appareils encastrables Bosch: cuisinière HEN 102 A, plan de cuisson MCM 615 P, réfrigérateur KIL 1634, hotte d'aspiration Novamatic AH 906, évier Franke CP 611 78 A, mélangeur KWC 104123

La cuisine sensationnelle!
Qualité, prix et délai de livraison sensationnels.
Votre cuisine sur mesure en trois jours!



LE SERVICE FUST:

- Nous vous proposons en permanence des cuisines individuelles et d'exposition à des prix avantageux
- 5 ans de garantie sur les meubles
- Apportez vos mesures, nous vous faisons tout de suite une offre par ordinateur
- Un choix immense d'appareils encastrables

ENTREPRISE GÉNÉRALE FUST

Rénovation de cuisines/salles de bains, y compris maçonnerie, peinture, électricité, sanitaires, carrelage etc. à des prix fixes garantis à 100%. Pas de transformation de cuisine ou de salle de bains sans offre Fust!

Fust

CUISINES/BAINS, ELECTROMENAGER, TV/HIFI/VIDEO/PHOTO, PC, LAMPES

Neuchâtel
La Chaux-de-Fonds
Bienna
Yverdon

Rue des Terreaux 5
Hyper-Fust, bd des Eplatures 44
Hyper-Fust, route de Soleure 122
Rue de la Plaine 5

038 2553 70
039 26 16 50
032 52 16 04
024 21 86 16

Marché de l'emploi



Paraît chaque jour, du lundi au vendredi • Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h



VILLE DE NEUCHÂTEL

La direction des services industriels, afin de pourvoir un poste vacant, met au concours un poste de

monteur/monteuse aux Services des eaux et du gaz

Si vous possédez:

- un CFC d'installateur sanitaire ou titre équivalent,
 - une expérience professionnelle dans une fonction semblable d'au moins 2 ans,
 - une expérience en soudure est un atout supplémentaire.
- Si au surplus vous avez entre 25 et 30 ans,
• et que vous souhaitez travailler en équipe.

Alors vous êtes la personne à qui nous offrons:

- un poste de travail intéressant,
- un horaire de 40 heures hebdomadaires,
- un salaire selon l'échelle des traitements du personnel communal.

Entrée en fonctions: à convenir.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. K. Jaszewski, tél. 038/20 75 91.

Les candidats et candidates intéressés sont invités à faire parvenir leurs offres de service (curriculum vitae, photographie, copie de diplômes et de certificats) à la Direction des Services industriels, faubourg de l'Hôpital 4, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 28 février 1995.

177793-236

Vos compétences de comptable

s'étendent à la comptabilité générale, la supervision des saisies informatiques, la gestion du personnel et des salaires (charges sociales, assurances, caisse de retraite), la gestion de la trésorerie, la mise en place de tableaux de bord, la maîtrise de l'informatique (programmes...).

Dans ce cas, si vous êtes - homme ou femme - à la recherche d'un emploi à horaire partiel variable (flexible)...

...votre candidature nous intéresse pour exercer vos compétences dans un groupe de sociétés romandes.

Pour plus d'information, transmettez s'il vous plaît votre curriculum vitae sous chiffres C 028-10600 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

59835-236



Un poste de cadre vous intéresse-t-il?

URECH S.A. NEUCHÂTEL est une entreprise neuchâteloise de VENTE PAR CORRESPONDANCE de bijouterie-horlogerie en constante expansion. Suite au départ du titulaire, nous cherchons un COLLABORATEUR COMMERCIAL qualifié en tant que

CHEF DE SERVICE

du département exploitation.

Activité:

- Organisation et responsabilité du service traitement de la commande.
- Gestion de la comptabilité clients et du service contentieux.
- Collaboration avec le service informatique pour l'amélioration constante du traitement.
- Participation active à la définition de la stratégie commerciale.

Profil souhaité:

- Solide formation commerciale avec CFC ou titre équivalent.
- Parfaitement bilingue allemand/français parlé et écrit.
- Excellent organisateur, à l'aise dans la conduite du personnel.
- Age idéal 28-45 ans.

Nos prestations:

- Un poste à responsabilités très varié avec statut de cadre.
- Une rémunération en accord avec vos capacités.

Les candidats acceptant un nouveau challenge sont priés d'envoyer leurs offres manuscrites à:

URECH S.A., Vente par correspondance, Poudrières 135, 2006 Neuchâtel. Tél. 038/30 55 55 (M. A. Suter). 177806-236

alevis

Mandatés par une société spécialisée dans l'import-export, nous cherchons pour leur service externe

un responsable d'acquisition

Profil souhaité:

- 25-35 ans,
- français, anglais (bonnes connaissances de l'allemand seraient un atout supplémentaire),
- expérience dans l'import/export et à l'aise dans la vente,
- domicile dans la région de Neuchâtel.

Activité:

- acquisition import/export nord-ouest, Jura, Neuchâtel, Gros de Vaud.

Avantages:

- place de travail indépendante,
- voiture de service,
- prestations sociales intéressantes.

Prière d'adresser votre dossier complet avec photo à:

Alevis S.A., avenue d'Ouchy 14, 1006 Lausanne. A l'attention de M^{me} Michèle Fux. 195707-235

Cherchons pour le 1^{er} mars ou à convenir

BOULANGER

capable de travailler seul.

Faire offre à: Confiserie du Guilleri 59936-236 Grand-Rue 16, 2114 Fleurier.

Travail à domicile

on cherche dame

pour permanence téléphonique. 027/38 40 10. 195654-236



Choisissez l'indépendance.

Devenez

CONSEILLER(ÈRE) JUST

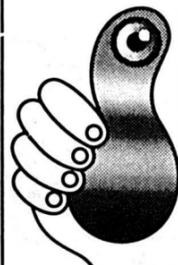
Activité à 60% dans la région de Peseux. Activité accessoire aussi possible dans le canton.

Renseignez-vous au 038/44 15 79 (répondeur)

177755-236

Ca que Just apporte est bon!

Arts



graphiques

PARTNER



47/49, av. Léopold-Robert 2300 La Chaux-de-Fonds

Mandatés par une marque horlogère de réputation internationale, nous cherchons un

CHEF D'ATELIER

(Futur responsable de l'assemblage et de la terminaison de montres haut de gamme)

Exigences:

- CFC d'horloger complet ou rhabilleur.
- Leader naturel, sens aigu des responsabilités.
- Apte à conduire et à gérer du personnel.
- Sens de l'organisation.

Intéressé, curieux?

N'hésitez pas à contacter M. Dougoud au 039 / 23 22 88.

195633-235

Milco
Yogourt au lait de la Gruyère

plus fort

en yogourts aux fruits
"Milco" 12 x 150 g ~~8.60~~ **6.50**

ORANGES SANGUINES
"Moro"
Le filet de 2 kg **1.90**

NESCAFÉ GOLD de LUXE
Le bocal de 200 g ~~15.90~~ **11.90**

RÔTI DE VEAU
épaule **26.-**

FILETS DE LIEU NOIR Le kilo ~~36.-~~ **13.90**

et moins cher que la concurrence...

Produits frais

Boucherie
CÔTELETTE DE PORC Le kilo **13.80**
RAGOÛT DE BOEUF **16.30**
GIGOT D'AGNEAU **23.80**

LAIT ENTIER UHT 12 x 1l **18.60** (Le litre 1.55)
BEURRE de cuisine 250 g **2.60**

Alimentation

Ménage
LESSIVE "Omo" Box de 5 kg **9.90**
PAPIER WC "Hakle" 3 couches, rose 18 rlx **8.90**

HUILE "SAIS" Idéal Le litre **3.90**
COCA-COLA Pet 10 x 1,5l (+ dépôt) **12.80**

MAGRO
CENTRE COMMERCIAL MAGRO MARIN

Garderie d'enfants de 3 à 7 ans gratuite **P GRATUIT**

Horaires d'ouverture:
13h00 - 18h30
lundi: 8h30 - 18h30 NON STOP
mardi - vendredi: 8h30 - 18h30 NON STOP
samedi: 8h00 - 17h00 NON STOP

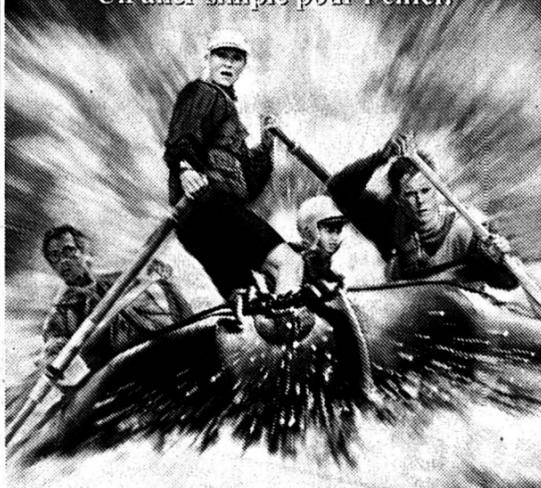
ARCADES Me, je à 15h, 17h45, 20h15
Tél. 25 78 78 (dès ve, voir Apollo 2) **HARCELEMENT**

Dès vendredi en grande 1^{re} suisse 12 ans
Chaque jour à 15h, 17h45 et 20h15. Ve, sa, noct à 23h
Ça aurait dû être une simple descente de rafting, elle sera semée de plomb et d'autres bonnes «surprises»

LE NOUVEAU THRILLER DU REALISATEUR DE
"LA MAIN SUR LE BERCEAU"

MERYL STREEP KEVIN BACON DAVID STRATHAIRN

Un aller simple pour l'enfer.



LA RIVIERE SAUVAGE
(THE RIVER WILD)

BIO 12 ans V.O.
Tél. 25 88 88
Me, je à 15h, 18h, 20h30
Dès ve à 18h

ANTHONY HOPKINS MATHIEU AMALDI JOHN TURTURRO DANA CARVEY
DR KELLOGG DR KELLOGG DR KELLOGG DR KELLOGG
UN FILM DE M. J. LEVIN
DOCTEUR KELLOGG
THE ROAD TO WELVILLE

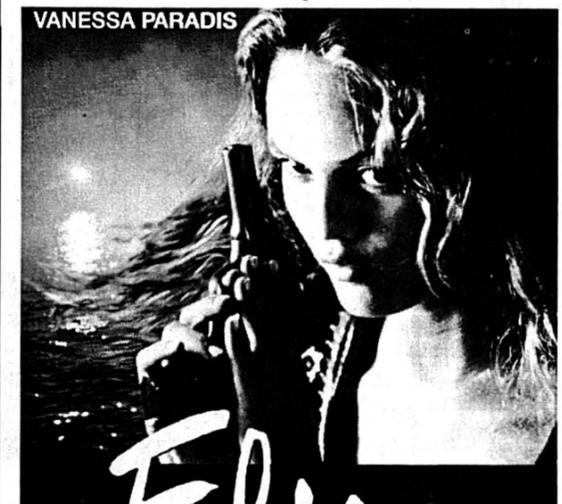
APOLLO 3 12 ans V.O.
Tél. 25 21 12
Me 1 au Sa 4:
LATCHO DROM

● Cycle cinéma du Réel ●
Chaque jour à 18h - V.O. s.-t. fr./all.
Di 5 au Ma 7: **DÉJÀ S'ENVOLE LA FLEUR MAIGRE**

APOLLO 1 Me, je à 17h45 V.O. et 20h15
Tél. 25 21 12 (ve, sa, voir Apollo 3) **FRANKENSTEIN**

Dès vendredi en grande 1^{re} suisse 16 ans
Chaque jour à 15h, 17h45, 20h30. Ve, sa, noct. à 23h15
Pour se venger de son père responsable de la mort de sa mère, tous les moyens seront bons...

VANESSA PARADIS



Elisa
UN FILM DE JEAN BECKER
AVEC GERARD DEPARDIEU

BIO Pour tous
Tél. 25 88 88
Derniers jours
Dès ve (me, je, voir Apollo 2)
Chaque jour à 15h, 20h30
Attention: **Nounou pas triste du tout!**

«SISTER» WHOOP! GOLDBERG
ET RAY LIOTTA
Corrina, Corrina

APOLLO 2 12 ans
Tél. 25 21 12
Derniers jours
Chaque jour à 17h45

farinelli
IL CASTRATO

APOLLO 2 Me, je, à 15h, 20h30 (Dès ve, voir Bio)
Tél. 25 21 12 **CORRINA CORRINA**

Dès vendredi (me, je, voir Arcades) 16 ans
Chaque jour à 20h15
Ve, sa, noct. à 23h15
La justice trouvera-t-elle la vérité?

MICHAEL DOUGLAS DEMI MOORE
C'est le pouvoir
HARCELEMENT 16 ans

APOLLO 3 3^e semaine Pour tous Derniers jours
Tél. 25 21 12
Chaque jour à 15h et 20h45

Une romance audacieuse et frivole.



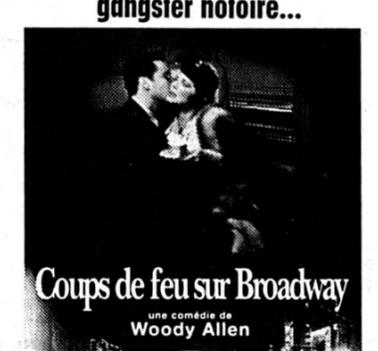
LA SURPRISE

APOLLO 11^e semaine Pour tous
Tél. 25 21 12
Chaque jour à 15 heures

WALT DISNEY PICTURES présente
LE ROI LION

STUDIO 2^e semaine 12 ans
Tél. 25 30 00

Chaque jour à 15h, 17h45, 20h15
En français: ve à di à 15h et 20h15
En V.O.: lu à je et ve à di à 17h45
Le seul «sponsor» qu'il a trouvé pour financer sa pièce, c'est un gangster notoire...



Coups de feu sur Broadway
une comédie de Woody Allen

REX 7^e semaine Pour tous Derniers jours
Tél. 25 55 55
Chaque jour à 15h, 18h et 20h30
Vendredi, samedi, noct. à 23h



UN INDIEN DANS LA VILLE

APOLLO 3 5^e semaine 16 ans
Tél. 25 21 12
Encore ve, sa en noct. à 23h15

ROBERT DE NIRO KENNETH BRANAGH
MARY SHELLEY'S
FRANKENSTEIN

PALACE Tél. 25 56 66

2^e SEMAINE
PREMIERE SUISSE
● 12 ANS ●
TOUS LES JOURS A 15h-18h 20h30
VENDREDI SAMEDI NOCTURNE A 23h

UN FILM D'IVAN REITMAN, REALISATEUR DE "JUMEAUX" ET D'"UN FLIC A LA MATERNELLE"

ARNOLD SCHWARZENEGGER DANNY DEVITO EMMA THOMPSON

Rien n'est impossible.



UN FILM D'IVAN REITMAN
JUNIOR

Ivan Reitman forme à nouveau, avec Arnold Schwarzenegger et Danny DeVito, le duo gagnant de «Jumeaux» et leur adjoint une complice de charme, Emma Thompson, pour signer LA comédie de ce début d'année 1995.

177851-155

Les bateaux croisent 5 jours à Palexpo, Genève!
du jeudi 2 au lundi 6 février

12^e SALON INTERNATIONAL nautisme

Amateurs de bateaux, navigateurs de tous bords: venez assouvir votre passion et découvrir les nouveautés. Votre premier rendez-vous nautique à ne pas manquer!

Heures d'ouverture: tous les jours de 10h30 à 18h00
Nocturnes: jeudi 2 et vendredi 3 février jusqu'à 21h00

Info-Salon: tél. 022/760 10 10
Palexpo

LA METHODE GRINBERG

- Travail sur les pieds.
- Analyse des pieds.
- Education par le toucher.



Conférence d'introduction avec démonstrations
6 février 1995 - 20 h - Prix: Fr. 15.-
Cercle National, place Pury, Neuchâtel
195634-156

Organisation:
Carole Devins, Rochelle 28, 1008 Prilly. Tél. (021) 625 29 78

Courbes provocantes...
SEX SHOP EVI
Bienne, vis-à-vis de la poste de Boujean.
Soleure: Passage de la gare, 1^{er} sous-sol, Zuchwilstrasse 41.
Jeudi vente du soir (seulement Bienne).
194801-110

ÉCOUTE VOYANCE
156 73 65
156 70 46
7/7 10 h/02 h
Fr. 2,13 min.
195533-110

Achat de vieil or et de vieux bijoux or et argent.
Pendules anciennes aux meilleurs prix à la bijouterie

CLAUDINE VUILLE
Portes-Rouges 46 immauble
Marché-Migros Neuchâtel
Tél. 26 20 81.50701-144



NISSAN
PRIMERA

La nouvelle Nissan Primera construite en Europe. A partir de 20'950 francs déjà. Un carénage harmonisé, un puissant moteur 16 soupapes à injection «multi-point», équipé de l'airbag de série côté conducteur (à partir du modèle SLX), antivol «immobilizer» et trois ans de garantie très étendue. A essayer sans tarder.

Agence régionale: Neuchâtel-Bevaix: Garage Apollo-La Croix, 038/46 13 13.
Agences locales: Boveresse: Garage R. Napoli, 038/61 34 36. Le Landeron: Garage A. Ledermann, 038/51 31 81. Nods: Garage B. Duc, 038/51 26 17.
144-2277-500 / ROC

CONTROLE DE L'OUÏE, NETTOYAGE, CONSEILS ET ESSAIS GRATUITS D'APPAREILS ACOUSTIQUES.

Tous les 1ers jeudis du mois, de 09h00 à 12h00 chez
PHARMACIE BOURQUIN
Grand Rue 11, 2108 Couvet Tél. 038/63 11 13

SURDITÉ DARDY
AUDIOPROTHÉSISTES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES
2000 NEUCHÂTEL Fbg de l'Hôpital 1 Tél. 038/24 53 24
195627-110

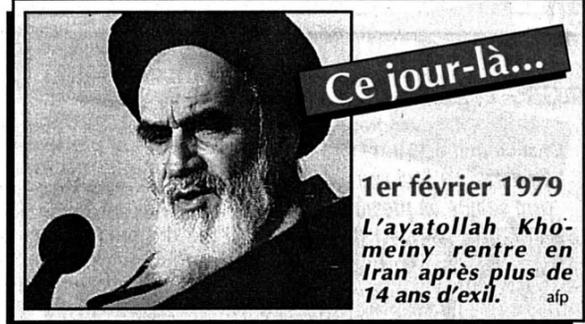
L'EXPRESS pub' 038/25 65 01



Le truc du jour

Vous repeignez les cadres de vos fenêtres? Enduisez donc les vitres de vinaigre, ainsi la peinture n'adhèrera pas.

HUSKIES



Ce jour-là...

1er février 1979

L'ayatollah Khomeiny rentre en Iran après plus de 14 ans d'exil.

T'as de beaux yeux, tu sais!

Victime de ses yeux bleus, le husky est incontestablement un chien qui séduit. Bien souvent, on craque pour cette petite boule de poils sans réfléchir plus loin que le bout de sa truffe. Et c'est quand le chien devient adulte que les problèmes arrivent. Eh oui!, le husky n'est pas tout à fait un chien comme les autres.



Elevé par la tribu des Chukis, le husky (en français: enroué, car il a de la peine à aboyer) est originaire du nord-est sibérien, dans la région du lac Baïkal. Il est le plus rapide des chiens de traîneau. Et bien qu'il soit de construction plus légère que le malamute ou le groenlandais, sans parler du samoyède, véritable locomotive des neiges, le husky reste le roi de la vitesse et de l'endurance. Très résistant, sa réputation n'est plus à faire en matière de chien de traîneau.

Seulement voilà, depuis quelque temps, sa cote s'est élargie au-delà des courses. Le Service vétérinaire en recense 55 dans le canton de Neuchâtel (3 seulement font des courses), avec un pourcentage plus élevé dans le bas (60%) que dans le haut (40%).
- On voit de plus en plus de huskies transformés en animaux de ville, bref, en animaux de compagnie, constate André Joriot, éleveur de huskies à Travers. Ainsi, les acheteurs, souvent attirés par le seul look du toutou et peu préoccupés par son tempérament complexe, se retrouvent face à de gros problèmes lorsque sa taille révèle toute sa force.

- Ce chien exige de grandes promenades, relève pour sa part Jean-Bernard Droxler, qui a travaillé durant 6 ans avec des chiens de traîneau, participant également à plusieurs courses.

Tenue en laisse obligatoire

Indispensable, donc, d'être sportif: footing, vélo ou ski de fond en hiver, voilà d'excellents moyens de faire faire de l'exercice à votre husky, et cela en moyenne deux heures par jour! Mais attention: il est vivement conseillé d'attacher le chien - fugueur invétéré -, surtout lorsqu'il a atteint

l'âge adulte, soit après une année.

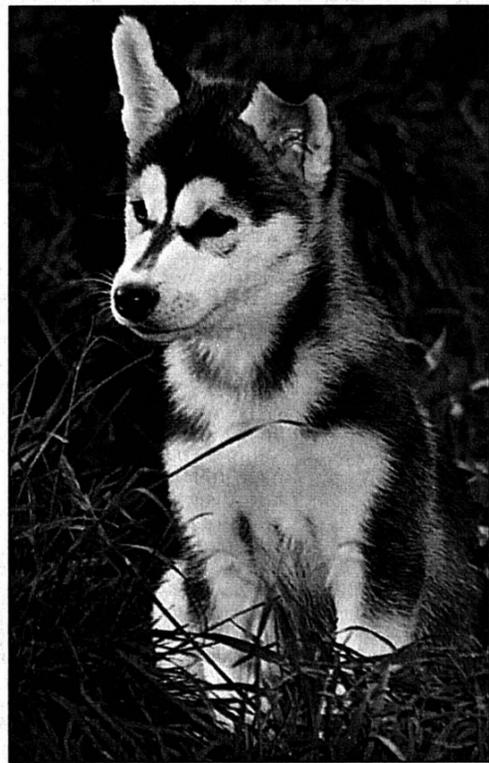
- Ce chien est un chasseur à vue. A peine voit-il quelque chose qu'il fonce tête baissée; il est alors difficile de le récupérer, souligne Jean-Bernard Droxler, avant d'ajouter que si le husky peut être éduqué, le rappel n'est vraiment pas son point fort.

Exclu, dès lors, de se balader avec votre husky en liberté, sous peine de voir votre chien s'en aller à la chasse aux oiseaux, poules, chats, petits chiens et même aux moutons. Certes, jamais dans un but agressif - ce chien n'est pas méchant -, mais toujours guidé par son irréductible instinct. Aussi est-il déconseillé de prendre un husky s'il y a déjà un minet à la maison, «au risque qu'un jour ou l'autre il se fasse attraper»!

Près de toi, mon maître

Le husky n'aime pas vivre seul et, s'il n'est pas en meute, il faut lui assurer une vie qui corresponde à ses exigences, sinon, il y a fort à parier que pour tuer le temps, il fasse la fête à votre appartement, rongant, mordant et déchirant tout ce qu'il trouve.

- Même s'il est d'un tempérament plutôt indépendant, retiré, voire discret, ce chien a un énorme besoin de compagnie, relève Alain von Allmen, vétérinaire à Neuchâtel, avant d'ajou-



BÉBÉ HUSKY - C'est lorsqu'il a une année que les choses se compliquent bien souvent.

Un éleveur rigoureux

En France, le husky est tristement le chien le plus euthanasié. - On craque pour ses jolis yeux bleus et après un an, on craque parce que le chien est décidément trop vigoureux et on s'en débarrasse en l'abandonnant dans un chenil, s'insurge André Joriot, éleveur à Travers. Pour cet éleveur de huskies, il y a une autre raison:

- Les élevages sauvages n'arrangent rien!

Dans le canton de Neuchâtel, nous n'en sommes pas là, mais sur les cinq-six élevages, André Joriot en recense deux qui sont sauvages, ne travaillant donc pas dans les formes.

La majorité de ses chiots, cet éleveur les vend à des gens qui font des courses. Lorsqu'un particulier s'intéresse à un husky, il faut qu'il remplisse certaines conditions:

- La personne doit être sportive, lui offrir l'espace vital nécessaire à ses besoins et surtout, il est exclu qu'elle laisse le chien seul durant la journée, insiste l'éleveur, qui a déjà refusé de vendre des chiots.

Même si le prix d'un husky n'est pas bon marché (1500 francs avec les papiers de pedigree), André Joriot constate une augmentation de la demande chez les particuliers.

- Ce chien est tout simplement victime de son succès!, regrette-t-il.

Fort heureusement, on en trouve (encore) peu abandonnés dans les chenils de la SPA du canton. En trois ans, celui de Neuchâtel n'a connu qu'un cas d'abandon de chien polaire; celui de La Chaux-de-Fonds en a recueilli deux, dont un husky, qui ont d'ailleurs été très vite remplacés. Quant au refuge de la Taupe à l'ours, à Saint-Aubin, il en abrite exceptionnellement sept aujourd'hui. /ctz

ter qu'une personne qui travaille toute la journée ne doit «surtout pas opter pour ce genre de chien!»

Un appartement trop chauffé ne convient pas non plus au husky qui se sentira quand même mieux à l'intérieur, près de vous, plutôt que tout seul dans un enclos. L'idéal est bien sûr d'avoir un jardin dans lequel il puisse s'ébattre durant la journée avant de vous rejoindre au coin du feu pour la soirée.

Dur-dur, par conséquent, d'être le maître idéal d'un husky. A tel point que Jean-Bernard Droxler déconseille de le choisir comme animal de compagnie:

- Ce chien est follement épris de liberté. Faire de lui un chien de ville, c'est le restreindre dans sa soif de grand air.

◇ Corinne Tschanz

RÉCRÉATION

La 3DO est mûre

Rien ne sert de courir, il suffit d'arriver à point. Tel est l'adage qui vient à l'esprit lorsque l'on considère la position actuelle de la 3DO dans le monde, en plein renouveau, du jeu vidéo.



Un peu plus d'un an après sa sortie, et malgré un démarrage un peu poussif sur le marché américain, la Panasonic FZ1 Real 3DO empète enfin sur le terrain conquis par deux géants: Sega et Nintendo. Il faut dire que les développeurs utilisent de mieux en mieux l'architecture interne de cette machine, et qu'à présent les programmes qui sortent exploitent davantage les extraordinaires capacités de cette bête de jeu.

L'histoire de la 3DO est liée à un créateur de génie: Trip Hawkins. Le jeu a toujours été le fil rouge de sa carrière. Son premier job fut d'inventer, de construire et de distribuer un jeu de plateau visant à enseigner la stratégie du football américain. Plus tard, il a enseigné la stratégie et la théorie du jeu appliqué, en apprenant à étudier les jeux les plus rudimentaires pour en saisir l'essence et la philosophie. C'est à cette époque

qu'Hawkins découvre les ordinateurs: c'est un choc qui va bouleverser son existence.

En 1978, il est le 68me employé à entrer chez Apple au poste de directeur du marketing. Quatre ans plus tard, après avoir imposé la «pomme» dans le marché des professionnels, il quitte Apple et fonde sa propre société: Electronic Arts. La conquête est fulgurante et Electronic Arts devient le plus grand trust d'édition de logiciels de jeux. Malgré cela, Trip Hawkins est frustré par la fragmentation du marché hardware (les ordinateurs et les consoles). En tant qu'éditeur, Electronic Arts dépensait trop d'argent à multiplier les versions de ses jeux pour les différents supports.

Selon Hawkins, le seul moyen de contrer cet inconvénient était de créer un standard de machine qui ferait progresser le marché, un peu comme le standard VHS l'avait fait sur le marché de la vidéo.

La genèse du standard 3DO

En 1990, Trip Hawkins crée donc la 3DO Compagny dans le but d'élaborer un nouveau standard multimédia et en vendre la licence au reste de l'industrie. Pour mener à bien son projet, Hawkins s'associe avec plusieurs géants du milieu: Matsushita, la plus grosse société mondiale d'électronique; AT&T, un des leaders dans les télécommunications; Time Warner et MCA, deux des plus grosses boîtes de cinéma, de divertissements et de réseaux câblés et Electronic Arts, la plus importante société de jeux vidéo de la planète.

A fin 1993, après trois ans de développement, les premières consoles 3DO sorties des usines Panasonic (du groupe Matsushita) sont apparues aux Etats-Unis. A l'époque, la 3DO Real FZ-1 de Panasonic est un monstre de technologie qui écrase, par ses performances, toutes les autres bécasses existantes, Neo-Geo comprise. Architecturée autour d'un processeur

ARM60 RISC 32-bits, la console dispose d'un lecteur CD double vitesse (300 Ko/seconde).

Deux co-processeurs graphiques spécifiques s'occupent de décharger le processeur de toutes les tâches liées au calcul de l'image. Ces derniers sont en mesure d'afficher et de déplacer 64 millions de pixels par seconde. Des fonctions de zoom, de rotation, de transparence, d'effets de lumière, d'anti-aliasing (lissage des formes) ou de texture-mapping (application de textures) sont également intégrés dans la bécane.

Après une année de galère, le concept 3DO passe en phase prospère. Il existe maintenant 760 éditeurs officiellement recensés comme développeurs 3DO (440 aux Etats-Unis, 229 au Japon et 91 en Europe). Depuis quelques mois, une version Pal de la Panasonic FZ1 Real 3DO Interactive est disponible en Angleterre. En Suisse, la 3DO n'est toujours pas au catalogue du distributeur Panasonic, mais elle est disponible sur tout le territoire, dans les magasins spécialisés, en version américaine (RGB, 60 Hz = image en plein écran et vitesse de jeu optimale) ou en version européenne (PAL, 50 Hz = image légèrement écrasée et vitesse de jeu réduite). A Neuchâtel, on ne la trouve que chez Octopus où il est possible, en plus, de l'essayer.

Quatre autres constructeurs ont suivi l'exemple don-

né par Panasonic et se sont lancés dans l'aventure 3DO: Sanyo, Goldstar, Samsung et Creative Labs (carte 3DO pour PC). Quatre machines avec des caractéristiques et des possibilités différentes, mais 100% compatibles avec tous les programmes 3DO. Trip Hawkins,

peut avoir le sourire, il est en train de gagner son pari.

L'avenir

L'année 1995 sera celle du renouveau dans le domaine du jeu vidéo: toutes les marques sortent de nouvelles consoles révolutionnaires. Sega, avec la Saturn, livre déjà bataille au Japon contre la Play Station de Sony. Nintendo est en embuscade et devrait sortir sous peu l'Ultra 64, une console conçue en collaboration avec Silicon Graphics et qui risque fort de mettre tout le monde d'accord. Comme si cela ne suffisait pas, voilà que la société Apple s'est mariée en secret avec Bandai et annonce déjà la naissance de leur bébé: Power Player, dit Pippin, une console qui sera compatible avec les programmes (CD) des Power PC et des Power Mac.

Et la 3DO dans tout ça, di-

rez-vous? Trip Hawkins conserve le sourire et annonce la sortie à la fin de l'année d'une extension - dédiée à la 3DO - truffée de processeurs (dont le célèbre Power PC) et de co-processeurs dédiés au son ou à la vidéo: le M2 Accelerator, alias Bulldog. Selon Hawkins, cette extension, aux caractéristiques techniques spectaculaires - développée pour tracer un million de polygones à la seconde -, qui sera vendue à un prix très très bas, devrait doter la 3DO d'une puissance cinq fois supérieure à celle de la Play Station de Sony.

A suivre...

◇ Pascal Tissier



TRIP HAWKINS - Génial inventeur d'une merveilleuse machine.

La semaine prochaine: les extraordinaires jeux de la 3DO

CHINE

L'école, ce luxe...

Mo Longshan, une timide fillette de douze ans, achève cette année ses études primaires. Pour un enfant des régions pauvres de Chine, ce parcours tient presque de l'exploit.

Gâce à une opération de parrainage (à laquelle le gouvernement est associé), «projet pour l'espoir», Mo reçoit 90 yuans (14 francs) d'un militaire de Mongolie intérieure pour financer sa scolarité. Cette opération a permis de construire 700 écoles et d'aider des milliers d'enfants.

Malgré cela, dans les régions rurales de l'ouest, de nombreux enfants qui gardent les troupeaux, travaillent dans les mines ou ramassent du bois pour aider leur famille à joindre les deux bouts ne peuvent pas suivre une scolarité normale. Selon les statistiques officielles, 2,6

millions d'enfants ne suivent pas le minimum de cinq ans d'études nécessaires pour apprendre à lire et écrire. Une étude gouvernementale a révélé que 12 % des enfants âgés de 6 à 14 ans n'ont pas été scolarisés l'année dernière.

Pourtant, le taux de scolarisation des enfants en école primaire, 98 %, est élevé comparé à celui de 1949 (50 %), lorsque les communistes ont pris le pouvoir en Chine. Mais un rapport du Fonds monétaire international (FMI) indique que les taux de fréquentation des écoles sont bien moindres et que, dans certaines régions, la moitié des garçons et la totalité des filles ne vont pas à l'école.

Dans le sud-ouest du pays, dans le Guizhou, une province rocaillieuse peuplée de fermiers pauvres, le FMI estime que 20 % des enfants scolarisés ne suivent pas les cours.

— *Les enfants des villages montagnards isolés sont sacrifiés. Ils forment une nouvelle génération d'illettrés*, affirme Li Chunling, de l'Académie chinoise des sciences sociales, dans un rapport sur l'éducation en milieu rural.

Instituteurs sous payés

Jonathan Unger, un sinologue de l'Université d'Australie, explique pour sa part que les instituteurs sont sous payés, alors que les droits de scolarité sont trop élevés et peuvent représenter, dans une province comme le Guizhou, le quart du salaire annuel d'un paysan, soit 12,5 dollars (environ 16 francs). L'éducation des filles est particulièrement négligée: les parents n'y voient aucun intérêt économique car, une fois mariées, elles appartiennent à la famille de leur époux.

Dans les villes, où le revenu moyen par tête est évalué à 2500

yuans (environ 375 francs), les frais de scolarité représentent un investissement moins important, et tous les enfants suivent une scolarité normale. En outre, l'inflation galopante de ces dernières années, qui a rongé les revenus paysans, a épargné les villes où elle a été compensée par des hausses de salaires.

— *Le gouvernement chinois n'a pas suffisamment redistribué les ressources aux régions rurales pour aider l'éducation*, estime Jonathan Unger.

De leur côté, les dirigeants chinois soulignent la stabilité des campagnes. Cependant, les récents appels lancés par Pékin pour abaisser les prélèvements locaux ou promouvoir des mesures en faveur des défavorisés, laissent penser que le potentiel d'agitation sociale dans les campagnes inquiète le gouvernement.

◇ Renée Schoof / ap



PAYSANS — L'école passe souvent au second plan. archives

Des trésors engloutis?

C'est une véritable course contre la montre que des archéologues chinois livrent face au projet d'édification du plus grand barrage du monde. Ce dernier va probablement engloutir des trésors inestimables, dont des restes humains remontant à deux millions d'années, et beaucoup craignent que ne se renouvelle la «catastrophe archéologique» du barrage d'Assouan.

Début des travaux

La construction du plus grand barrage hydro-électrique du monde sur le Yangtze (Yang-Tsé-Kiang ou «fleuve Bleu») a commencé en décembre dernier aux Trois Gorges et devrait s'achever vers 2009. Le barrage en lui-même mesurera 186 mètres de haut, son bassin s'étendra sur 580 kilomètres et inondera plus de mille kilomètres carrés.

Pour le gouvernement, ce barrage situé à l'ouest de Yichang (6300 km à l'ouest de Shanghai) est indispensable et permettra de produire 85 milliards de kWh par an, réglera les inondations, augmentera les réserves en eau et haussera le niveau de la rivière, permettant aux navires de pénétrer plus avant dans le pays.

L'écho est radicalement différent chez les scientifiques. Car sont notamment menacés de disparition: les majestueuses hauteurs des Trois Gorges célébrées par les poètes, la résidence de la belle concubine impériale Wang Zhaojun qui vécut il y a 2000 ans, le site de Baidicheng où se livrèrent des combats homériques

entre 220 et 280 après J.-C. ou des monolithes servant à recenser les sécheresses parfois vieux de douze siècles.

Il est également très probable que les eaux vont engloutir des restes humains vieux de deux millions d'années. En 1985, on avait découvert une mâchoire près d'une future zone inondable et les archéologues sont à la recherche du crâne pour étayer leurs hypothèses.

— *Cette inondation va inévitablement causer la disparition d'un patrimoine important dans la compréhension de la civilisation chinoise*, se désole John Olsen, spécialiste de l'archéologie chinoise à l'Université de l'Arizona.

La richesse archéologique est telle que lorsque l'on a déplacé tout un village sur la rive opposée du fleuve, les villageois ont découvert, en creusant les fondations de leurs nouvelles maisons, un ancien cimetière vieux de 2000 ans datant de la dynastie Han...

Somme gigantesque

Mais les archéologues ne disposent que de dix ans pour fouiller et mettre au jour des milliers et des milliers d'objets. Et encore, il faudra vraisemblablement déboursier 750 millions de francs suisses pour l'ensemble des travaux. Or, l'Etat chinois étant incapable de déboursier une telle somme, il s'agira de faire appel aux commanditaires internationaux et surmonter ses réticences à l'égard des étrangers, qui ont pillé des trésors, notamment aux XVIIIe et XIXe siècles.

◇ Charlene Fu / ap

Désormais, vous avez deux raisons différentes pour acheter une Citroën ZX break.



Une excellente: le seul break avec un essieu arrière autodirectionnel.

La sécurité, c'est d'abord la tenue de route. Aussi la Citroën ZX break est-elle équipée d'un essieu arrière autodirectionnel qui permet d'optimiser stabilité et maniabilité en virage. Car le meilleur moyen de se protéger d'un accident, c'est encore de l'éviter! Avec son système de freinage assisté, son habitacle renforcé, ses barres de renfort dans les portes et son airbag, la Citroën ZX est aujourd'hui l'un des breaks les plus sûrs.

Et une excellente: la reprise de votre ancienne voiture au tarif Eurotax plus Frs. 1'000.-

Avec la nouvelle année vient le temps des bonnes résolutions. C'est donc le moment idéal pour acheter une Citroën ZX break, si compacte mais tellement spacieuse. D'autant plus que votre agent Citroën reprend votre ancienne voiture et ajoute Fr. 1'000.- à sa valeur Eurotax. Alors pour bien commencer l'année: vite, chez Citroën! Citroën ZX Break dès Fr. 19'600.-.

CITROËN ZX BREAK

VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS.

APOLLO NEUCHÂTEL SA • 2022 BEVAIX • 038 / 46 12 12

Apollo
LA MARQUE D'UN SERVICE

GARAGE
CARROSSERIE
ELECTRICITE

22-267281/ROC

★ EURO BECC

Les nausées du gros bras

«Junior» transforme Arnold Schwarzenegger en mère porteuse. L'événement est de taille, mais Ivan Reitman en limite la portée à de divertissants effets comiques.

Ce n'est pas la première fois qu'Arnold Schwarzenegger trébale son imposante carrure dans la comédie. Ce n'est pas non plus la première fois qu'il s'amuse à égratigner son image de grosse brute indestructible. Dans Junior, Schwarzie pousse encore plus loin la démythification: il attend un bébé! Friand des contrastes, son metteur en scène Ivan Reitman ne se contente pas de doter un héros si viril d'une spécificité exclusivement féminine. Comme dans «Jumeaux», il colle le minuscule et nerveux Danny de Vito aux basques de l'athlétique Autrichien. Dans son laboratoire, le sérieux professeur Alexander Hesse

(Schwarzenegger) a mis au point un médicament révolutionnaire permettant d'éliminer tout risque de rejet lors d'une grossesse. Mais on lui interdit officiellement d'expérimenter l'Expectane sur des patientes. Son associé (De Vito) ne se résout pas à la mise en veilleuse de l'expérience. A force de lui tourner autour comme un frelon, il finit par convaincre Alex à servir de cobaye. Un ovule est dérobé, non sans quelques difficultés prétendument comiques, puis il est fécondé et introduit dans les tissus du savant inquiet. Là s'arrête la crédibilité scientifique de l'opération, une simple injection étant bien incapable de transformer des muscles, fussent-ils ceux d'Arnold, en utérus! Laborieuse jusque-là, la comédie prend véritablement forme à mesure

que la ferme ceinture abdominale s'arrondit. Elle livre alors le vaillant chercheur à toutes les affres de la grossesse: nausées, tétons douloureux, appétit décuplé. Mais le branle-bas n'est pas que physiologique. Alex devient aussi hypersensible qu'une femme enceinte, il sanglote devant un téléfilm mièvre, ne supporte plus les absences de son compagnon, prend plaisir à cueillir des fleurs.

Transformations physiques et états d'âme servent moins à multiplier les interrogations existentielles que les quiproquos et les explications loufoques (le nom imprononçable de la prétendue maladie autrichienne d'Alex!). Si Reitman sait rendre émouvante la découverte d'une vie en gestation, il est aussi capable du pire lorsqu'il se livre à une visualisation grotesque du futur bébé ou lorsqu'il recourt à l'attendrissement convenu. Plus gênant: il esquive toute considération éthique en laissant au méchant de service le monopole des intentions véreuses. Le film soulève tout de même

quelques lièvres embusqués sous le comique de situation et les méprises. Ainsi la jalousie monte-t-elle au nez de la maladroite Diana (Emma Thompson), parce qu'elle s'est fait voler sa maternité: davantage encore que son ovule dérobé, c'est son propre rêve qu'Alex mène à terme. Il est aussi piquant de voir cette même Diana tomber amoureuse d'un homme livré aux hormones féminines, donc vulnérable, alors que le professeur à lunettes réservait la rebutait.

Mais la prise de risque ne va guère au-delà: l'expérience est réduite à une réjouissante parenthèse scientifique, qui laisse intacte la traditionnelle répartition des rôles entre les sexes.

◆ Dominique Bosshard



ARNOLD SCHWARZENEGGER - La grossesse réduite à une expérience régressive.

Palace, Neuchâtel, 1h50

Le roi du lavement

Au début du siècle, l'as du retapage pour gens fortunés s'appelle John Harvey Kellogg. On lui doit, entre autres, d'avoir inventé les corn flakes, le beurre de cacahuètes et l'aérobic. Revisités sur le mode burlesque par Alan Parker, l'extravagant docteur (Anthony Hopkins) et son célèbre «sanitarium» de Battle Creek bissent un irrespectueux traitement de choc. Et d'un: le précurseur de la remise en forme est affublé de dents de lapin qui s'accordent parfaitement à ses pratiques végétariennes.

Adeptes convaincues des méthodes dispensées dans le temple de la santé, Eleanor Lightbody (Bridget Fonda) remet son mari (Matthew Broderick) «Aux bons soins du docteur Kellogg». C'est dire qu'il va se soumettre, comme tous les pensionnaires, à la grande lessive intestinale, aux bains de siège électrisants, aux flagellations stimulantes, tous outrages que font subir des machines ressemblant furieusement à des instruments de torture.

Alan Parker aborde à grands traits triviaux et scatologiques cet univers obsédé par le pourrissement des entrailles et la consistance des selles. Il donne dans les oppositions outrancières, qu'il campe la taverne où l'on bâfre de plantureux repas ou qu'il dote le sain père d'un fils repoussant. Sans plus de nuances, le cinéaste britannique aiguillonne les désirs bridés par l'abstinence sexuelle



ENTRE LES MAINS DU DOCTEUR KELLOGG - En patient obéissant, Matthew Broderick se soumet au diagnostic.

le qu'impose le bon docteur puritain. Le brave Will trompe sa femme sans remords, ne faisant que satisfaire un besoin naturel, alors que, sur fond d'émancipation féminine, Eleanor découvre les bienfaits de l'orgasme grâce à un lubrique médecin végétarien.

S'il souffre le martyr avec les fidèles aveuglés, Will est aussi le seul à garder une distance critique salutaire face aux événements. Mais cette lucidité ne le soustrait que partiellement au grand balayage iro-

nique du cinéaste. En dénonçant avec une vigoureuse dérision l'extrémisme thérapeutique de Kellogg, le film donne un coup de lancette vachard au charlatanisme. Ce dernier trouve encore largement de quoi s'alimenter aujourd'hui: sans même parler des tragiques embrigadements sectaires, il suffit de songer à nos efforts désespérés pour garder la ligne ou une éternelle jeunesse.

◆ D. Bo.

Bio, Neuchâtel, 1h55

DANS LES SALLES

NEUCHÂTEL

APOLLO FRANKENSTEIN

Kenneth Branagh s'offre des frissons de démiurge en redonnant souffle et vie au monstre imaginé par Mary Shelley. L'apprenti sorcier va-t-il garder le contrôle de sa terrifiante Créature? 17h45 (VO st. fr/all.), Me/Jeu aussi 20h15. Ven/sam. aussi 23h15 16 ans.

★ LE ROI LION Simba est l'heureux rejeton de Mufasa, sage lion qui règne sur son paisible coin de savane. Mais le machiavélique tonton Scar fait planer l'ombre du malheur sur cette jeune vie innocente. 15h, pour tous.

ELISA Elle tente d'étouffer sa fille sous un oreiller avant de se tirer une balle dans la tête. Dix ans plus tard, la gamine tente de remonter jusqu'au père indigne qui l'a abandonnée. Une variation de «L'été meurtrier», avec Vanessa Paradis et Gérard Depardieu. Dès ven. 15h, 17h45, 20h30 (ve/sa. aussi noct. 23h15). 16 ans.

CORRINA, CORRINA Voir Apollo. Dès ven. 15h, 20h30. Pour tous.

PALACE JUNIOR Après les biceps, c'est le ventre d'Arnold Schwarzenegger qui s'arrondit de façon spectaculaire: dame, l'audacieux obstétricien est enceint! (Lire texte ci-contre) 15h, 18h, 20h30 (ve/sa. aussi noct. 23h). 12 ans.

REX UN INDIEN DANS LA VILLE Voulang divorcer, Thierry Lhermite s'envole vers l'Amazonie pour obtenir le consentement de sa femme exilée. Il revient à Paris avec un fils et une mygale. 15h, 18h, 20h30 (ve/sa. aussi noct. 23h). Pour tous.

STUDIO ★ COUPS DE FEU SUR BROADWAY Woody Allen dévoile le talent caché des gangsters et la vanité des artistes, courbant à plaisir les archétypes du Broadway des années 20. (VO st. fr/all. tous les jours à 17h45 et du lundi au jeudi à 15h et 20h15. (Version française du ven. au dim. à 15h et 20h15, ainsi que ve/sa. en noct. 23h). 12 ans.



DÉJÀ S'ENVOLE LA FLEUR MAIGRE - En Belgique dans les années cinquante, il était les mineurs italiens une fois. En clôture du cycle des cinémas du réel à l'Apollo.

CORRINA, CORRINA Dans l'Amérique des années cinquante, Ray Liotta engage une nounou pour s'occuper de sa fillette. Avec entrain, Whoopi Goldberg tire l'enfant de son marasme et séduit le père au passage. Mer/Jeu. 15h, 20h30. Pour tous.

HARCÈLEMENT Voir Arcades. Dès ven. 20h15, (ve/sa. aussi noct. 23h15). 16 ans.

FARINELLI Lorsqu'elles entendent sa voix, les femmes se pâment. Haendel se gaussé méchamment: le castrat Farinelli n'est-il qu'un animal de foire juste bon à chanter les médiocres mélodies de son frère? Gérard Corbiau noie la cruelle interrogation dans la reconstitution de somptueux tableaux. 17h45. 12 ans.

LA SURPRISE Un garçon de douze ans casse sa tirelire pour aller demander à une femme publique comment les filles sont faites. Il la ramène à son papa et rêve d'en faire sa nouvelle maman. 15h, 20h45. Pour tous.

CYCLE CINÉMAS DU RÉEL / LATCHO DROM De l'Inde aux Carpathes, la musique unit roms, gitans et tziganes. Avec ce fil rouge, Tony Gatilif est allé à la rencontre des gens du voyage. (18h, v.o. st. fr/all.) du 1er au 4 février.

★ DÉJÀ S'ENVOLE LA FLEUR MAIGRE Détournant une commande d'État dans les années cinquante, le Belge Paul Meyer avait tiré le portrait des immigrés italiens employés dans le borinage. Un film-mémoire, peu loquace mais éminemment brut et poétique. (18h, v.o. st. fr/all.) du 5 au 7 février.

ARCADES HARCÈLEMENT Michael Douglas refuse les avances de sa supérieure hiérarchique Demi Moore. Mieux encore: il porte plainte pour harcèlement sexuel. Mer/Jeu. 15h, 17h45, 20h15. 16 ans.

LA RIVIÈRE SAUVAGE En virée sur les rapides du Montana avec sa petite famille, Meryl Streep tombe sur deux criminels. Sur les traces du mémorable «Délivrance», Curtis Hanson plonge le spectateur dans l'action. Dès ven. 15h, 17h45, 20h15, (ve/sa. aussi noct. 23h). 12 ans.

BIO ★ AUX BONS SOINS DU DOCTEUR KELLOGG Dans le Michigan de 1907, la demeure de l'inventeur des corn flakes et du beurre de cacahuètes est un «sanitarium» couru par de curieux pèlerins qui viennent y poser culotte. Entre bains de pieds glacés et lavements, un petit monde huppé défile sous la caméra d'Alan Parker. (Lire texte ci-contre) (18h, (mer/jeu. aussi 15h et 20h30), (VO st. fr/all.). 12 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS

ABC ★ LA SÉPARATION Cela commence quand tout est déjà trop tard, quand il n'y a plus qu'à enregistrer les signes de la désagrégation amenant Daniel Auteuil et Isabelle Huppert à la rupture. 20h30 (sa/di. seul. 17h30). 14 ans.

★ AMATEUR Nonne reconvertie dans le roman porno, Isabelle croit que Dieu l'a choisie pour une mission rédemptrice. Elle rencontre un salaud amnésique. Hal Hartley signe là une comédie noire hyperintelligente, aérienne et désinvolte. (Jeu/ven. 18h; sa/di. 20h30), (VO st. fr/all.). 14 ans.

CORSO UN INDIEN DANS LA VILLE Voir Rex, Neuchâtel. Mer/Jeu. 19h, (mer/sa/di. aussi 14h30). Pour tous.

FRANKENSTEIN Voir Apollo, Neuchâtel. Mer/Jeu. 21h. 12 ans.

LA RIVIÈRE SAUVAGE Voir Arcades, Neuchâtel. Dès ven. 18h45, 21h, (sa/di/mer. aussi 16h30). 12 ans.

EDEN FARINELLI, Voir Apollo, Neuchâtel. 18h30, 21h (sa/di/mer aussi 16h).

★ LE ROI LION Voir Apollo, Neuchâtel, sa/di/mer. 14h.

PLAZA JUNIOR Voir Palace, Neuchâtel. 16h, 21h, (mer/jeu. aussi 18h30). 12 ans.

HARCÈLEMENT Voir cinéma Apollo, Neuchâtel. Dès ven. 18h15.

SCALA HARCÈLEMENT Voir Apollo, Neuchâtel. Mer/Jeu. 15h30, 18h15, 21h. 16 ans.

ELISA Voir Apollo, Neuchâtel. Dès ven. 16h, 18h30, 21h. 16 ans.

COUVET

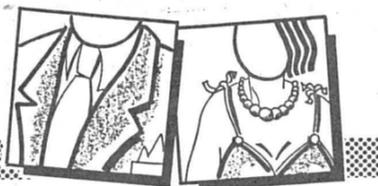
COLISÉE ★ SOLEIL TROMPEUR Le colonel Kotov et sa famille profitent de l'été 1936 quand l'arrivée d'un membre de la police politique jette l'ombre réfrigérante de Staline sur la bonne humeur ambiante. Grand Prix du Jury à Cannes pour le dernier film de Nikita Mikhalkov. Ven. 20h15. Dim. 15h.

★ PULP FICTION Quentin Tarantino fait joujou avec les stars, les dialogues et les pétoires, projetant sur le grand haut un spectateur ravi et effrayé tant d'audace et de créativité assumée. Sa/di/lun/mar. 20h15, (di. aussi 17h30). 16 ans.

◆ D. Bo. / C. G.

★ Vu et apprécié

Marché de l'emploi



Paraît chaque jour, du lundi au samedi • Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h



VILLE DE NEUCHÂTEL

Afin de pourvoir une place vacante, les Hôpitaux Cadolles-Portalès mettent au concours le poste d'

INFIRMIER(ÈRE) RESPONSABLE DU SERVICE DU BLOC OPÉRATOIRE DE L'HÔPITAL DES CADOLLES

Nous demandons :

- un diplôme d'infirmier(ère) reconnu et enregistré par la Croix-Rouge Suisse,
- un certificat d'instrumentiste et une expérience de l'instrumentation de 5 ans minimum,
- une formation ICUS de l'ESEI ou titre jugé équivalent, sinon l'envie et les motivations de suivre une formation de cadre,
- des aptitudes à diriger une équipe,
- un vif intérêt pour l'informatisation des blocs opératoires,
- le sens des responsabilités,
- la nationalité suisse, ou un permis B ou C.

Nous offrons :

- la possibilité d'exercer une activité de cadre dans un hôpital de moyenne grandeur,
- un poste rémunéré selon l'échelle des traitements du personnel communal,
- un horaire régulier de 40 heures par semaine.

Entrée en fonctions: 1^{er} septembre 1995 ou date à convenir.

Pour tous renseignements, M^{me} M.-C. Schaer, infirmière-chef des blocs opératoires et de l'anesthésie, est à votre disposition au n° de tél. 038/271 111.

Les offres manuscrites accompagnées des documents d'usage sont à adresser à l'Office du personnel de l'hôpital des Cadolles, case postale 1780, 2002 Neuchâtel, jusqu'au 26 mars 1995. 177798-236



VILLE DE NEUCHÂTEL

HÔPITAUX CADOLLES-PORTALÈS

Afin de compléter son effectif, le Secteur des soins infirmiers met au concours des postes d'

INFIRMIERS/ÈRES DIPLÔMÉ(E)S

pour les services de médecine, de gynécologie, d'obstétrique et de chirurgie.

Si vous souhaitez :

- exercer votre activité dans un hôpital de moyenne grandeur,
- participer activement à la vie d'une équipe,
- encadrer des élèves,
- donner des soins personnalisés :

Alors, vous êtes la personne à qui nous offrons :

- une formation continue en relation avec votre poste,
- une ambiance de travail sympathique dans le cadre d'unités de soins dont le nombre de lits varie entre 14 et 32,
- un encadrement personnalisé dès votre entrée dans l'établissement.

Entrée en fonctions: date à convenir au printemps 1995.

Les postes mis au concours dans l'administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.

Pour tous renseignements, s'adresser entre 8 h 15 et 9 h ou entre 16 h et 17 h à M. C. Bourquin, infirmier-chef du service de médecine, hôpital des Cadolles, tél. 038/229 111 ou M^{me} L. Dubach, infirmière-chef du service de chirurgie, gynécologie et obstétrique, tél. 038/229 111 ou 271 111.

Les offres manuscrites accompagnées des documents usuels sont à adresser à l'office du personnel des Hôpitaux de la Ville, case postale 1780, 2002 Neuchâtel, jusqu'au 20 février 1995. 177791-236

L'EXPRESS

Pour tout nouvel abonnement annuel

**Économisez
Fr. 351.-**

à l'année par rapport à l'achat au numéro.

+ 1 mois gratuit

- L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite 1 mois avant l'échéance.
- Pour la première période, le montant sera déterminé au prorata.
- Cette offre est valable uniquement pour les nouveaux abonnés.
- Coupon à nous faire parvenir à

L'EXPRESS

Service de diffusion,
Case postale 561
2001 Neuchâtel
ou par fax: 038 / 243 614.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je souhaite recevoir **L'EXPRESS** 1 mois à l'essai

Je m'abonne régulièrement par:

<input type="checkbox"/> trimestre	Fr. 71.-	} y compris 2% taxe TVA
<input type="checkbox"/> semestre	Fr. 135.-	
<input type="checkbox"/> année	Fr. 253.-	

ou abonnement temporaire de mois

marquer d'une croix ce qui convient

Nom: _____

Prénom: _____

c/o: _____

Rue: _____ N°: _____

N° postal: _____ Localité: _____

Date: _____ Signature: _____

Espace réservé à **L'EXPRESS**

Code	Sect.	Bande	JA	Taxe	Port	AV
<input type="checkbox"/>						

A découper et à conserver

Lightec

1321 ARNEX

Notre mandant, une société de production en micromécanique du Jura bernois, nous a chargés de recruter son futur

responsable de la comptabilité

avec intérêt pour la technique, qui sera appelé à succéder au titulaire qui prendra sa retraite.

Les tâches, qui lui incomberont progressivement après une période d'essai et de formation, sont:

- facturation;
- comptabilité et suivi débiteurs;
- comptabilité générale;
- administration des commandes;
- préparation et surveillance des budgets;
- travaux de secrétariat;
- contact avec les clients.

Pour ce poste de confiance, nous recherchons un jeune comptable, intègre, honnête et d'une grande discrétion, de caractère souple, ayant une bonne faculté d'adaptation, de langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand et si possible d'anglais. La sténo serait un avantage.

Notre client offre un poste stable avec tous les avantages d'une entreprise de bonne renommée et un salaire en rapport avec les responsabilités et exigences du poste.

Si ce poste à responsabilité et motivant vous intéresse, faites-nous parvenir votre dossier de candidature complet que nous traiterons avec la plus grande discrétion.

LIGHTEC, à l'att. de M. J.-L. Guignard
Rue de la Gare, 1321 Arnex-sur-Orbe

196-764325/4x4

APPRENTISSAGES

Jeune électricien avec CFC

cherche place pour un

APPRENTISSAGE DESSINATEUR-ÉLECTRICIEN

Libre tout de suite
ou à convenir.

Pour renseignements:
Tél. 039 / 28 57 81.

59933-240

VILLATYPE

Cherche pour août 1995

UNE APPRENTIE EMPLOYÉE DE COMMERCE

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae et bulletin scolaire.

VILLATYPE S.A.
Rue du Châtelard 9
2052 Fontainemelon 59935-240



Commune du Landeron

En vue d'une formation de 3 ans à partir du mois d'août 1995, la Commune du Landeron cherche un

APPRENTI FORESTIER-BÛCHERON

Les jeunes hommes disposant des aptitudes requises pour ce poste d'apprentissage sont priés d'envoyer une postulation écrite au Conseil communal en y joignant les certificats scolaires.

Pour toutes précisions, s'adresser à M. Michel Geiser, garde forestier, tél. 038/51 19 34.

Le Landeron, le 23 janvier 1995.

177805-240

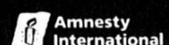
Conseil communal

Sauvez des

vies!

Faites un don

CCP 10-1010-6
Tél 031 / 381 79 66



ET VOUS INFORMER...

POUR VOUS DISTRAIRE

MAXIMOT

audio • vidéo

Jeanneret

Seyon 26 • 2000 Neuchâtel • 038/24 57 77

GAGNEZ
UNE RADIO-
K7 AVEC

L'EXPRESS

1 MONTRE DE

3 CARTES JOURNALIÈRES
DE LA LNM

*4141#

VIDEOTEX



L'EXPRESS

Bulletin de changement d'adresse

à faire parvenir 5 jours
à l'avance soit à notre réception
rue Saint-Maurice 4, soit par courrier à:
L'EXPRESS, service de diffusion,
case postale 561, 2001 Neuchâtel
ou par FAX: 038 / 243 614.

N° abonné: _____

ADRESSE ACTUELLE (domicile)

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____ N°: _____

N° postal: _____ Localité: _____

NOUVELLE ADRESSE (vacances ou définitive)

Nom: _____

Prénom: _____

c/o: _____

Rue: _____ N°: _____

N° postal: _____ Localité: _____

Pays: _____

Valable dès: _____ Reprise de la distribution au domicile le: _____

Expédition par courrier normal ou avion

AVIS IMPORTANT: Les ordres ne sont pas acceptés par téléphone, ils ne peuvent devenir effectifs que 3 jours (samedi et dimanche non compris) après réception de la demande par notre service diffusion.

Les changements d'adresse ne sont pas effectués pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables. Pour tout changement effectué, il est perçu une taxe de Fr. 3.- L'indication du numéro postal est indispensable pour la Suisse et pour les autres pays qui l'ont introduit. Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées. Sans indication, les expéditions sont effectuées par courrier normal.

L'EXPRESS décline toute responsabilité en cas de distribution défectueuse à l'étranger et de demandes formulées d'une manière incomplète ou peu lisible.

Espace réservé à **L'EXPRESS**

Code	Sect.	Bande	JA	Taxe	Port	AV
<input type="checkbox"/>						

A découper et à conserver

AVIS MORTUAIRES

NEUCHÂTEL

Monsieur et Madame Michel Berneron,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Yvonne BERNERON

née NOGUE

leur très chère mère et belle-mère enlevée à leur tendre affection le 30 janvier 1995, dans sa 75^{me} année.

L'inhumation aura lieu à Nantes (France), le mercredi 1er février 1995, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

132342-78

REMERCIEMENTS

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Madame

Marie-Louise GUÉNIAT

Françoise et Didier Ceppi-Guéniat remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.

Un merci particulier au Docteur S. Berthet, au personnel soignant et aux Sœurs hospitalières de l'Hôpital de la Providence qui ont soutenu et aidé notre maman durant son hospitalisation.

Saint-Blaise, février 1995.

86812-79

La famille de

Mademoiselle

Alice DUBOIS

prie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, de trouver ici l'expression de sa profonde et sincère gratitude pour les marques de sympathie qu'elles lui ont témoignées.

Saint-Martin et Fontainemelon, février 1995.

195748-79

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame

Edith BELJEAN

née GUÉRA

sa famille remercie sincèrement tous ceux qui, de près ou de loin, ont pris part à son deuil par leur présence, leur message et leur don.

Saint-Blaise, le 1er février 1995.

177881-79

LES TAILLÈRES

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame

Marguerite MATTHEY-SCHNEITER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur don.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Merci de tout cœur à tous les amis qui ont visité sa très chère disparue durant sa maladie.

177803-79

AVIS MORTUAIRES

LA NEUVEVILLE

Aimez-vous les uns les autres
comme je vous ai aimés.

Willy et Béatrice Roth et leurs enfants Andreas et Anya;
Léo et Irène Roth et leur fils Pascal;
Danièle et Sandro Caprotti et leurs enfants Sarah et Magali;
Christiane et François Turuvani et leurs enfants Nathalie, Patrick et Joëlle;
Nicole et Max Baumann et leurs enfants Dominique et Mélanie;
Martine et Jean-René Chardonnens et leurs enfants Céline et Stéphanie,

ainsi que les familles parentes, amies et alliées ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Arthur-Numa ROTH

leur très cher papa, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle et ami enlevé à leur tendre affection, dans sa 79^{me} année, le 30 janvier 1995.

Tu nous quittes pour retrouver
ceux que tu as aimés.

La cérémonie funèbre aura lieu le jeudi 2 février, à 14 heures, en la Blanche Eglise de La Neuveville.

Adresse de la famille: Nicole Baumann
Récille 10
2520 La Neuveville

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

86817-78

ALLSCHWIL

Nous avons le profond chagrin de faire part du décès de notre mère, belle-mère et grand-mère

Giuseppina VALMAGGIA-BETTEO

que Dieu a reprise à Lui, dans sa 90^{me} année, après une fin douloureuse.

Allschwil, le 29 janvier 1995.
(Beim Lindenbaum 8c)

Attilio et Patricia Valmaggia
Moïra et Vanessa

L'enterrement aura lieu jeudi, le 2 février 1995, à 13 heures 45 au cimetière d'Allschwil.

Le service religieux aura lieu ensuite à l'église Saint Pierre et Paul.

59971-78

LES VIEUX PÉDAGOGIENS NEUCHÂTEL ont la tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur

Michel BERANECK

membre d'honneur de la société, Docteur en pédagogie et psychologie de l'Université de Montréal, survenu à Montréal le 21 janvier 1995, à l'âge de 67 ans.

Ils garderont de ce fidèle compagnon, le plus amical des souvenirs.

195747-78



ÉCOLE SECONDAIRE
RÉGIONALE DE NEUCHÂTEL

Les Autorités scolaires, la direction, le personnel enseignant, administratif et de conciergerie ainsi que les élèves de l'ESRN ont le regret de faire part du décès de

Madame

Suzanne SCHÖNENBERGER

mère de Monsieur Claude Schönenberger, employé à l'ESRN.

177930-78

EN SOUVENIR DE

René LANZONI

1994 - 1er février - 1995

déjà 1 an que tu es parti, tu restes dans nos cœurs, tu nous manques.

Ton épouse, tes enfants, tes petits-enfants

195625-78

ROCHEFORT

■ FUIITE d'HYDROCARBURES - Hier après-midi, vers 16 h, une fuite d'hydrocarbures a été découverte dans le sous-sol de la dépendance du centre pour demandeurs d'asile de la Prise-Imer. Une défectuosité d'un tuyau reliant le brûleur à la chaudière ainsi qu'une infiltration d'eau lors des intempéries sont à l'origine de cet incident. Les premiers-secours de Cortaillod, les pompiers de Rochefort ainsi que le Service de l'environnement se sont rendus sur place. /comm

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

PROMESSES DE MARIAGE - 27.1. Roth, Philippe Claude et Niederhauser, Sylvie Lydie; Noirat, Pierre Jean et Gfeller, Bettina Anna; Steudler, Cédric et Bolliger, Anne Murielle; Romano, Sandra et Desvoignes, Alexandra.

DÉCÈS - 27.1. Lesquereux, Charles Henri, de 1927; Tissot-Daguette, Marcel Albert, de 1914, époux de Tissot-Daguette née Schaller, Maud Laure Henriette; Vuille, Henri Werner, de 1923, époux de Vuille née Studer, Césarine; Llorens Herrero, Bernabé, de 1920, veuf de Cansino Redondo, Rosario; Jeanneret-dit-Grosjean, Henri, de 1913, époux de Jeanneret-dit-Grosjean née Fonjallaz, Marguerite; Boillat née Tissot, Rose Suzanne, de 1912, veuve de Boillat, Paul William; Oehrli, Hans, de 1929, époux de Oehrli née Burri, Dora; Bögli, Charles André, de 1929.

AUTRE DÉCÈS

District du Locle: Jacques Courvoisier, 42 ans, Le Locle.

Dernier délai
pour la réception
des avis tardifs,
naissances, décès
et remerciements:

21 heures

Tél. 038/25 65 01



Naissances

Marc et Cristine FUX ainsi qu'Andréa sont très heureux d'annoncer la naissance de

Carine Sophie

le 28 janvier 1995

Maternité Pourtalès Rue F.-C.-de-Marval 14
2000 Neuchâtel
201074-377

C'est avec un grand bonheur que nous annonçons la naissance de notre petite

Tahis Maeva

le 30 janvier 1995

Julia et Daniele
DUCOLI MORAGA

Maternité de Maladière 8
La Chaux-de-Fonds 2000 Neuchâtel
132349-377

POMPES FUNÈRES

WASSERFALLEN SA

RUE DES TUNNELS 1 NEUCHÂTEL

JOUR ET NUIT

30 40 00

CONSEILS EN PRÉVOYANCE FUNÉRAIRE

176578-371

Magazines, interviews, commentaires, enquêtes.
Jeux, cinéma, météo, radio-TV, agenda, feuilleton.
Dans **L'EXPRESS**, il y en a pour tous les goûts!

CINÉMAS LA NEUVEVILLE

● Les cinémas de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Couvet: voir en page 31.

LA NEUVEVILLE

CINÉMA DU MUSÉE: fermé pour cause de rénovation.

BIENNE

APOLLO: 15h, 20h15, (v.o. st. fr/all.), LA RIVIERE SAUVAGE - THE RIVER WILD.

LIDO 1, 2: 15h, 20h15, (v.o. st. fr/all.), MINA TANNENBAUM. 17h15, (v.o. st. fr/all.), FORREST GUMP. 15h, 17h30, 20h30, (v.o. st. fr/all.), MURIEL'S WEDDING.

REX 1, 2: 15h, 20h15, (v.o. st. fr/all.), HARCELEMENT. Chaque jour le bon film, 17h30, (v.o. st. fr/all.) MORT A VENISE - DEATH IN VENICE. 18h, (v.o. st. fr/all.), AUX BONS SOINS DU DOCTEUR KELLOGG - THE ROAD TO WELL VILLE. (14h15 parlé all.), (16h15 parlé fr.), (20h30 en v.o. st. fr/all.), LE ROI LION - THE LION KING.

PALACE: 15h, 17h15, 20h15, (v.o. st. fr/all.), FRANKENSTEIN.

STUDIO: 15h, 17h15, 20h15, (v.o. st. fr/all.), MILK MONEY.

DANCINGS

Neuchâtel - Jusqu'à 2h: Le Vieux-Vapeur, Le Red Club (ve/sa 4h); Jusqu'à 4h: (Danse et attractions) L'ABC, Le George V (di. fermé), La Ronde, Le Big Ben, L'Escale, Le Frisbee, Le Dauphin (di. fermé), Le Scotch, Le Shakespeare (lu fermé), American Café Liberty's.

Entre-deux-Lacs - Jusqu'à 2h: Le Saloon, Le Landeron (dim. fermé), Jusqu'à 3h30: Cabaret Extasy, Disco Fun-Club, Thielle.

District de Boudry - Boudry's Club Cabaret Boudry (lu/ve/ds 17h30 - sa ds 21h30, di fermé). Jusqu'à 2h: La Bombarde, Chez-le-Bart. Jusqu'à 3h: Dancing de l'Hippocampe (anc. chez Gégène) ve. sa. 3h - di. 1h (lundi fermé).

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodéo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

AGENDA CANTON

AA: Alcooliques Anonymes, jour et nuit ☎ (038) 42 23 52 ou ☎ (039) 23 24 06.

ANSB: (Association neuchâteloise de services bénévoles). Brévards 1a, Neuchâtel (lun/ven. 8h30 - 11h30), ☎ (038) 24 06 00.

Al-Anon: Aide aux familles d'alcooliques; permanence ☎ (039) 24 15 35.

SOS Alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.

Aide aux victimes d'abus sexuels: SAVAS (lundi 8-11h et 16-20h, mardi 8-11h et 14-18h, jeudi 8-11h), ☎ (039) 2879 88.

ANAAP (Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique): aide aux personnes souffrant de troubles psychiques et à leur entourage. Permanence du mardi au vendredi 14-16h. Rencontre: jeudi dès 17h30. ☎ (038) 2110 93.

Anneau blanc: soutien aux victimes de crimes et de violence ☎ (038) 53 51 81.

ASLOCA, information et défense des locataires: (mardi 14h30-19h30) ☎ (038) 24 54 24.

Avivo: permanence: rue du Seyon 2, Neuchâtel (mardi 9-11h) ☎ (038) 25 78 60.

Centre «Prévention et Santé»: Colombier, rue Haute 21. Permanence du lundi au vendredi 14-18h. ☎ (038) 41 36 08.

Chômeurs: Association pour la défense des chômeurs du Littoral neuchâtelois (ADCN). Bureau social: Ecluse 57, Neuchâtel ☎ (038) 25 99 89 (matin). Permanence-accueil: fbg de l'Hôpital 24 (sous-sol) Neuchâtel (mardi/mercredi 8h15-10h30).

Consommateurs information: Neuchâtel, fbg Hôpital 19a (mardi 14-17h), ☎ (038) 24 40 55.

Consultations conjugales: ☎ (038) 25 01 78 ou (039) 28 28 65; service du Centre social protestant: ☎ (038) 2511 55; (039) 28 37 31.

Diabète: permanence: rue Fleury 22, Neuchâtel. ☎ (038) 24 68 01 (après-midi). Secrétariat: Paix 75, La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 23 13 55 (lu-ve 14-17h).

Femmes information: permanence du Centre de liaison, fbg de l'Hôpital 19a, Neuchâtel (jeudi 14-16h) ☎ (038) 2440 55.

Invalides: Association Suisse des Invalides (ASI): rue de la Côte 76, Neuchâtel permanence-inform. et orientation (mercredi 13h30-17h30) ☎ (038) 24 1234.

Information diabète: Rue Fleury 22, Neuchâtel, 24 68 01, secrétariat lu-ve 14h - 17h.

Jeunes handicapés: service de dépannage ☎ lu/ma (039) 3141 31 me et ve (038) 55 14 55 je (039) 2685 60, (9-11h).

La Main tendue: ☎ 143.

Ligue neuchâteloise contre le cancer: permanence lundi au vendredi 8-11h30 ou sur rendez-vous. ☎ (038) 21 23 25.

Maladie menaçant la vie: groupe de soutien, ch. des Rissieux 1 Cressier. ☎ (038) 47 31 84 (18-20h).

Mamans de jour: Neuchâtel ☎ (038) 33 96 44; La Chaux-de-Fonds (039) 28 27 48; Boudry (038) 42 38 39; Val-de-Ruz (038) 53 24 78.

Médecin de service: en cas d'urgence ☎ 111.

Médiation familiale: ☎ (038) 25 55 28.

Mouvement des Aînés: rue de l'Hôpital 19, ouvert de 8h à 11h30, ☎ (038) 214444.

Mouvement de la condition paternelle de Neuchâtel et environs: soutien et conseils dans les cas de séparation et de divorce, CP 843, 2001 Neuchâtel, ☎ (038) 31 1276.

Parents informations: ☎ (038) 25 56 46 ou ☎ (039) 23 56 16 (lu 18-22h, ma/me 9-11h, jeudi 14-18h).

Planning familial: consultations et informations, fbg du Lac 3, Neuchâtel ☎ (038) 207 435 ou 207 436 (lu, ma et ve 14-18h; me 13-19h ou sur rendez-vous).

Pro Infirmis: Maladière 35, Neuchâtel ☎ (038) 25 3388 (lu au ve 8-12h/14-17h).

Pro Senectute, Fondation pour la vieillesse: service social, activités sportives, vacances: rue de la Côte 48a, Neuchâtel ☎ (038) 24 5656; service animation ☎ (038) 25 46 56, matin; service des repas à domicile ☎ (038) 25 65 65, matin.

Sida: test anonyme, hôpital des Cadolles ☎ (038) 22 91 03 (lu et ve 9-12h; me 9-12h et 14-17h; je 14-17h).

Sida-Info: Pezeux (test anonyme sur rendez-vous) ☎ (038) 31 13 13. Secrétariat ☎ (038) 31 49 24.

Soins infirmiers: ☎ (038) 30 44 00 (heures de bureau).

Aide familiale: ☎ (038) 30 47 00, 30 47 01 (heures de bureau).

Croix-Rouge: service de garde de malades à domicile ☎ (038) 21 28 05 (lu, me et ve de 14-15h).

Service d'ergothérapie ambulatoire: ☎ (038) 24 73 33 (lu au ve 11h30-12h30).

Soins et conseils de santé aux cancéreux: ☎ (038) 30 44 00, aux stomisés ☎ (038) 24 38 34 (heures de bureau).

SOS Futures mères: ☎ (038) 42 62 52.

Télébibli: ☎ (038) 46 18 78.

Toxicomanie: Drop-In, Chavannes 11, Neuchâtel ☎ (038) 24 60 10 (8h30-12h/14h30-19h).

Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Musée d'histoire naturelle: 12h30 et 14h15 ciné-nature: «De l'eau et des ailes» et «Papilio Machaon», de Georges Piaget, présentés par l'auteur.

Théâtre de Neuchâtel: 15h, «Les souliers rouges», une création du Théâtre Ruotalibera, de Rome. Spectacle pour enfants dès 8 ans.

Pharmacie d'office: Bugnon, rue des Épancheurs. La pharmacie est ouverte de 8 à 20h. Hors des heures d'ouverture, le poste de police ☎ 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.

Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin ou du médecin dentiste traitant, le ☎ 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.

Office du tourisme: (9-12h/13h30-17h30) rue de la Place-d'Armes. Tél. 25 42 42.

Bibliothèque publique et universitaire: (14-17h) exposition: «Voltaire imprime tout vit: un choix d'éditions suisses 1723-1778»; «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau». Lecture publique (10-20h); fonds d'étude (10-12h/14-18h); salle de lecture (8-22h).

Bibliothèque Pestalozzi: ((9-12h/14-18h) Fbg du Lac 1. ☎ 251000.

Discothèque Le Discobole: (14-19h15) location de disques.

Centre de rencontre et d'accueil: rue du Seyon 2, 3e étage, ouvert dès 14h ☎ 245651.

Patinoires du Littoral: (intérieure) 10h15-11h45/14h15-16h45; (extérieure) 10h15-11h30 (+ Hockey libre)/13h45-16h15 (+ Hockey libre de 14h15 à 16h15).

Piscines du Nord-Crêt: (intérieure) (8-22h); (extérieure) fermée.

Musée d'art et d'histoire: (10-17h) expositions: «Going West, art populaire suisse en Amérique», «Les lauréats de la bourse fédérale des Beaux-Arts 1994» et les collections permanentes.

Musée d'ethnographie: (10-17h) expositions: «Marx 2000»; «A fleur de peau» (bijoux touaregs) et les collections permanentes.

Musée d'histoire naturelle: (10-17h) exposition: «Brésil, terre de pierres», et les collections permanentes.

Musée cantonal d'archéologie: (14-17h) collections permanentes.

Galerie Arcane: (14-18h) Manuela Stähli-Legnazzi, aquarelles (artiste bernoise).

Galerie Ditesheim: (10-12h/14-18h30) Ilse Lierhammer, peintures, dessins, gravures.

Galerie MDJ art contemporain: (14-18h) Jean-Louis Perrot, sculptures.

Galerie de la Tour de Diesse: (14h30-18h30) art contemporain, art africain, objets d'ici et d'ailleurs.

École-club Migros: (10-12h/13h30-20h30) Florence Delamadeleine-Tilbury, huiles et aquarelles.

Gymnase cantonal (rue Breguet 3): (hall d'entrée) exposition créée par l'Académie des Sciences de Paris à l'occasion du 200e anniversaire de la mort de Lavoisier, fondateur de la chimie moderne. (Ouvert du lundi au vendredi pendant les heures d'ouverture du bâtiment).

Home de Clos-Brochet: (14-18h) Walebo Kiangebeni, pastels.

Passage sous-voie place Pury: panneaux peints par Catherine Aeschlimann.

Péristyle de l'Hôtel-de-Ville: (10-19h) Pierre Beck, aquarelles.

Villa Lady: av. du Mail 101; (de 14h à 17h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire), Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine.

DISTRICT DE BOUDRY

Pharmacie de service: District de Boudry, contacter le Service des renseignements, ☎ 111.

Médecin de service: Région La Béroche-Bevaix, du mercredi 1er janvier à midi au mercredi 8 février à midi (week-end des 4 et 5 février), Doctoresse M. Linder, centrale d'appel ☎ 24 13 13; Basse-Areuse (Auvonnier - sud des lignes CFF - Colombier, Bôle, Rochefort, Brot-Dessous, Champ-du-Moulin, Cortailod, Boudry), centrale d'appel ☎ 24 13 13, selon l'horaire suivant: jours ouvrables, de 12h à 14h et de 18h à 8h, jeudi, samedis et jours fériés, de 8h le matin à 8h le lendemain matin; La Côte, centrale d'appel, ☎ 31 89 31.

Aide et soins à domicile: La Béroche et Bevaix, Centre de santé CESAR, ☎ 55 29 53 - 55 16 67 (après-midi); Centre de santé de la Basse-Areuse, ☎ 41 14 24 (heures de bureau).

Accueil et placement d'animaux: Colombier (Cottendant), Refuge de la Fondation neuchâteloise d'accueil pour animaux (FNAA), ☎ 41 38 31 ou 61 46 35.

Déchetteries: BOUDRY, sous le viaduc N5 (Ranch), 24h sur 24, du lundi à 7h au samedi à 17h. BEVAIX, Centre Fontanallaz (rue Monchevaux 9), les jours ouvrables de 6h à 20h. CORTAILLOD, chemin de la Roussette, Cort'Agora et hangar des Travaux publics (Courtils 48), les jours ouvrables de 6h à 20h.

Auvonnier, bibliothèque pour enfants: 14h - 15h30.

Boudry, bibliothèque communale: 14h - 18h.

Boudry, Ludothèque de la Basse-Areuse: 15h30 - 18h.

Colombier, bibliothèque communale: 14h - 18h.

Corcelles, bibliothèque communale: 16h - 18h.

Cortailod, bibliothèque communale: 14h - 18h.

Cortailod, Galerie Jonas: Exposition Mohammed Aksouh, peintures, Bruno Baeriswyl, craies, Pierre Gattoni, peintures, Claude Lœwer, gouaches et collages, Rudolf Mumprecht, peintures et estampes, et Gilbert Piller, aquarelles, 14h30 - 18h30.

Gorgier, bibliothèque intercommunale de la Béroche: 15h - 19h.

Peseux, bibliothèque communale: adultes et jeunesse, 16h - 18h.

Saint-Aubin, Rue de la Poste: Pavillon d'information N5/Rail 2000, ouvert le mercredi, de 14h45 à 18h30 et les premier et troisième samedis de chaque mois de 9h à 12h.

Vaumarcus, Galerie du château: Exposition de Hedi Turki, croquis, gouache, aquarelle, ouvert tous les jours de 8h - 22h.

ENTRE-DEUX-LACS

Pharmacie de service: Pharmacie du Landeron, ☎ 51 25 67. Le soir, uniquement sur appel téléphonique.

Soins à domicile: Service de soins à domicile de l'Entre-deux-Lacs, ☎ 33 18 07.

Aides familiales: Service d'aide familiale de l'Entre-deux-Lacs, ☎ 33 25 75.

Service bénévole de l'Entre-deux-Lacs: ☎ 33 23 05 ou ☎ 25 30 23 (demandeur Evelynne Bejean).

Cornaux: Service bénévole, ☎ 47 23 44 aux heures des repas. Si non réponse, ☎ 47 21 43.

Marin-Epagnier: Association de services bénévoles d'entraide et d'information sociale, ☎ 33 13 62, de 8h30 à 10h.

Cressier: Centre d'animation Cornaux-Cressier, pour tous les jeunes qui ont terminé leur scolarité obligatoire jusqu'à 20 ans, annexe du château, 1er étage, de 19h à 23h.

Marin-Epagnier: Maison des jeunes, de 14h à 21h.

Marin-Epagnier: Centre de rencontre, Espace Perrier, salle Epagnier, 20h15.

Hauterive: Galerie 2016, exposition Claudine Grisel, sculptures, de 15h à 19h.

Le Landeron: Galerie Di Maillart, exposition Alexandre Blagoveschenskiy, aquarelles, de 14h à 18h.

Marin-Epagnier: Galerie Minouche, exposition Pierre Perret, peintures et toiles, de 14h à 19h.

Thielle-Wavre Musée Pierre von Allmen, exposition André Evard et Louis Reguin, ouvert du mardi au dimanche de 14h à 17h.

Bibliothèque du Landeron: Centre des Deux-Thielles, ouvert de 15h à 18h.

Piscine d'Hauterive: Centre sportif, de 17h à 19h, profondeur 120. De 19h à 20h, profondeur 200.

VAL-DE-RUZ

La Vue-des-Alpes: dès 21h, course de snowboard.

Permanence médicale: votre médecin habituel.

Service de garde des pharmacies du Val-de-Ruz: la gendarmerie renseigne au ☎ 24 24 24.

Soins à domicile: ☎ 53 15 31 entre 11 et 12h et de 17h30 à 18h, du lundi au vendredi.

Aide familiale: ☎ 53 15 31.

Hôpital de Landeueux: ☎ 53 34 44.

Ambulance: ☎ 117.

Cours de sauteurs: Samaritains Val-de-Ruz Centre, ☎ 53 16 32; Val-de-Ruz Ouest, ☎ 57 14 08.

Consultations pour nourrissons: Les Geneveys-sur-Coffrane: 1er et 3me mardis du mois, Maison de Commune, de 14h15 à 15h30. Cernier: 2me et 4me jeudis du mois, Comble-Emine 1, de 14h15 à 16h. ☎ 25 62 32, de 8h à 9h30.

Office du tourisme: ☎ 53 43 34, bureau de l'Association région Val-de-Ruz, rue de l'Épervier 4, Cernier, du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

Cernier: Musée des sapeurs-pompiers - un univers passionnant pour tous les âges. Visites sur rendez-vous, contact Edoardo Paganuzzi, ☎ 53 40 77.

VAL-DE-TRAVERS

Couvet, hôpital et maternité: ☎ 63 25 25. Service de planning familial: chaque mercredi de 14h à 18heures.

Fleurier, home médicalisé: ☎ 61 10 81.

Couvet, sage-femme: ☎ 63 17 27.

Soins à domicile: du lundi au vendredi de 14h à 16h, ☎ 63 20 80; appel dévié en cas d'absence; service de garde le week-end.

Aide familiale: du lundi au vendredi de 8h à 10h, ☎ 63 20 80.

Môtiers, musée régional: fermé; réouverture au printemps 1995.

Travers, mines d'asphalte de la Presta: ouverture d'hiver: dim. et jours fériés: visites à 14h et 16h. Café ouvert le dimanche dès 10h30. Groupes: visites toute l'année, toute la journée, sur rendez-vous: ☎ 038/63 30 10.

LA CHAUX-DE-FONDS

Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, ☎ 23 10 17.

Pharmacie de service: Centrale, Léopold-Robert 57, jusqu'à 19h30. En dehors de ces heures ☎ 23 10 17.

Musée international d'horlogerie: 10h-12h et 14h-17h (sauf lundi), L'Homme et le Temps.

Musée d'histoire et médaillier: 10h-12h et 14h-17h (sauf lundi).

Musée d'histoire naturelle: 14h-17h, dimanche 10h-12h et 14h-17h (sauf lundi).

Musée des beaux-arts: 10h-12h et 14h-17h (sauf lundi). Expo Léopold-Robert, 200me anniversaire de sa naissance.

Musée paysan et artisanal: 14h-17h (sauf vendredi).

Vivarium: 10h-17h.

DISTRICT DU LOCLE

Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille: ☎ 117 ou au service d'urgence de l'hôpital, ☎ 34 11 44.

Pharmacie d'office: Casino, Daniel-Jeanrichard 37, jusqu'à 20h. En dehors de ces heures, ☎ 31 10 17.

Musée d'horlogerie du Château des Monts: 14h-17h (sauf lundi).

Musée des beaux-arts: 14h-17h (sauf lundi). Gravure italienne.

Moulins souterrains du Col-des-Roches: sur demande.

LA NEUVEVILLE

7 sur 7: Service bénévole gratuit, exception faite d'une indemnité pour les transports. Prendre contact 24 heures à l'avance, du lundi au vendredi, de 9h à 10h30, ☎ 038/51 53 46

Le Radeau: rue du Port, exposition de Daniel Haeblerli, ouvert le mercredi de 9h à 11h et de 14h à 17h.

Service de maintien à domicile: soins infirmiers, aide familiale, aide ménagère, permanence téléphonique, ☎ 038/51 40 61. Dispensaire ouvert tous les jours de 16h à 16h45, secrétariat de 9h30 à 11h.

Service social du Jura bernois: pl. du Marché 3, ☎ 038/51 53 46.

Mon Repos: transport des visites: lu. à ve. et di. Départ Mon Repos 13h25 et 16h15; départ gare CFF 13h30 et 16h35.

Suisse romande

7.00 Euronews 8.25 Vive le cinéma! 8.40 Coup d'pouce emploi 8.45 Le droit d'aimer...

20.00 Météo

20.10 Justice en marche Faut-il légaliser la distribution contrôlée de l'héroïne?

20.30-22.15 TSI ou Spuls Patinage artistique libre couple

21.15 L'inspecteur Harry Film américain de Don Siegel (1971) Avec Clint Eastwood, John Vernon

22.55 TJ-titres

23.50 Face à la presse Invité: Anton Cottier, président du Parti démocrate chrétien

23.45 TJ-nuit 23.55 Euroflics Transit mortel Avec Bernd Jeschek, Bigi Fischer

TV 5 Europe

13.05 La maison Deschênes (R). 13.30 Envoyé Spécial (R). 15.00 Qui vive!

Allemagne 1

14.03 Schimpf. 14.30 Meister Eder und sein Pumuckl. 15.00 Tagesschau. 15.03 Herzklopfen. 15.30 Blossom. 15.55 Neu im Ersten...

TF1 France 1

6.00 Passions 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 A tout! Spip 7.28 Météo...

20.00 Journal / Images de la France

20.40 Météo

20.50 90' pour agir Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut

22.35 52 sur la une Magazine

23.35 Paire d'as Série

0.25 Les rendez-vous de l'entreprise Magazine

0.50 L'entrepôt du diable Faites broyer la banque

1.40 Le Bébête show

1.45 TF1 nuit / Météo

1.55 Les aventures du jeune Patrick Pacard (2/6)

2.50 TF1 nuit

3.00 Histoires naturelles

3.55 TF1 nuit

4.05 Passions

4.35 TF1 nuit

4.45 Musique

5.10 Histoires naturelles

Eurosport

9.30 Patinage artistique: Championnats d'Europe (R). 11.30 EuroSki (R). 12.30 Aerobic (R)...

ZDF Allemagne 2

11.00 Heute. 11.04 Drei Frauen für Archie. 12.35 Umschau. 12.55 Presseschau...

France 2

6.00 Dessin animé 6.05 Feuilleton: Les craquantes 6.30 Télématin 8.30 Les films Lumière...

20.45 Météo

20.50 Tirage du Loto

20.55 Les mercredis de la vie: L'institut Le mot de passe

22.40 Bas les masques

23.50 Les films Lumière Bataille de neige

23.55 Journal

0.15 Météo

0.20 Journal des courses

0.25 Le cercle de minuit

1.40 Histoires courtes

2.15 Studio Gabriel (2/R)

2.45 Emissions religieuses (R)

3.45 L'homme de glace

4.05 Dessin animé

4.10 24 heures d'info

4.35 Pyramide (R)

5.00 Outremer (R)

SPLUS

10.30 Euronews (d/e). 19.10 Star Trek - Das nächste Jahrhundert...

RAI Italie 1

12.25 Fat Albert et les Cosby Kids. 12.45 Junior (suite). 12.50 Les nouvelles aventures de Zorro...

France 3

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 7.55 Les aventures de Tintin 8.25 Les Minikeums...

20.05 Fa si la chanter

20.35 Tout le sport

20.50 Patinage artistique: Championnat d'Europe à Dortmund

22.30 Soir 3

22.50 Un siècle d'écrivains Marguerite Yourcenar

23.40 Les cinq continents Belfast à l'école de la paix

0.35 Cadran lunaire



L'INSTIT - Le mot de passe. Avec Gérard Klein, Raphaël Dufour.

FR2 20h55

La Cinquième

10.35 Ça bouge. 10.55 L'amour en questions. 11.10 Au fil des jours. 11.15 Va savoir...

Arte

19.00 Confetti Magazine. 19.25 Le bouquetin des alpes. 20.20 Le dessous des cartes.

20.25 Album couleurs Annabella

20.30 8 1 2 journal

20.40 Les mercredis de l'histoire: Temps de guerre (2)

21.35 Glenn Gould joue Bach

22.35 Musicarchive: Carlos Kleiber répète «Der Freischütz»

Récital Schubert

M6

6.55 Matin express 7.00 M6 express 7.05 Contact 6 manager 7.10 Matin express (suite)...

20.00 Mode 6

20.05 Une nounou d'enfer Un mannequin de classe

20.35 Ecolo 6

20.45 Feu Adrien Muset Téléfilm français de Jacques Besnard

22.35 Meurtre d'un père

Téléfilm américain de John Patterson Avec Mike Farrell, Heather Fairfield

0.00 Troubles L'appartement

0.30 Mode 6

0.40 Fax'o

1.15 Boulevard des clips

2.30 Blues for two Documentaire

2.55 Coup de griffe: Sonia Rykiel Documentaire

3.20 La mémoire du peuple noir: La voix jamaïcaine Documentaire

4.10 Fréquenstar

5.05 Fax'o

Suisse italienne

11.05 TextVision. 11.10 «999» (R). 11.40 Caribe. 12.25 Superboy. 12.45 Telegiornale/Sport...

Autriche 1

9.30 Zoo. 10.15 Der Fall Lucona. 12.10 Auslandsreport. 13.00 Zeit im Bild. 13.10 Nils Karlsson Däumling...

tve Espagne

9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 Preguntas y respuestas. 11.00 TV educativa: La aventura del saber...

RTP Portugal

13.00 Jornal da tarde. 13.30 Chuva na areia. Telenovela. 14.00 A europa das ilhas. Documental...

RADIOS

La Première

8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Expo. 8.43 Dans tous les sens...

Espace 2

6.10 Matin pluriel. 6.40 Clé de voûte. 6.50 env. Perles de culture. 7.30 ...Memento culturel...

Suisse alémanique

10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.10 Schlagerbarometer. 11.05 Ratgeber Gesundheit: Sprechstunde...

RTN

7.40 Tintin. 8.00 Journal. 8.15 Sélection TV. 8.30 Flash. 8.35 Revue de presse...

Radio Jura bernois

8.15 Amorce. 8.30 Revue de presse. 8.35 Amorce. 8.45 Le jeu du matin. 9.00 Journal RSR 1...

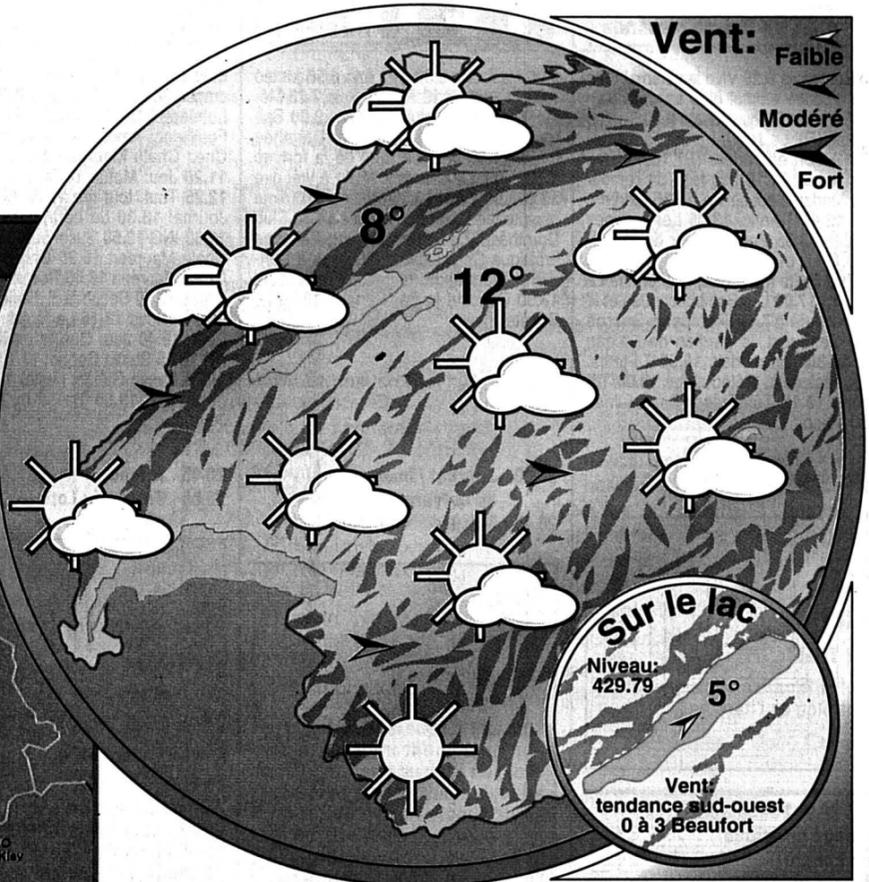
CANAL ALPHA +

17.00 Spécial enfants. 17.30 Spécial enfants. 19.10 Flash info. 19.08 Flash info. 19.16 Flash info...

Infographies Pascal Tissier **L'EXPRESS**
Sources: J-F Rumley, Observatoire cantonal,
Keystone et Météo France.

LE CIEL AUJOURD'HUI

C'est sous un ciel ensoleillé que va commencer février



Situation générale: l'anticyclone qui était centré sur le sud de la Méditerranée les jours passés s'étend maintenant largement sur nos régions, repoussant ainsi le courant perturbé d'ouest sur le nord de l'Europe.

Prévisions jusqu'à ce soir: pour toute la Suisse: temps généralement ensoleillé, passages nuageux dans l'est; bancs de brouillard le matin sur le Plateau; température en fin de nuit, -2 (-4 en Valais), l'après-midi 9 degrés; température à 2000 mètres +4 degrés; vent du sud-ouest modéré en montagne.

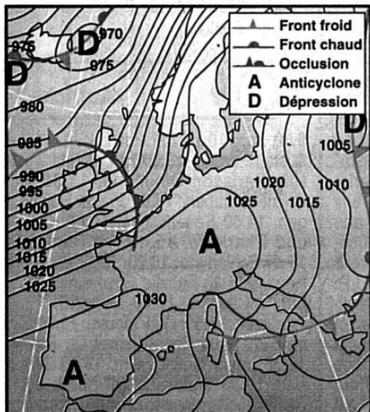
Evolution probable de demain à dimanche: au nord: demain encore un peu de soleil le matin dans l'est, sinon passagèrement plus nuageux et quelques gouttes. Vendredi: brouillards matinaux sur le Plateau, sinon bien ensoleillé. Samedi et

dimanche: assez ensoleillé avec une nébulosité changeante. Faible risque de pluie. Au sud: à part quelques nuages jeudi, temps bien ensoleillé.

Mercredi 1er février 1995

La lune croit

Soleil	Lune
Lever: 7h58	Lever: 8h20
Coucher: 17h34	Coucher: 19h49

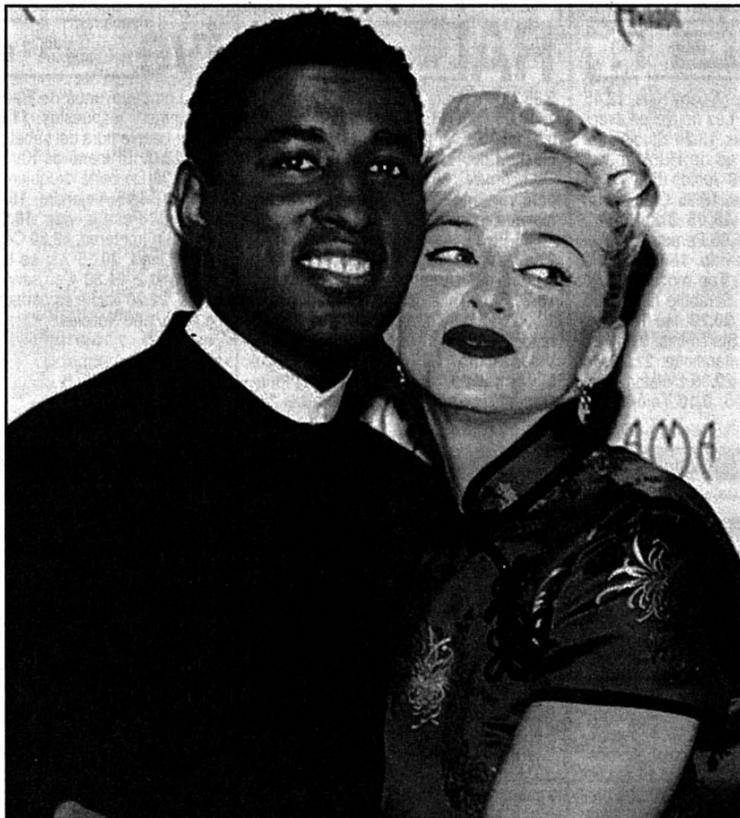


CARTE DE L'EUROPE ET DU PROCHE ATLANTIQUE - Prévisions pour aujourd'hui à midi

Dans la région	Demain	Après-demain	Tendance
Ciel			
Temp.	7° ↓	8° ↑	9° ↑

LA VIE EN FACES

Belle récompense...



TOUT SOUL - Le chanteur américain Babyface se laisse volontiers glisser dans les bras de Madonna, après avoir remporté le 22^{me} concours annuel musical de Los Angeles dans la catégorie «soul et blues», avec la chanson «Take a Bow». Elle traversera bientôt l'Atlantique. La chanson, donc! afp

CLIN D'ŒIL

Angleterre: à fond la forme, le centenaire

Les médecins d'Oliver Huskinson, qui aura 100 ans en février, lui ont fait savoir qu'il n'était peut-être plus absolument indispensable qu'il s'adonne à l'haltérophilie.

La faculté lui a également conseillé de renoncer à ses 13 kilomètres quotidiens de promenade à pied, a-t-il déclaré à la presse. Pour son 80^{me} anniversaire, elle l'avait déjà contraint à abandonner ses 160 kilomètres de vélo par jour.

- Je suppose qu'on peut m'appeler un fanatique de la forme. L'haltérophilie, et tout ça, ça m'a aidé à rester en bon état, estime l'ancien militaire, qui pratique l'haltérophilie depuis qu'il s'est remis du paludisme pendant la Grande Guerre. /reuter

TEMPÉRATURES

Hier à 13 heures

En Suisse

Zurich	beau,	3°
Bâle-Mulhouse	beau,	5°
Berne	beau,	3°
Genève-Cointrin	beau,	5°
Sion,	beau,	-6°
Locarno-Monti	beau,	13°

Ailleurs en Europe

Paris	très nuageux,	4°
Londres	très nuageux,	10°
Dublin	averses pluie,	13°
Amsterdam	pluie,	3°
Bruxelles	très nuageux,	4°
Francfort-Main	très nuageux,	3°
Munich	beau,	2°
Berlin	très nuageux,	1°
Hambourg	très nuageux,	0°
Copenhague	très nuageux,	-2°
Stockholm	beau,	-6°
Helsinki	beau,	-10°
Innsbruck	beau,	2°
Vienne	peu nuageux,	4°
Prague	peu nuageux,	3°
Varsovie	peu nuageux,	0°
Moscou	neige,	2°
Budapest	beau,	4°
Belgrade	neige,	1°
Athènes	très nuageux,	16°
Istanbul	peu nuageux,	13°
Rome	peu nuageux,	14°
Milan	beau,	12°
Nice	beau,	15°
Palma	beau,	16°
Madrid	très nuageux,	5°
Barcelone	nuageux,	14°
Lisbonne	très nuageux,	12°
Las Palmas	beau,	19°

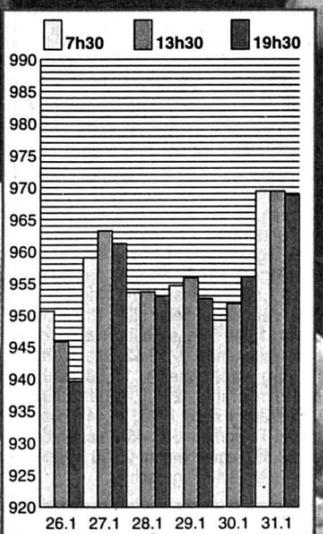
Autres continents

Buenos Aires	temps clair,	28°
Chicago	nuageux,	1°
Jérusalem	nuageux,	12°
Johannesbourg	temps clair,	25°
Los Angeles	temps clair,	27°
Mexico	nuageux,	20°
Miami	nuageux,	23°
Montréal	nuageux,	-2°
New York	nuageux,	7°
Pékin	non reçu	
Rio de Janeiro	nuageux,	31°
San Francisco	nuageux,	16°
Sydney	nuageux,	23°
Tokyo	nuageux,	8°
Tunis	peu nuageux,	16°

OBSERVATOIRE

Conditions météorologiques du 31 janvier 1995 communiquées par l'Observatoire cantonal de Neuchâtel: températures: moyenne: 1,8°; 6h30: -0,1°; 12h30: 3,3°; 18h30: 2,7°; max: 5,4°; min: -0,8°. Précipitations: 1,7 mm. Vent dominant: nord-est puis variable, faible. Etat du ciel: couvert jusqu'à 8 h 30 puis ensoleillé.

PRESSION BAROMETRIQUE (490m)



Demain dans En plus

- Greffe: vivre avec un cœur qui n'est pas le sien
- Consommation: gastronomie et fours micro-ondes
- Arts et culture: Antonio, la liberté de peindre